

La LAC annonce son programme électoral Municipaliser les transports, le gaz, l'électricité et le port

Par Jean-Marc Laliberté

La Ligue d'action civique préconise la municipalisation de quatre services publics importants, soit la distribution de l'électricité, la distribution du gaz naturel, le transport en commun et le port de Montréal.

Le candidat de la LAC à la mairie, le colonel Paul Lambert, et le président de la ligue, M. Pierre DesMarais, ont dévoilé hier les principaux points du programme de réformes municipales qu'ils proposeront durant la campagne électorale.

M. DesMarais a expliqué que la question de la "municipalisation" est abordée en premier lieu afin de permettre aux électeurs d'assimiler mieux toutes les réformes que préconise la Ligue au cours de la campagne. Les autres points du programme seront rendus publics un peu plus tard.

M. Lambert a dit que devant la limitation actuelle des sources de revenus de la cité de Montréal et l'augmentation constante du coût de la vie et des divers impôts, une administration municipale sérieuse ne peut taxer davantage les contribuables de Montréal.

Pour répondre aux revendications justes des contribuables qui réclament à bon droit une amélioration de tous les services et une diminution importante des taxes municipales, la LAC a mis au point un programme de municipalisation de plusieurs services publics dans le but de rendre au peuple des

sources de revenus qui lui appartiennent.

La Ligue d'action civique et son candidat à la mairie s'engagent donc:

- 1 — en conformité de la loi provinciale de 1941, à municipaliser sans délai la distribution de l'électricité, distribution actuellement exploitée par l'Hydro-Québec à son profit;
- 2 — à municipaliser la distribution du gaz naturel au bénéfice des usagers;
- 3 — à municipaliser la Commission de transport;
- 4 — à municipaliser le port de Montréal.

Le colonel Lambert a souligné qu'une trentaine de municipalités à travers la province distribuent déjà l'électricité, il a tenu à souligner qu'il ne s'agit pas de municipaliser l'électricité mais seulement la distribution. Les profits considérables que Montréal pourrait réaliser par cette municipalisation pourraient servir à des fins municipales et réduire d'autant le fardeau des taxes.

Quant à la Commission de transport, M. Pierre DesMarais a fait valoir que tant et aussi longtemps que le président de cette commission sera une créature du gouvernement provincial il sera impossible d'obtenir certains dégrèvements de taxes provinciales qui rendent le coût d'exploitation plus onéreux.

"L'exploitation des services publics doit être exercée en fonction des usagers et les profits doivent revenir aux contribuables."

Voir page 2: Le programme de la L.A.C....



M. Pierre DesMarais, président de la Ligue d'action civique, et le colonel Lambert, candidat de la LAC à la mairie, au cours d'une conférence de presse qu'ils ont donnée, hier, au Cercle universitaire.

Le P.C. crée des cadres distincts dans Québec

Par Françoise Côté

OTTAWA. — La réorganisation au Québec des cadres du parti fédéral progressiste-conservateur a débuté hier. Un porte-parole du parti a révélé qu'un ancien ministre québécois, M. Jacques Flynn, se verra confier une importante responsabilité dans cette réorganisation.

Pour sa part, M. Flynn, qui était encore à Ottawa hier, s'est refusé à tout commentaire, se contentant de sourire. Il n'a, d'autre part, pas écarté la possibilité qu'il soit de nouveau candidat à une prochaine élection fédérale.

M. Flynn, qui a été défait dans Québec-Sud, par le candidat libéral, M. Jacques-Charles Cantin, a refusé de dire s'il poserait sa candidature dans le même comté. Ancien ministre des mines et relevés techniques, il était responsable au niveau ministériel de la dernière campagne électorale pour les conservateurs dans le Québec. Des 50 députés conservateurs élus au Québec en 1958, il n'en a survécu que 14 le 18 juin dernier.

A la direction du parti conservateur on reconnaît que le principal problème au Québec réside dans l'état d'instabilité complète qui se manifeste dans le peuple.

Le porte-parole du parti admet que cette instabilité qui a favorisé les libéraux, joue plus contre les conservateurs que contre les libéraux. En effet plusieurs partis traditionnels du parti conservateur fédéral, surtout ceux qui se recrutent dans l'Union nationale, sont passés du côté libéral.

Instabilité politique au Québec

Aussi dans l'état d'instabilité actuelle, n'importe quel événement peut donner demain soit 60 députés libéraux ou encore 60 libéraux. "Quand on est rendu au point que le sentiment du vote est "on va leur montrer", dit ce porte-parole, les partis politiques peuvent difficilement juger".

L'organisation québécoise sera distincte de celle d'Ottawa, avec laquelle toutefois elle travaillera en étroite coopération. Les conservateurs québécois conduiront leur propre campagne en se servant de thèmes susceptibles d'intéresser les Québécois. On discutera par exemple plus de l'état de minorité et de la situation économique des Canadiens français que d'armement nucléaire et de problème des Indiens.

On reconnaît que les conservateurs fédéraux au Québec n'ont pas eu d'organisation propre au Québec de 1958 à 1962. Et cela parce que de 1958 à 1960, les cadres de l'organisation conservatrice furent en pratique fournis par l'Union nationale. Après la défaite unilatérale, le fossé n'a fait que s'élargir entre les conservateurs fédéraux et l'Union nationale dirigée par M. Daniel Johnson.

Réorganisation

Dans les plans de réorganisation du parti conservateur

Voir page 2: Planification

Voir page 2: Le P.C. crée

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 202

MONTREAL, MERCREDI, 29 AOUT 1962

Le conflit visant 100,000 cheminots est enfin réglé

Le comité de négociation du cartel syndical groupant 100,000 cheminots sédentaires a approuvé à l'unanimité hier le projet de convention collective qui découle d'une sentence arbitrale rendue à Montréal en fin juillet.

Le chef du comité, M. Frank Hall, président du Syndicat international des cheminots non-itérants, a révélé à une conférence de presse que l'entente couvrant les employés de sept compagnies de chemins de fer du Canada sera

signée d'ici deux ou trois semaines. Elle aura une durée de deux ans.

Au début de la réunion d'hier, quelques-uns des 115 membres du comité se sont montrés hostiles au projet de règlement mais ils se sont bientôt ralliés à la décision de la majorité.

La nouvelle convention accorde aux cheminots sédentaires une augmentation de huit cents l'heure, répartie sur deux ans. Le taux horaire moyen des cheminots s'établit

présentement à \$1.92.

La convention prévoit en outre la création de fonds spéciaux garantissant la sécurité de l'emploi. Les compagnies de chemins de fer verseront l'équivalent d'un cent l'heure par employé dans ce fonds qui servira à dédommager les cheminots remerciés de leurs services en raison de l'automatisation ou de progrès technologiques.

M. Hall, qui compte abandonner prochainement la direction du cartel syndical en

raison de son âge avancé (il a 69 ans), a révélé que personne au sein du comité ne s'était véritablement opposé au projet.

"Quelques explications ont suffi à briser toute velléité d'opposition", dit-il. Il semble que les syndicats de boutique, qui font partie du cartel syndical, aient d'abord manifesté une certaine appréhension à l'égard des nouvelles clauses d'ancienneté contenues dans l'entente.

Quant à l'opposition de certaines succursales de Toronto et de Vancouver, M. Hall dit qu'elle tient surtout à la faiblesse des communications à l'intérieur du cartel syndical.

"Elles s'opposent à l'entente simplement parce qu'elles ne l'ont pas été suffisamment expliquée, dit-il. Une fois que nous leur aurons expliqué, ces succursales comprendront que le comité a pris la seule décision possible en approuvant la convention".

Le conseil d'arbitrage, qui n'a siégé que huit jours sous la présidence du juge Craig Munroe de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, a produit une décision unanime pour la première fois depuis la fin de la guerre. Le représentant des compagnies au sein du conseil était l'avocat Gordon Cooper, de Halifax, et celui des syndicats, Me David Lewis, de Toronto.



Adenauer: l'union politique gâle la sauce à la C.E.E.

Taxes scolaires à Ottawa: les écoles séparées obtiennent gain de cause

FÊTE DU JOUR
DECOLLATION
DE ST-JEAN-BAPTISTE

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé, très chaud
et humide
Max.: 80 - Min.: 60
Maximum hier: 80

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

OTTAWA. — La Commission des écoles séparées d'Ottawa vient d'être autorisée à percevoir, à titre de taxes scolaires, une proportion de l'évaluation correspondant au nombre de contribuables de foi catholique. La Commission des affaires municipales d'Ottawa a en effet confirmé le jugement du juge Peter Macdonald, de la Cour de comté, favorisant le paiement des taxes scolaires de la Banque provinciale du Canada aux écoles séparées d'Ottawa dans une proportion de 63 pour cent.

La commission a ainsi rejeté l'appel de M. Nelson Ogilvie, contribuable versant ses taxes aux écoles publiques d'Ottawa contre le jugement Macdonald. M. Ogilvie a déjà dit qu'il logera un nouvel appel, cette fois, en Cour d'appel d'Ottawa.

A la suite de la décision du juge Macdonald, la Banque provinciale du Canada était autorisée pour ses propriétés d'Ottawa, à partager le paiement de ses taxes scolaires entre les écoles séparées dans la proportion de 63 pour cent et les écoles publiques dans la proportion de 37 pour cent.

Voir page 2: Taxes scolaires

Vague de séismes et de sinistres dans toutes les régions du globe

Des tremblements de terre, des inondations, des ouragans ont semé la mort et la panique en plusieurs régions du globe, hier, alors qu'une tempête de neige sans précédent s'abattait sur l'Afrique du Sud, causant à la population à la fois du plaisir et des embarras nombreux.

En Corée du Sud, une inondation-surprise a isolé les 70,000 habitants de la ville de Suncheon, causant 138 morts, 59 disparitions et laissant près de 10,000 personnes sans abri.

Un violent tremblement de terre a secoué la Méditerranée, ébranlant toute la Grèce où des centaines de maisons ont été démolies et semant de nouveau la panique dans le sud de l'Italie où 20 personnes avaient été tuées par d'autres secousses sismiques la semaine dernière.

D'autres secousses ont été enregistrées dans l'île de Miyakejima, à 120 milles au sud de Tokyo, après une éruption volcanique qui a fait 20 blessés vendredi dernier et forcé des centaines d'habitants à se réfugier au Japon.

Le typhon Vera, perdant de l'intensité, a balayé l'extrémité sud de l'île japonaise de Kyushu, mais on ne signale pas de dégâts majeurs, ni de pertes de vie.

Une autre tempête tropicale surnommée "Wanda" a été signalée à 800 milles à l'est de Manille et se dirige vers le nord-ouest.

Sur la côte est des Etats-

Unis, l'ouragan Alma a balayé et inondé les deux Carolines, mais il est poussé par des vents relativement faibles et se dirige vers le nord-est à environ 18 milles à l'heure.

En Afrique du Sud, Johannesburg a connu sa plus forte chute de neige en 25 ans. Les accidents de la circulation ont

causé une perte de vie. Mais des milliers d'enfants ont eu la joie de se vautrer dans la neige pour la première fois de leur vie. Même les adultes se sont livrés des batailles avec des balles de neige. La plupart des travailleurs sont arrivés en retard à leurs bureaux ou à l'école.

900 employés débrayent à la Québec Iron

La Québec Iron and Titanium, de Sorel, est paralysée par une grève depuis hier soir.

Les 900 employés de l'usine ont débrayé à 7 h. 30, quelques heures après la rupture des négociations entre la compagnie et le Syndicat des ouvriers du fer et du titane de Sorel (CSN).

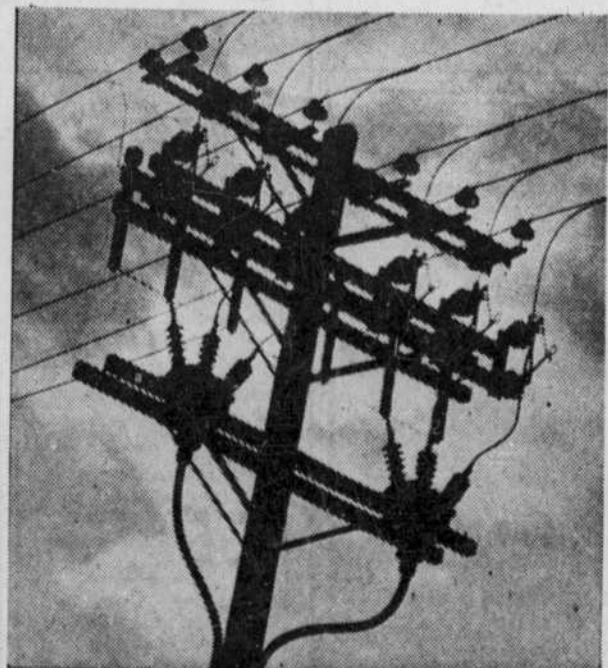
"Je ne vois aucune possibilité d'entente", avait déclaré plus tôt dans la journée le juge René Lippé, chargé de concilier les deux parties.

Le Syndicat, qui avait voté dans une proportion de 99,3 pour cent en faveur de la grève mardi dernier, avait proposé à la compagnie lundi de rouvrir les négociations sur cinq clauses du projet de convention collective. Les clauses portaient sur la sécurité de l'emploi.

La compagnie a refusé hier matin d'entamer la discussion sur ces cinq clauses et le directeur, M. J. N. Herndon, a proposé d'accorder plus tôt une augmentation générale

Voir page 2: 900 employés

PREMIER-MONTREAL
La minute de vérité
Par André Laurendeau
(Lire en page quatre)



La nationalisation des services d'électricité - II - L'achat de la Shawinigan: saine opération financière

Par Jean-Pierre Fournier

Pourquoi étatiser? Avant même d'aborder la réponse à cette question, il serait bon de se demander s'il existe véritablement d'autre choix.

Où bien la structure actuelle de l'industrie de l'électricité est maintenue avec tous les inconvénients qu'on lui connaît: coût plus élevé d'exploitation, gaspillage d'énergie, inégalité des services, disparité des taux, multiplication des frais d'administration, etc.

Où bien tous les services sont intégrés sous une seule direction et il faut alors décider qui, d'une entreprise privée responsable seulement (et encore s'en faut-il) aux quelques personnes assez fortunées pour en détenir les actions ou d'une entreprise publique responsable au peuple par l'entremise du gouvernement, doit assumer cette direction. En 1944, la population de la province a déjà opté pour la seconde en créant l'Hydro-Québec et, puisqu'il ne semble pas qu'elle veuille aujourd'hui renverser cette décision, la réponse est simple.

La Shawinigan Water and Power, dans l'empressement qu'elle met à enrichir le débat, a trouvé une solution intermédiaire qui pourrait offrir un troisième choix: abandonner au secteur public toute la production de l'électricité et conserver au secteur privé la distribution. Mais l'embêtement de cette solution, c'est qu'elle entend perpétuer en l'empirant un état de fait qu'on s'accorde à trouver fort injuste pour le secteur public. La partie production est la moins rentable et la plus hasardeuse de toutes les opérations de l'industrie de l'électricité.

LE PRESENT ET L'AVENIR

Les motifs qui font pencher la balance en faveur de l'étatisation sont nombreux et on ne peut prétendre les approfondir

tous en un court article. Non plus qu'on ne saurait, dans le cadre d'une étude aussi brève, dresser la somme des arguments qu'on leur oppose.

Qu'il suffise de dire pour l'aspect théorique de la discussion que, de chaque côté, se retrouve un dénominateur commun. Pour, c'est la raison d'utilité publique: le bien général commande de supprimer la concurrence et de dispenser à tous le même service au même taux. Contre, c'est la raison de la liberté d'entreprise: liberté d'exploiter un service public en ayant en vue le profit et sans avoir à rendre des comptes.

Quant à l'aspect pratique, il convient de l'aborder sous deux angles distincts: l'immédiat et l'avenir.

L'examen même sommaire de l'état actuel de l'industrie électrique suffit à démontrer la nécessité d'intégrer tous les services. C'est à la fois, dans l'immédiat, une question d'économie et d'efficacité.

A moins d'un réseau unique, il sera toujours impossible de coordonner les investissements de façon à assurer une production et une distribution rationnelle de l'électricité et d'uniformiser les taux et les services.

On peut prétendre que l'Etat, en maintenant l'équilibre actuel entre les secteurs public et privé, en imposant certaines normes aux compagnies privées et en exerçant un contrôle sévère, arriverait au même résultat, mais c'est inexact. Le secteur privé et le secteur public opèrent sur des bases différentes: le premier a en vue l'augmentation des profits, l'autre l'amélioration des services. On ne peut forcer le secteur privé à aligner le niveau de ses taux et la qualité de ses services sur ceux du secteur public sans détruire le principal motif de son existence.

Voir page 2: La nationalisation de l'électricité



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction Victor 4-3361
Sport Victor 4-3362
Tirage Victor 4-3364
Expédition Victor 4-3365
Composition Victor 4-3366

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI, 29 AOUT 1962

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Presse Canadienne et de
la Canadian Daily Newspaper Association

Un groupe d'Italiens de Montréal accuse la police d'abuser de son pouvoir

Dans une lettre au maire de Montréal, le président et éditeur du journal "Corriere del Quebec" proteste énergiquement contre la façon abusive, dit-il, dont des policiers ont arrêté un groupe de Canadiens d'origine italienne, le 4 juillet dernier.

Selon M. Dan Iannuzzi, l'incident se serait produit à l'issue d'une joute de soccer, au stade Faillon, au nord de Montréal. Une petite bagarre aurait d'abord éclaté entre les joueurs des équipes, les Steelers de Hamilton et le Canadien de Montréal, qui aurait provoqué l'invasion du terrain par un certain nombre de spectateurs, "invasion qui a eu lieu surtout à cause de la

totale absence de force policière", précise M. Iannuzzi.

Toujours selon l'éditeur, un petit incendie s'est déclaré au stade, peu après la bagarre, et les spectateurs sont demeurés sur les lieux pour assister à cet incendie. C'est alors qu'un certain nombre de policiers seraient arrivés à la rue Faillon et auraient arrêté toutes les personnes qui se trouvaient sur le trottoir opposé à celui du stade, pour les conduire immédiatement au poste.

Dans sa lettre à M. Drapeau, lettre qui est d'ailleurs reproduite dans l'édition du "Corriere del Quebec" de cette semaine, M. Iannuzzi a déclaré que la majorité des 32 personnes arrêtées n'avaient pas en poche les \$25 requis en cautionnement. Des policiers leur auraient interdit l'autorisation de se servir du téléphone pour appeler des parents ou des amis.

Le lendemain, sur le conseil de l'interprète de langue italienne, les Italo-Canadiens ont plaidé coupable, sans avoir compris un mot de ce que la Cour avait effectivement dit en langue française, ajoute M. Iannuzzi. A titre provisoire, les inculpés ont été obligés de signer un engagement de "garder la paix" pendant un an, dans l'attente de la sentence qui doit être prononcée le 20 septembre.

M. Iannuzzi prétend que les Italiens arrêtés ont été victimes d'un flagrant abus de pouvoir de la part des policiers et d'une étrange façon de penser et d'agir de la part de l'interprète de langue italienne de la Cour municipale.

Le maire de M. Drapeau a répondu à M. Iannuzzi qu'il n'y a eu aucune intention malicieuse de la part du service de la police, l'assurant que si des abus de pouvoir se sont produits, des mesures seront prises pour que la chose ne se répète plus.

La C. de C. de Granby mécontente du mémoire présenté par la C. de C. provinciale à la Commission Parent

GRANBY. — La Chambre de commerce de la région de Granby a l'intention de protester énergiquement et officiellement auprès de la Chambre de commerce de la province de Québec à cause de l'ignorance dans laquelle elle a été tenue de la préparation d'un mémoire qui sera présenté à la commission royale

d'enquête sur l'enseignement le 15 septembre prochain.

On pense généralement à Granby que d'autres sections régionales appuieront la réclamation de la Chambre de commerce de cette région des Cantons de l'Est. Jeudi, à Québec, en effet, une rencontre à l'échelle provinciale, doit réunir deux délégués de chaque Chambre de commerce régionale, à la faculté de commerce de l'université Laval.

Le 30 juillet dernier, les membres de la Chambre de commerce de Granby ont été informés pour la première fois de la tenue d'une journée d'étude devant porter sur les recommandations du mémoire.

Or, voici plus d'un an, alors que les Chambres de commerce étaient réunies aux Sept-Îles pour leur congrès, une résolution avait été adoptée, réclamant la mise sur pied d'un comité et d'une équipe de recherches dont le rôle aurait été la préparation du mémoire destiné à la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, mieux connue sous le nom de son président, Mgr Parent.

Le mémoire est maintenant prêt et les diverses Chambres régionales ne disposeront que d'une journée pour en approuver les termes et les idées.

Nouvelle publication à Québec: "Statistiques avicoles 1926-61"

QUÉBEC, (DNC). — M. André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce annonce que le bureau de la statistique du Québec, qui relève de son ministère, vient de faire paraître une nouvelle publication intitulée: "Statistiques avicoles 1926-1961".

Cette revue, de 72 pages, offre un instrument utile aux agronomes, aux éleveurs, aux aviculteurs et à tous ceux qui s'intéressent à la production avicole dans l'exécution de leurs travaux. En effet, elle a non seulement pour avantage de réunir en un seul volume les statistiques avicoles, mais aussi de publier des renseignements inédits dont la demande en justifie l'insertion.

On y trouvera une étude rétrospective des productions avicoles, du revenu des aviculteurs, des disponibilités de la consommation, etc. Des quantités de renseignements tirés de diverses publications statistiques y sont aussi condensées. En plus d'être illustrée de plusieurs graphiques, cette brochure permet aux intéressés de mesurer l'évolution survenue dans cette industrie. Le Bureau de la statistique du Québec se propose aussi de

LE MLF ACCUSE :

"M. Prévost se contredit"

"L'histoire se répète. M. Prévost énonce un excellent principe et du même souffle il propose une solution qui contredit carrément ce principe. La beauté du principe doit faire avaler l'injustice qu'on propose. M. Prévost proclame le droit des "neutres" à la justice et d'ailleurs il demande qu'on les envoie au ghetto".

C'est en ces termes que le Docteur Jacques Mackay, président du Mouvement laïque de langue française, commentait hier les nouvelles déclarations de M. Prévost sur la question scolaire. "Les journaux soulignent déjà avec insistance la date où sa motion sera présentée à la Chambre, certains journaux en publient le texte en annonces payées. Nos réactionnaires espèrent ainsi préparer un enterrement de première classe au Mouvement laïque. Des malins prétendent même que les libéraux pour éviter de prendre une décision responsable saisiraient l'occasion offerte par M. Prévost pour faire une piroquette de grande classe. Mais le temps du dupesisme est fini. En 1962, au Québec, on n'escamote plus les problèmes. Le Mouvement laïque n'ira pas au ghetto. Qu'on se le dise. Et ceux qui cherchent encore à se faire du capital politique avec de vieux préjugés religieux vont s'apercevoir que le peuple canadien-français commence à voir clair dans ce jeu-là".

"M. Prévost continue à nier aux "neutres" le droit d'avoir une école publique qui soit sur le même pied que les écoles confessionnelles. A côté de cela, toute déclaration sur la justice n'est plus qu'hypocrisie. Hypocrisie aussi cette façon de laisser entendre que d'accorder des écoles non-confessionnelles aux "neutres" pourrait léser la majorité. Le mémoire du MLF à la Commission Parent prouve assez clairement le contraire. Hypocrisie aussi cette protestation de respect pour la liberté des autres au moment même où on cherche à la brimer".

Le Docteur Mackay a tenu enfin à faire une mise au point sur le terme "neutre". "Nos adversaires", dit-il, cherchent à faire croire qu'il s'agit là d'une espèce rare et peu importante. Or ce terme impropre, coiffe ici tous les parents qui fréquentent l'école non-confessionnelle pour leurs enfants et cela comprend beaucoup de catholiques. D'abord tous ceux qui militent dans le MLF et ensuite tous ceux qui attendent pour se prononcer que les écoles non-confessionnelles soient ouvertes".

"A ce sujet, d'ajouter le Docteur Mackay, M. Gérard Pelletier vient de suggérer un recensement permettant d'établir combien de parents désirent des écoles non-confessionnelles pour leurs enfants. Il s'agit là d'une suggestion fort pertinente et on peut s'étonner qu'elle ait provoqué autant de réticence. En vérité, la question est d'une telle importance qu'elle pourrait être l'objet d'un éventuel plébiscite. Les petites enquêtes sont souvent sujettes à caution. Même lors du dernier recensement fédéral, des Canadiens français qui ont déclaré n'avoir pas de religion ont en réalité voté pour l'inscription protestante à son dossier. Tant que les pressions sociales seront ce qu'elles sont, une enquête n'aura de valeur que si elle est menée avec de sérieuses garanties d'objectivité. Il ne faut pas oublier non plus que présentement on refuse d'être catholique ou protestant fait monter les taxes scolaires d'environ 5 p.c."

Lutte en perspective entre le port de N.-Y. et les chemins de fer

La discussion s'anime aux E.U. sur le canal Richelieu-Champlain



Photo prise à l'exposition de la Semaine du cadeau, en cours au Palais du commerce, cette semaine. (Photo Le Devoir)

ALBANY. — Les Américains sont divisés au sujet du projet de canalisation de la rivière Richelieu et du lac Champlain, projet qui relierait la ville de New-York au fleuve Saint-Laurent, plus précisément à Sorel. C'est ce que révèlent les rapports présentés devant une commission conjointe sur le commerce et le développement économique. Les autorités du port de New-York ont fait savoir que le projet pourrait se révéler financièrement avantageux pour la métropole américaine, tandis qu'une organisation de contribuables de l'Etat de New-York croit que les bénéfices qu'apporterait un tel canal ne justifient pas le coût élevé que sa construction entraînerait.

A cette voix est venue s'ajouter celle d'un porte-parole d'une compagnie de chemin de fer du même Etat qui estime, lui, que le creusement d'un canal Richelieu-Champlain entraînerait la disparition éventuelle des chemins de fer dans la région concernée, soit en bordure du lac Champlain.

De son côté, M. R. P. Holubovic, spécialiste de la planification maritime attaché à l'administration des ports, a déclaré que ce projet de canal méritait une "étude extensive".

Le sénateur républicain de Staten Island, dans l'Etat de New-York, M. John J. Marchi, s'est dit d'avis que la voie maritime projetée pourrait être construite sans qu'il soit nécessaire de recourir à une taxation supplémentaire, attendu qu'elle ferait ses propres frais. "Il n'en tient qu'à nous, d'ajouter le sénateur, de faire preuve d'initiative et de prévision".

Il a également soutenu qu'un canal sur le Richelieu-Champlain aiderait à régulariser la circulation des cargos dans le port de New-York, sans compter que le projet favoriserait un nouvel essor industriel.

Dans le mémoire qu'une organisation de contribuables de l'Etat de New York a présenté, de son côté, le porte-parole de l'organisme affirme notamment que les possibilités de rentabilité d'un tel canal n'en justifient pas du tout la construction si l'on s'appuie sur "les maigres résultats de la voie maritime du Saint-Laurent".

De plus, selon cette organisation, la construction d'un tel canal aurait pour effet de concurrencer inutilement les actuels moyens de transport et de polluer fort probablement les eaux du lac Champlain.

Le porte-parole d'une compagnie de chemin de fer a ajouté que la canalisation entraînerait la disparition partielle des compagnies Delaware and Hudson Railroad et New York Central.



Karsh se remarie

NEW-YORK. — Le photographe - portraitiste de renommée internationale, Yusuf Karsh, d'Ottawa, vient d'épouser Mlle Estrellita Marie Nachbar de Chicago, à la cathédrale St-Patrick. C'est un ami du photographe, Mgr Fulton Sheen, qui a célébré la messe nuptiale.

Le maire Brandt aux E.-U.
BERLIN. — Le maire de Berlin - Ouest, M. Willy Brandt, doit partir pour les Etats-Unis vers la fin de septembre. L'hommage politique donnera une série de conférences à l'université Harvard.

Asile politique
VIENNE. — Vêtu de son uniforme et armé d'une mitraillette, un soldat tchécoslovaque s'est enfui en Autriche pour y chercher asile politique. L'individu, âgé de 21 ans, a traversé la frontière près de Waidhofen.

Indépendance
LONDRES. — La princesse royale Mary a quitté la capitale britannique par avion à destination de Trinidad où elle représentera la reine Elisabeth aux cérémonies qui marqueront l'indépendance de ce nouveau pays.

M. Kampmann est malade
COPENHAGUE. — Le premier ministre Viggo Kampmann a été transporté d'urgence à l'hôpital après s'être déclaré souffrant de pincements au cœur. M. Kampmann a souffert d'une crise cardiaque le 2 mai dernier.

Grève à Londres
LONDRES. — Des employés du port de Londres ont refusé de soumettre leurs réclamations de hausses de salaire à l'arbitrage et ont voté en faveur de la poursuite de la grève. Cette grève est menée par 5,000 employés.

Expulsé du Ghana
LONDRES. — Un officier de l'armée britannique est arrivé à l'aéroport de Londres et a déclaré avoir été expulsé du Ghana sans explication et après avoir reçu un avis de six heures.

Taxi: les propriétaires-unis et les employés signent une entente

Un accord est intervenu hier entre les "Propriétaires-unis du taxi de Montréal" et "L'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal" aux termes duquel les deux parties s'engagent à "remplacer l'industrie dans un climat propice à un harmonieux développement".

Un porte-parole de l'Association des employés unis a fait remarquer en annonçant la nouvelle que ce premier pas sera de nature à "remettre l'industrie du taxi entre les mains des gens du taxi et à soustraire ainsi de l'orbite politique".

"Le dialogue, a-t-il dit, est ainsi officiellement rétabli entre deux groupes de Canadiens: propriétaires, d'une part, chauffeurs, d'autre part. Les portes sont ouvertes à tous ceux qui, de bonne foi, quelles que soient les personnalités en cause, placent l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers".

Feux clignotants

Un total de 64 feux clignotants fonctionnent le soir à Montréal, à l'intersection des rues secondaires et sous peu 21 autres seront ajoutés pour former un grand total de 85. C'est ce que révèle un rapport de l'ingénieur-surintendant de la division de l'électricité du service des travaux publics soumis au comité exécutif. Dans ce rapport, M. Claude Bonaventure, ing. p., informe le public que 20 des 41 feux clignotants autorisés le 27 avril dernier ont été mis en état de fonctionnement lundi dernier. Quarante-quatre autres ont déjà été installés en vertu d'autorisations et ceux des 21 autres intersections qui compléteront la liste du 27 avril seront mis en opération dans un avenir rapproché.

Kiosque touristique

La ville de Montréal pourra obtenir gratuitement l'espace nécessaire à l'installation d'un kiosque d'information touristique à l'aéroport de Dorval. Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a annoncé qu'il a reçu du ministre fédéral des transports, M. Léon Balcer, l'assurance que son ministère n'exigera aucun loyer pour l'espace requis pour un tel kiosque. On discute de ce projet depuis déjà longtemps mais récemment un haut fonctionnaire fédéral avait déclaré que Montréal pourrait avoir un kiosque à l'aéroport à condition que la ville paie un loyer de \$7. Le pied carré pour les 108 pieds carrés requis. M. Saulnier a alors écrit à M. Balcer à ce sujet et le ministre vient de lui confirmer qu'aucun loyer ne sera exigé par son ministère.

PLUS DE \$4 MILLIONS POUR DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

QUÉBEC (DNC) — Le ministre de la voirie vient de signer trente-quatre contrats, au montant de \$4,051,712, pour l'exécution de divers travaux dans trente-deux comtés de la province.

Les deux principaux contrats vont à Simard et Frères de Montréal. Le premier au montant de \$1,671,886 concerne la construction d'un tronçon de cinq milles de la route transcanadienne dans les municipalités de Saint-Hyacinthe et de Saint-Thomas d'Aquin. De plus, cette compagnie devra construire deux viaducs en béton armé sur cette même route aux intersections des chemins Grand Brûlé et Plamondon, dans les municipalités de Saint-Hilaire et de Saint-Charles. Le coût des travaux: \$880,994.

Voici la liste des comtés où des travaux de voirie seront exécutés à la suite de la signature de ces contrats : Saint-Hyacinthe, Duplessis, Argenteuil, Deux-Montagnes, Gatineau, Terrebonne, Roberval, Saint-Maurice, Maskinongie, Berthier, Joliette, Montcalm, Beauce, Frontenac, Mégantic, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe, Compton, Rouville, Nicolet, Saguenay, Bécot, Pontiac, L'Assomption, Papineau, Montmorency, Verchères, Beauharnois, Drummond et Lotbinière.



Voici les membres du nouveau bureau des gouverneurs du Collège des médecins vétérinaires, réunis ces jours derniers à Québec. De gauche à droite: MM. J. Fradette, de Montréal; J.-E. Roy, de Lévis; J. Dufresne, de Saint-Hyacinthe; R. Traolén, de Montréal; L. Cournoyer, président, de Montréal; E. Breton, de Warwick; M. Bourassa, de Saint-Bruno; J.-N. Dionne, de Montmagny; Paul-H. Marois, de Mtl.

Le journal des débats serait créé en janvier

QUÉBEC, (DNC). — Le Comité du journal des débats se réunira aujourd'hui au bureau du président de l'Assemblée législative, M. Richard Hyde.

Le ministre des travaux publics, M. René St-Pierre, avait promis il y a quelques mois qu'il trouverait des locaux pour loger les sténographes et les responsables du journal. Ces locaux seront ceux qu'occupent actuellement les légistes de l'Assemblée législative.

Les locaux ne sont qu'un aspect du problème. Il s'agit maintenant de choisir quelle technique on utilisera pour enregistrer les débats: sténographes, sténotypistes ou magnétophones.

Le comité qui se réunira aujourd'hui pour étudier la question se compose, outre du président de l'Assemblée, de M. Lucien Cliche, ministre des affaires municipales et ex-président de la Chambre, M. Georges Lapalme, ministre des affaires culturelles et procureur général, M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, M. Maurice Tellier, député de Montcalm, et M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi.

On ne croit pas que, même si les locaux sont disponibles, on puisse mettre sur pied, avant janvier prochain, le journal des débats.

L'AFFAIRE LEMIRE

Les avocats déplorent que l'on ne puisse faire le procès de Willie Côté, décédé

QUÉBEC. — Les procureurs de la défense et de la couronne ont déploré hier que l'on ne puisse faire le procès de Willie Côté, décédé en 1959 alors qu'il était directeur adjoint de l'ancienne police des liqueurs.

Mes René Letarte et Jean Bienvenu en sont venus à cette constatation lors de la deuxième journée du procès de Rosario Lemire, 74 ans, qui fut directeur de ce corps policier maintenant dissous. Ce procès concerne la deuxième des trois accusations pesant sur Lemire, trois autres ayant été retirées avant les procédures. Dans le procès en cours, Lemire est accusé d'avoir employé des subalternes pour des travaux à sa maison et à sa résidence d'été et de les avoir rémunérés au moyen de comptes de dépenses fictifs.

Contre - interrogé par la défense, M. René Mercier, un enquêteur de Montréal âgé de 46 ans qui fut membre de la police des liqueurs de 1952 à 1960, a soutenu son témoignage en disant qu'il avait déclaré avoir fourni 37 jours de travail pour le compte de Lemire au cours de l'été 1958.

Le témoin devait ajouter que le montant de ses comptes fictifs était déterminé chaque semaine par l'assistant-directeur Côté et qu'il devait lui remettre une partie du montant ainsi touché. Ces travaux effectués chez Lemire comprenaient parmi ceux que ces faux comptes devaient rétribuer.

Par ailleurs, de poursuivre M. Mercier, il a dû emprunter de l'argent pour Côté et rembourser lui-même. Les comptes de dépenses fictifs servaient aussi à défrayer les dépenses des excursions de chasse et de pêche des membres de la Police des Liqueurs. Très souvent, c'était le témoin qui était chargé de ces dépenses qui lui étaient remboursées par des comptes fictifs.

Un autre témoin, M. Hubert Doré, comptable de la Police des Liqueurs à l'époque devait ensuite venir expliquer au tribunal qu'aucun compte ne pouvait être payé sans avoir été approuvé par deux officiers supérieurs du réclamer.

Traversez le pont et obtenez de meilleurs prix

"l'homme l'autre bord du pont... vend moins cher"

Longueuil Automobile
LIMITÉE

VENDEUR AUTORISÉ DODGE — VALIANT — CHRYSLER — SIMCA

268 SAINT-CHARLES — LONGUEUIL — OR. 4-1571

IMPORTED
OLD GENTRY
DISTILLED LONDON DRY GIN
DISTILLED FROM GRAIN
BY MILL THOMPSON & CO. LTD.
Ce qu'il y a de mieux

EDITORIAL

La minute de vérité

Le Québec saura d'ici dix jours s'il est ou n'est pas en état de crise politique.

On assure en effet que le 4 septembre, le ministre Lesage se posera à lui-même le problème de l'étatisation de l'électricité. On saura bientôt après quelle est la politique de M. Lesage, et quelles sont les répercussions de cette politique dans son propre parti.

Il serait inadmissible que la question soit une fois de plus remise à plus tard. L'opinion se cabrerait. Nous vivons depuis trop longtemps dans l'indécision. Cette attente devient malsaine — en particulier pour le gouvernement.

On résume la question en disant que, dans le ministère, c'est Marler contre Lesage. Cette simplification illustre bien où serait M. Lesage s'il refusait l'étatisation.

M. Marler incarne les résistances du grand capital. M. Lesage exprime l'opinion publique, celle du moins qui s'est exprimée. M. Lesage est le moteur, M. Marler est le frein : qui se révélera le plus fort ?

M. Lesage s'est identifié à la cause de l'étatisation. Il ne pourra sans une singulière perte de prestige, faire partie d'un gouvernement qui refuserait d'étatiser l'électricité. Ou bien il restera dans le ministère — et deviendra un ministre comme tant d'autres, un numéro d'ordre, pis encore car il aura déçu. Ou bien il quittera M. Lesage : et c'est alors que nous plongerons dans une crise politique.

On s'en rendra mieux compte quand l'étude de notre camarade, Jean-Pierre Fournier sera entièrement publiée : les partisans de l'étatisation se recrutent dans tous les milieux — sauf sans doute le milieu des grandes affaires. Si capitaliste qu'il soit, M. Daniel Johnson se sent forcé d'aborder le problème avec une grande prudence.

C'est qu'on réclame l'étatisation au nom du bien commun de la province, au nom de l'efficacité, comme un premier pas vers une restauration de l'économie québécoise. Le Conseil d'orientation éco-

nomique, conseiller du gouvernement en ces matières, et nommé par lui, s'est déclaré favorable à l'étatisation.

Une partie de l'opinion est rejointe par des arguments nationalistes. C'est ainsi que plusieurs conservateurs, ennemis du socialisme, jugeraient anormal que, sur un pareil sujet, le Québec ne puisse imiter l'Ontario.

Cela fait beaucoup de monde. On saura d'ici dix jours si M. Lesage a décidé de jouer la carte Marler plutôt que la carte Lesage, et par conséquent de mécontenter tout ce monde-là.

A ce moment, le problème d'une nouvelle formation politique se posera nécessairement. Il suffit de lire les journaux pour s'en convaincre. On a parlé de rencontres, invoqué les noms de Jean Drapeau, de Jean-Jacques Bertrand, de personnalités qui ne sont pas encore dans la politique active, du NPD et des séparatistes. C'est le refus du gouvernement rendrait disponibles des hommes qui en ce moment se sentent solidaires de l'action entreprise à Québec par le gouvernement Lesage — ou rendrait plus efficaces des mouvements qui déjà combattent les libéraux.

On dira que le Crédit social, avec sa phobie des étatisations, rend ces hypothèses incertaines. Peut-être. En politique provinciale surtout, le Crédit social demeure une inconnue. On croit cependant savoir qu'il n'appuiera pas les libéraux. Il est douteux que le parti libéral les désarme par une capitulation : ce serait plutôt se désarmer soi-même. On ne vainc pas un adversaire en lui faisant des concessions.

Il s'agit, non de spolier, mais d'étatiser, moyennant juste compensation, un secteur nettement déterminé où plusieurs Etats modernes et démocratiques sont déjà installés.

Il faudra choisir entre la grandeur et les compromissions, entre la peur de la grande finance et le courage politique. Malgré les risques de l'entreprise, l'intérêt véritable de la province — et même l'intérêt du parti libéral — sont du côté du courage.

André LAURENDEAU

Salutaires leçons de l'adversité

Les dirigeants du parti conservateur fédéral se réunissent en fin de semaine à Ottawa pour examiner les leçons de l'élection générale du 18 juin. Quelques-unes des conclusions adoptées à l'issue de cette rencontre méritent de retenir l'attention.

Les conservateurs attribuent une large part de leur défaite relative du 18 juin à la dévaluation du dollar canadien, décrétée par le gouvernement quelques jours avant le scrutin. Cette nouvelle eut sans doute une grande importance, mais elle ne fut selon nous, que l'occasion, plutôt que la cause du vote donné le 18 juin.

La décision du Québec était prise avant la dévaluation.

La dévaluation du dollar ne fut, du moins pour les électeurs du Québec, que la goutte d'eau qui fit déborder un verre déjà rempli. Depuis une couple d'années au moins, le sentiment des Québécois au sujet de M. Diefenbaker avait commencé à se cristalliser. On reprochait en particulier à M. Diefenbaker le manque de dynamisme de sa politique économique et on le tenait ainsi responsable de la montée du chômage dans la province. On lui reprochait de ne prêter qu'une attention discrète aux besoins locaux du Québec. On lui en voulait surtout pour la façon inconsciemment cavalière avec laquelle il a traité depuis quelques années l'élément canadien-français : addition tardive et parcimonieuse de collaborateurs de qualité à son équipe ministérielle, rôles secondaires confiés à la plupart de ses adjoints de langue française, faveurs distribuées au compte-goutte.

Québec, clé de l'avenir ?

Il est d'autant plus important, pour les conservateurs, de comprendre les vraies raisons de leur échec dans la province de Québec, que notre province est de nouveau devenue, selon leurs propres dires, la clé de l'avenir politique sur le plan fédéral. Cet aveu des conservateurs tranche sur la déclaration présomptueuse que faisait, il y a à peine quatre ans, M. Gordon Churchill. Ce dernier avait, en effet, prétendu, en 1957, qu'il était dorénavant possible, pour un parti politique, de remporter en dehors du Québec une pluralité suffisante de sièges pour pouvoir former un gouvernement sans la participation du Québec.

Ce qui fut théoriquement vrai au lendemain de l'euphorique triomphe de 1958 s'est déjà écroulé comme le souvenir d'un enchantement de br-

ve durée. Plus que jamais, le Québec apparaît comme un élément essentiel de la politique fédérale. Il ne suffira pas aux conservateurs d'admettre enfin la dure réalité de cette loi. Il faudra qu'ils agissent en conséquence. Il faudra que M. Diefenbaker s'adjoigne enfin des collaborateurs francophones de première qualité et qu'il confie à ces derniers des responsabilités de tout premier plan. Des titres honorifiques comme celui qui fut décerné à M. Noël Dorion quelques mois avant le dernier scrutin ne satisfont plus notre vanité.

Un vote économique plus qu'idéologique

Si l'on pousse plus loin l'analyse du scrutin du 18 juin, on est amené à considérer que, dans une élection ordinaire, la grande majorité des votants — y compris, quoique dans une proportion peut-être moins forte, ceux du Québec — donnent probablement un vote économique plutôt qu'un vote racial ou idéologique. Les électeurs votent, en somme, à partir de leur situation économique immédiate et de la possibilité qu'ils accordent à l'un et l'autre parti politique de collaborer à l'amélioration concrète de leur situation. Ils veulent d'abord un gouvernement qui leur apporte la prospérité, c'est-à-dire du travail et des bons salaires, et qui réussisse en même temps à réduire le fardeau des taxes. Ils accordent volontiers leur préférence au groupe qui leur offre une promesse limitée mais concrète plutôt qu'à celui qui leur offre un programme d'ensemble et de longue durée. Voici quelques exemples frappants de cette tendance :

a) dans les villes de Toronto et de Montréal, largement touchées par le chômage et plus immédiatement affectées par le climat de récession des derniers mois, le vote fut fortement anti-conservateur. On estima sans doute que les conservateurs avaient eu leur chance et que mieux valait retourner à un régime libéral.

b) les conservateurs sont demeurés solides parmi des secteurs de la population qui sont relativement stables au point de vue économique. M. Grosart estime que son parti est demeuré fort parmi les cultivateurs, les professionnels, les fonctionnaires, les commis, les ouvriers non-syndiqués. On no-

BLOCS NOTES

tera qu'il, le Québec, où les cultivateurs sont notablement mal en point sur le plan économique, fait exception : l'appui de ce secteur de la population est allé au groupe qui offrait les promesses les plus concrètes, c'est-à-dire au Crédit social.

c) les provinces des Prairies, qui bénéficient des temps-ci de l'écoulement de leur blé vers la Chine et la Pologne, sont restées fidèles à M. Diefenbaker. Ce dernier a en effet réussi à pour eux des choses que les libéraux avaient été incapables d'obtenir.

Deux constantes difficiles à harmoniser

Ces faits indiquent qu'il est de plus en plus difficile de ne penser la politique fédérale qu'en termes de données ethniques ou culturelles. Ces dernières surtout dans le cas du Canada français, conservent une grande importance, comme l'indique la redécouverte par les dirigeants conservateurs de la place stratégique du Québec dans la Confédération. Mais elles tendent, surtout à l'extérieur du Québec, à se subordonner à l'urgence de phénomènes socio-économiques encore plus déterminants. Le Québec lui-même est loin d'échapper à cette tendance, comme l'indique la similitude dans les votes donnés à Toronto et à Montréal.

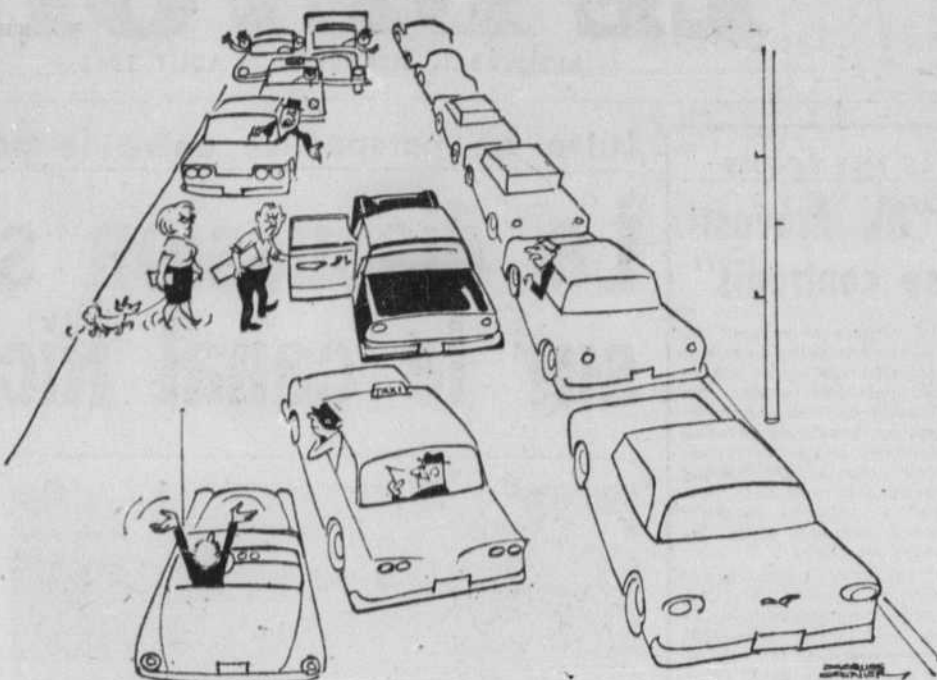
La conclusion de tout cela est claire : le parti qui veut réussir au plan fédéral doit présenter à la population à la fois une politique culturelle nette et une politique économique déterminée. Il faut, de plus, qu'il réussisse à traduire en des objectifs concrets et dynamiques les grandes lignes de cette politique. Certains groupes peuvent réussir à déjouer pour un temps cette règle. Ils sont bientôt rejoints par la réalité.

C. R.

La Bible vous parle

Ne formez pas avec les incroyants d'alliance disparate. Quelle association se peut-il entre la justice et l'iniquité ? Quelle union entre la lumière et les ténèbres ?

(II Cor 6, 14)
Textes choisis par la Société catholique de la Bible.



Comment combattre le stationnement "en double" ?

lettres au DEVOIR

En marge de l'arrêt de travail de Chandler

La Gaspésie est encore une fois blessée !

Brisée par la nature, torturée par la mer, la Gaspésie est toujours seule. Cette péninsule pourrait être une île perdue au milieu de l'océan. On se souvient de la Gaspésie aux beaux jours de l'été pour venir y passer une quinzaine à contempler le paysage et à oublier les laideurs de la ville. Mais sans s'occuper de sa population. Je suis prêt à admettre que nous sommes différents des autres, très différents. Nous vivons dans un pays dur où la mollesse ne saurait survivre.

Avant même que Jacques Cartier ne vint ouvrir un pays notre coin était fréquenté par les Européens côtiers qui venaient y pêcher. Nous habitions un vieux pays. Nous avons été délaissés par le reste du Canada et nous avons survécu tout de même. Il nous a fallu être durs et l'aimer farouchement notre pays. Je suis certain qu'aucun autre coin du Canada ne connaît cet attachement par ses habitants : nous sommes des Gaspésiens avant tout.

Nous avons survécu seuls : ceux qui sont venus sur nos côtes y sont venus pour s'enrichir. Une fois les poches pleines ils sont partis aussitôt ; ils n'ont pas réussi à nous comprendre, à nous accepter. J'admets qu'il est difficile de nous pénétrer : après avoir été considérés comme des citoyens de deuxième classe pendant si longtemps il serait stupide de notre part d'accorder notre confiance au premier venu.

Nous habitons une région où il coûte cher pour vivre, tout le monde va s'accorder sur ce point. Et ce n'est pas parce qu'un homme est propriétaire de sa maison que la vie ne coûte rien : il lui a fallu la construire cette maison. Les maisons de nos pères ont besoin d'être renouvées après quarante ou cinquante ans. Certains nous reprochent d'être propriétaires d'automobile : nous n'avons pas de système d'autobus et nous avons aussi les mêmes aspirations que les gens d'ailleurs. L'automobile pour nous, est peut-être d'une plus grande nécessité. On nous reproche d'avoir des télévisions alors que nos maisons ne sont pas peinturées. Pendant nos longs hivers, alors qu'il n'y a pas de travail, un petit montant d'assurance-chômage à la place d'un revenu assuré, une grande famille à nourrir et à vêrir, la télévision agit comme un remède et nous empêche de devenir fous.

Nous embauchons un homme. Naturellement il se croit enfin en possession d'un travail assuré pour un an ou deux. Il a tellement besoin de choses nécessaires. Alors il achète, à tempérament bien sûr. Au bout d'un mois ou deux on le congédie. Pourquoi ? Il n'est pas nécessaire d'avoir une raison, surtout de lui en donner une, par-

Sans elle il y aurait beaucoup de pensionnaires dans nos asiles.

Malgré la pauvreté les employés de la E.G.M. Cape se sont mis en grève à Chandler.

Pourquoi ? Pour obtenir un salaire plus élevé ? Mais non, le Gaspésien a un autre motif : pour avoir des heures de salaire plus courtes ? Mais non, le Gaspésien, quand il a du travail, pourrait travailler 20 heures par jour. La pêche lui a appris à ne pas être un paresseux.

Alors pourquoi s'est-il mis en grève ? Le Gaspésien s'est mis en grève pour qu'enfin on le traite comme un être humain.

C'est tout. C'est beaucoup. Il veut être considéré comme un homme, c'est normal.

Côté salaire, il gagne peu à cette compagnie. Le journalier (qui est aussi son parent, son voisin, son ami) qui est au service de la Gaspésie Pulp and Paper Co. de Chandler gagne un salaire minimum de \$1.74 l'heure, celui de la E.G.M. Cape, \$1.20 l'heure. Il existe une grande différence entre un travail de "maintenance" et un travail de construction : l'employé de la construction devrait avoir un salaire au moins égal à celui de son confrère. Il travaille neuf heures par jour, sans un "coffee-break" comme dans les bureaux, à la pluie, au soleil, au grand vent. Et pourtant il ne s'est pas mis en grève pour cette raison.

S'est mis en grève pour obtenir une certaine sécurité qui lui permettrait de ne pas avoir peur du lendemain et pour ne plus être à la merci des caprices de n'importe quel contremaître. La compagnie E.G.M. Cape, avant le début du contrat, a laissé entendre qu'elle donnerait du travail à 700 travailleurs de la région. Certains ont cru ces paroles : le rêve s'avient nécessaire quand il y a de la misère. Il fallait être naïf pour croire qu'un tel nombre d'employés auraient pu travailler en même temps à la construction de cette usine, assez importante, mais qui n'est tout de même pas le complexe Ville-Marie.

On embauche un homme. Naturellement il se croit enfin en possession d'un travail assuré pour un an ou deux. Il a tellement besoin de choses nécessaires. Alors il achète, à tempérament bien sûr. Au bout d'un mois ou deux on le congédie. Pourquoi ? Il n'est pas nécessaire d'avoir une raison, surtout de lui en donner une, par-

ce qu'au fond il n'est qu'un numéro et il faut bien, une fois le contrat terminé, pouvoir dire qu'on a embauché 700 hommes.

C'est pour être traité comme un homme que le Gaspésien s'est mis en grève.

Le syndicalisme n'existe pas en Gaspésie. Il y a un facteur très important pour justifier cet état de fait : il n'y a pas d'industries. (Il n'est pas dans mes intentions aujourd'hui de faire le procès du manque de planification de nos gouvernements et de me demander le pourquoi de leur aide aux régions sous-développées des pays étrangers). La seule richesse que nous possédons et qui est mise à profit est le capital humain et il ne faut pas s'en occuper. Qu'ils s'arrangent tout seuls les Gaspésiens ! Au fond c'est ce que nous faisons depuis 400 ans.

En 1957, les employés de la Gaspésie Copper Mines de Murdochville ont fait une longue grève qui a abouti à quoi ? A un procès qui fera jurisprudence et à reculer le mouvement syndical presque inexistant à ce qu'il était en Europe au début du dix-neuvième siècle. Si cela avait marché en 1957, je suis certain qu'il n'y aurait pas d'arrêt de travail à Chandler cette année. Dans le temps on disait : si ce n'était du gouvernement. Aujourd'hui ce n'est plus le même gouvernement. Les espoirs d'ailleurs se sont-ils justifiés ? Ou serons-nous mis en présence du proverbe : plus ça change, plus c'est la même chose ? Je ne veux plus croire au proverbe.

Aujourd'hui tout le monde a la chance de se tenir ensemble, de s'encourager ; le gouvernement aussi peut passer des belles paroles aux actes. Aux actes qui sont positifs, qui prennent l'intérêt des travailleurs en face d'un petit groupe de profiteurs (il s'en trouve pour défendre ces derniers et condamner les premiers). C'est le temps de passer aux actes qui feront comprendre qu'on ne traite pas les hommes comme des animaux. L'animal qu'on maltraite à quelquefois des réflexes cruels. L'homme aussi.

Le Gaspésien en arrêtant de travailler ne demande qu'à être traité comme un homme. C'est peu et c'est beaucoup. Si nous reculons encore cette fois-ci il nous faudra retourner au système du compte de barge.

Il ne le faudrait pas.

Charles Soucy, écrivain, Ste-Adelade, Gaspésie, Québec.

Appui d'un créditiste à la nationalisation de l'électricité

Le Ministre des ressources naturelles, M. René Lévesque, s'est fixé un objectif à atteindre : donner aux citoyens du Québec ce qui leur appartient de toute évidence, par l'intermédiaire de la Régie de l'Hydro-Québec, tout pouvoir sur la distribution de l'énergie électrique.

Il est une idée, dans l'encyclopédie Quadragesimo Anno, qui parle du contrôle de la monnaie et du crédit, etc., etc. Personne n'ignore, aujourd'hui, cette idée. Sa Sainteté Pie XI n'a pas fait d'allusion explicite à l'électricité. Cependant, chacun doit bien admettre qu'en 1962, il est devenu impensable de vivre une vie normale sans l'électricité mise à la portée de tous. C'est devenu aussi nécessaire, tout particulièrement avec le climat du Québec, que l'air qu'on respire. L'on sait la panique, l'angoisse de chacun en hiver, quand il y a panne de courant. Inutile d'insister sur les détails qui créent cette angoisse.

Or, exception faite des laudis, personne n'admet que des particuliers puissent posséder un contrôle quelconque sur l'air indispensable à tout être vivant, à quelque régime qu'il appartienne. C'est pourquoi, avec M. Lévesque, je suis de ceux qui croient non admissible que des particuliers exploitent à profit une chose indispensable à tous.

Ici, j'ouvre une parenthèse pour que mes amis créditistes me permettent de différer légèrement d'opinion sur un point qui, tout bien considéré, ne relève ni de la doctrine créditiste, ni du socialisme, ni du gouvernement central.

Bien avant que les CCF fassent peu connue sous le masque du NPD, il a été question de l'électricité ici, au Québec.

Ceux de mon âge n'ont pas oublié la campagne du regretté Dr Philippe Hamel. Hamel était un homme d'avant-garde. Chacun connaît des hommes politiques, dont l'un entre autres, est disparu de la scène. Dans le temps, ces hommes ont su profiter hypocritement de la popularité du Dr Hamel et de quelques-uns de ses amis, pour se hisser au pouvoir, et une fois bien installés, mettre de côté, comme trouble-fête, Hamel et les siens avec leurs idées. Il serait injuste de ne pas souligner, au passage, la lutte étonnante, pour la même idée, d'un homme qui, dans le temps, a dû supporter toutes les calomnies et médisances, jamais nettement prouvées, à cause de cette idée et d'autres, telle l'instruction gratuite. Je veux nommer T.-D. Bouchard, encore vivant et demeuré amer sur ses vieux jours. On comprend cette amertume sans toutefois l'excuser.

Maintenant chacun comprend le sens du titre de ce que j'appellerai les commentaires, qui sont dans la logique des choses.

Nos NPD québécois, dont je me méfie nullement en cause la sincérité des intentions, doivent s'abstenir, par simple respect de l'histoire, de s'attribuer une victoire qui n'est nullement la leur, mais bien la victoire de ceux qui sont disparus avant d'assister à cette renaissance d'un petit peuple qui veut vivre. Ah ! l'histoire, il n'y a rien comme elle pour ramener à la réalité des gens qui, dans le temps, fréquentaient encore, la petite école.

Quant à la question d'opportunité de la réalisation des idées de René Lévesque, ce ne relève pas de ma compétence.

On se plait, en certains milieux gazetistes, milieux vivant

de rumeurs toutes plus fantaisistes les unes que les autres, à vouloir trouver une division au sein du ministère libéral, sur ce sujet très particulier de l'électricité. On prête au premier ministre Lesage des interprétations contradictoires avec son ministre des ressources naturelles. D'ailleurs, il existe un refrain bien connu, qu'on ne prête même qu'à ceux qui sont riches d'idées. Je cite un exemple entre autres, où l'on se croit bien malin en prétendant comprendre la pensée du Premier ministre, lorsqu'il déclare publiquement aux affamés de divisions : On ne traverse pas la rivière avant d'avoir atteint le pont.

Combien de gens doivent crier au scandale de voir un ardent créditiste à Ottawa défendre, avec peu de talent, je suis le premier à le reconnaître, mais avec une profonde conviction, les idées du gouvernement libéral du Québec. Il n'y aura donc jamais moyen de comprendre cette engeance étrange que sont les créditistes. (Prière encore une fois de ne pas confondre avec bérêts blancs).

Eh ! bien oui, c'est comme ça que, pour ma part du moins, je comprends la vraie démocratie. A savoir : Libre de penser d'une façon en ce qui concerne Ottawa, et libre de penser aussi d'une tout autre façon au Québec. Que voulez-vous, on peut bien n'être pas tous séparatistes. Je ne conteste à personne d'avoir des idées personnelles, mais je voudrais bien que l'on en fasse autant pour mes propres opinions. Je veux que l'on sache, une fois pour toutes, que je n'oblige personne à partager mes opinions.

Eugène FORTIN, m.d., Saint-Victor, Beauce, P.Q.

Quelques leçons à retenir

Par GILBERT ETIENNE

Nous venons de voir pour quelles raisons une transposition du modèle chinois dans un autre pays du « tiers monde » nous paraît peu vraisemblable, à court ou à moyen terme (à de rares exceptions près).

En fait, la plupart des nouveaux Etats s'acheminent vers ce que nous appellerons le **neutralisme socio-économique**. Ils rejettent à la fois la doctrine de Washington et celle de Moscou ou Pékin pour chercher leur propre voie de développement. Une note socialisante domine, qui passe par toutes les variantes de l'arc-en-ciel. L'Inde entend conserver une place importante au secteur privé, l'Égypte le réduit comme une peau de chagrin. Les socialistes africains du Sénégal et du Mali oscillent, l'un vers la droite, l'autre vers la gauche...

La volonté de rester à l'écart du libéralisme occidental comme du marxisme-léninisme étant claire, la mise en pratique est beaucoup moins instable. Instabilité politique ou indépendance trop récente, plusieurs Etats manquent d'une véritable théorie du développement. Les onze années d'expansion planifiée en Inde font plutôt figure d'exception. Il faut dire que, contrairement au parti du Congrès indien ou au P.C. chinois, nombre de nationalistes africains ou asiatiques n'ont pas eu le temps de songer à leurs problèmes économiques avant l'indépendance. A moins qu'ils n'en aient pas mesuré l'importance.

Mobilisation des masses

Ce neutralisme a fini par avoir raison de l'attachement américain à la libre entreprise. Joutit des faveurs de Moscou et de Pékin ? Nous n'en sommes pas certains. Entre capitalisme et communisme il n'y a pas d'intermédiaire et on verra bien dans dix ans nous disait un Chinois dans un sourire lourd de scepticisme. Or, si les dirigeants des pays socialistes n'assouplissent pas leur raisonnement, ils risquent d'en être les premiers victimes. L'histoire récente des relations soviéto-guinéennes nous en donne un avant-goût.

Même sans recourir au système chinois de développement, les pays du « tiers monde » peuvent en prendre leçon.

Tout d'abord la notion d'effort national. A mi-chemin entre les sacrifices du peuple chinois et les méthodes d'autres nations, il devrait exister des voies intermédiaires d'utilisation des ressources compatibles avec les idéologies non communistes.

Il devient de plus en plus clair que, dans de nombreux cas, les systèmes classiques du financement (type soviétique inclus) ne parviennent pas à stimuler un relèvement suffisant des niveaux de vie, la pression démographique absorbant une large part des progrès. Or, l'existence de larges possibilités d'expansion qui n'exigent ni capitaux importants, ni spécialistes éminents. Dans l'agriculture, les exemples abondent, où des travaux simples relèvent les rendements à l'hectare de 30, 50 ou 100 %.

Pour cela il faut un encadrement solide et un milieu sociopolitique qui stimule les paysans, qui les intéresse à un effort supplémentaire. C'est-à-dire les réformes agraires là où elles s'imposent.

L'idée est dans l'air et commence à faire son chemin, sans qu'il faille y voir automatiquement une influence chinoise. Le troisième plan quinquennal indien (1961-1965) mentionne à plusieurs reprises « la participation de millions de familles paysannes à l'expansion de la production ». On parle, aussi en Inde, d'instaurer un service social obligatoire pour les autres secteurs, idée qui n'a certes rien de totalitaire, comparée au service militaire des pays occidentaux. Tout mettre en oeuvre pour augmenter la production d'un pays pauvre et trop peuplé devrait être un objectif de salut public aussi impératif que la défense nationale.

L'hebdomadaire du F.L.N. El Moudjahid abordait ce problème (21-12-61), lorsqu'il soulignait la nécessité de « mobiliser le peuple et tout le peuple au service du progrès économique et social ». Cette pétition de principe s'accompagnait d'une réserve, allusion peut-être indirecte aux difficultés chinoises : « la mobilisation des masses n'est pas une panacée... les moyens et les points d'application importent autant que les objectifs ».

Au Sénégal, au Mali, en Guinée, le terme « investissement humain » connaît une grande vogue, malgré des résultats encore quelque peu limités. Cette utilisation du potentiel humain est nécessaire, voire indispensable ; sans elle, la part de l'aide extérieure risque de devenir disproportionnée à l'effort indigène. N'est-il pas dangereux pour l'économie d'un Etat de se voir subventionnée à 50 % ou plus, par l'étranger ? Sénégal, Nigeria, Pakistan. Certains exemples dépassent l'entendement. Nous songeons au projet de créer le barrage du Kouilou et un puis-

(1) Avec une grave entorse : les « étudiants » de la campagne de l'acier populaire.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa
10 janvier 1919
Rédacteur en chef:
André Laurendeau
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal

« Le Devoir » est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire. Les engagements à long terme sont acceptés, qu'en est l'éditeur. La Canadian Press est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans « Le Devoir ». Les droits de reproduction des dépêches exclusives de « Devoir » sont réservés.
Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): \$12.00. Ailleurs au Canada: \$20.00. Étranger: \$25.00. Les abonnements à l'abonnement (un an): \$5.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la presse de publication.

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

CAMBODGE

LONDRES. — La Grande-Bretagne a annoncé, hier, qu'elle étudiait le projet du prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat du Cambodge, qui désire la tenue d'une conférence internationale qui assurerait à ces pays des garanties de neutralité et d'intégrité territoriale. Le Foreign Office poursuit des consultations avec 14 pays qui ont participé à la conférence de Genève sur le Laos. Le prince Sihanouk a écrit aux gouvernements de ces pays. Le premier ministre soviétique a déjà accepté le principe d'une telle conférence.

CUBA

MIAMI. — En dépit de l'attaque menée par des exilés cubains contre Miramar, en banlieue de La Havane, vendredi dernier, les négociations en vue de la libération de 1.000 Cubains détenus pour leur participation à l'invasion ratée de l'an dernier, reprendront cette semaine à La Havane. Le comité des familles de ces prisonniers a annoncé que ses représentants se rendront cette semaine à Cuba pour tenter de négocier les conditions de leur mise en liberté. Deux membres du comité seront accompagnés de l'avocat newyorkais James B. Donovan. Ils espèrent rencontrer le premier ministre Fidel Castro dès leur arrivée dans la capitale cubaine. Donovan, qui a négocié la libération du pilote américain Francis Gary Powers, capturé par les Russes à la suite de l'incident de l'avion d'espionnage U-2, était attendu hier à Miami.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

BONN. — Selon des sources dignes de foi, le chancelier de l'Allemagne occidentale, M. Konrad Adenauer, aurait écrit aux Alliés ainsi qu'à l'Union soviétique pour leur suggérer de tenir une réunion au sommet dans le but "d'éviter d'autres tragédies humaines à Berlin".

On présume que l'ambassadeur de Bonn à Moscou sera personnellement chargé de remettre la lettre du chancelier Adenauer au Kremlin. On apprend d'autre part que le sous-ministre allemand des Affaires extérieures, M. Rolf Lahr, a convoqué les ambassadeurs anglais, français et américain hier après-midi.

RUSSIE - CUBA

LONDRES. — Le navire soviétique "Ustyuzhna" a quitté le port d'Odessa à destination de Cuba avec un cargaison de 5.000 tonnes de céréales et une grue mécanique de 100 tonnes. L'agence Tass déclare que cette cargaison fait partie d'un fort accroissement des envois soviétiques à Cuba, envois qui atteindront probablement le double de ceux de 1961. Une dizaine de cargos sont déjà en route vers Cuba avec des automobiles, des instruments agricoles, des aliments en conserves et du bois. Ces navires rapporteront des cargaisons de sucre brut cubain en Russie.

HOLLANDE

LA HAYE. — Le gouvernement hollandais a déclaré hier que sa décision de céder la Nouvelle-Guinée occidentale à l'Indonésie avait été grandement influencée par un changement dans l'attitude des Etats-Unis et par le fait que ce dernier pays continue à fournir des armes à l'Indonésie. Le gouvernement a soumis hier au parlement un projet de loi ratifiant l'accord intervenu aux Nations-Unies, il y a une douzaine de jours.

PANAMA

PANAMA. — Une autre rébellion miniature contre le gouvernement panamien a pris fin hier, quand les troupes de la garde nationale ont capturé le chef des rebelles, le major José Hurtado, et 16 des 25 hommes qui avaient gagné les montagnes avec lui, après sa destitution comme chef divisionnaire de la garde nationale. Les troupes n'ont pas eu à tirer un seul coup de feu, même si Hurtado était blessé à la jambe gauche au moment de sa capture. Lors de sa destitution, les autorités l'avaient accusé d'activités subversives, mais d'autres milieux l'ont attribué à des difficultés conjugales.

CORÉE DU SUD

SEOUL. — La junte militaire qui gouverne la Corée du sud a fait appréhender hier l'ancien premier ministre John M. Chang, contre qui elle réclame l'emprisonnement à perpétuité en l'accusant d'avoir contribué à une somme de \$700 pour l'organisation d'un complot contre le régime. La poursuite soutient que les conspirateurs projetaient d'assassiner le général Chung Hee Park, chef de la junte, et plusieurs de ses collaborateurs. Elle a réclame la peine de mort contre quatre des 10 autres Coréens accusés de la même conspiration.

BELGIQUE - CONGO

BRUXELLES. — La Belgique a accepté d'appuyer le projet Thant pour une réunification pacifique du Congo. Le "plan Thant", prévoit la mise au point d'une constitution à caractère fédératif aux termes de laquelle le Katanga garderait une bonne part d'autonomie. Le premier ministre Cyrille Adoula, du gouvernement central, a déjà approuvé le projet des Nations Unies.

Dans un communiqué publié ce matin, le ministre belge des Affaires étrangères déclare notamment: "En offrant de mettre au point un statut fédéral pour le Congo, le gouvernement central et les Nations Unies rendent ainsi possible le règlement pacifique de la crise résultant de la sécession katangaise".

Le "plan Thant" prévoit, du point de vue fiscal, un partage équitable des revenus de la province du Katanga entre Elisabethville et Léopoldville, ainsi que l'intégration des forces militaires katangaises dans l'armée congolaise.

Un "sputnik" vers Vénus très bientôt

LONDRES. — Les savants britanniques montent la garde à l'oculaire de leur télescope géant car ils s'attendent à voir passer dans le foyer un engin que les Soviétiques pourraient fort bien envoyer vers Vénus "dès maintenant".

Si les Soviétiques lançaient un tel engin, il suivrait les traces du "Mariner II" lancé vers Vénus par les Américains et dont on s'attend qu'il arrive dans l'orbite de Vénus, le 14 décembre prochain, après avoir parcouru 180 millions de milles.

Un porte-parole de l'observatoire près de Manchester a déclaré: "Nous ne serions pas du tout étonnés de voir passer un tel engin venant d'URSS".

Vénus, en effet, se trouve actuellement, par rapport à la terre, dans une position particulièrement avantageuse pour recevoir la visite d'une fusée d'exploration. Dans huit jours, cette situation idéale aura cessé d'être pour ne plus se représenter avant 18 mois environ.

Etant donnée la concurrence à laquelle se livrent les Etats-Unis et l'Union soviétique, cette dernière, si elle ne veut pas se laisser distancer de près de deux ans par les Américains, se doit d'envoyer sa fusée vers Vénus dès à présent.

M. Hoover subit une opération de trois heures

NEW YORK. — M. Herbert Hoover, 31e président des Etats-Unis, a subi hier une intervention chirurgicale de trois heures pour l'ablation d'une tumeur intestinale. On procède depuis à des tests de laboratoire pour déterminer si cette tumeur était de nature cancéreuse. L'ancien président avait célébré son 88e anniversaire de naissance le 10 août. M. Hoover est un homme de constitution robuste. En 1958, il avait subi l'ablation de la vésicule biliaire et s'en était tiré à merveille, malgré ses 78 ans.

M. Hoover, un républicain, a occupé la présidence de 1929 à 1933, alors qu'il fut défait par feu Franklin D. Roosevelt.

Thant a discuté pendant quatre heures avec Nikita Khrouchtchev

MOSCOU. — M. U Thant, secrétaire général intérimaire des Nations Unies, a passé quatre heures en compagnie du premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev, avec qui il a abordé plusieurs grands problèmes internationaux, à Yalta, hier.

C'est ce qu'a rapporté, hier soir, l'attaché de presse de M. U. Thant, Rameses Nassif. Celui-ci a laissé entendre que M. Thant ferait probablement une déclaration jeudi au sujet de la visite probable de M. Khrouchtchev à l'ONU, en septembre.

Interrogé à ce sujet, Nassif a dit aux reporters: "Peut-être M. Thant aura-t-il quelque chose à vous dire à ce sujet quand il vous verra jeudi matin. Moi, je n'ai rien à dire". Quant aux questions abordées par les deux hommes d'Etat, Nassif a répondu: "Ils ont discuté des grands problèmes internationaux, y compris ceux qui se posent aux Nations Unies".

Après avoir discuté pendant deux heures, M. Khrouchtchev a conduit M. Thant à l'intérieur de sa villa d'été pour le déjeuner en compagnie des membres de la famille Khrouchtchev. Le déjeuner a duré

ALGER: le guérilla réprime un complot benbelliste pour capturer la capitale

ALGER. — Les commandants de guérilla qui sont maîtres d'Alger ont réprimé un complot de partisans d'Ahmed Ben Bella en vue de s'emparer de la capitale par la force.

Le lieutenant Ali Allouache, porte-parole des commandants, a révélé qu'une vingtaine de jeunes Algériens avaient été appréhendés au cours de descentes effectuées à l'aube dans la casbah d'Alger, où l'on a saisi des caches de grenades et de bazookas.

Allouache a aussi accusé l'armée française d'exploiter la crise algérienne et d'avoir un sérieux accrochage est survenu avec les troupes françaises, lundi, alors que plusieurs soldats algériens ont été tués durant une fusillade à Marengo, à l'ouest de la capitale.

Le commandement de l'armée française a confirmé cet accrochage, mais en accusant les Algériens d'avoir ouvert le feu sur des troupes qui protégeaient un fermier européen, au moment où celui-ci quittait le pays.

Les Français auraient eu trois soldats tués et sept autres blessés durant cet engagement.

La nouvelle nation algérienne traverse une période d'anarchie. Les Algériens continuent de se disputer entre eux et les forces de guérilla devenues maîtresses de la capitale manifestent un antagonisme croissant envers le vice-premier ministre Ben Bella, aussi bien qu'à l'égard des Français.

Faisant voir aux journalistes les armes confisquées hier matin, Allouache s'est écrié que de jeunes Algériens avaient constitué une bande de criminels dans le but de plonger la ville dans un bain de sang. Les individus appréhendés étaient alors rassemblés dans une petite pièce, à l'intérieur même des casernes. L'un d'eux supplia: "Nous sommes des Algériens. Nous ne voulons pas faire de mal. Nous gardions nos armes pour former la première garde républicaine de la ville".

"Peu nous importe qui est au pouvoir, dit un autre. Nous

ne connaissons pas la différence entre les willayas. Nous avons combattu les Français et maintenant nos frères nous accusent de trahison".

L'Algérie est divisée en six willayas ou zones militaires qui sont maintenant divisées, les willayas 3 et 4 d'Alger et à l'est s'opposant à Ben Bella et à son bureau politique. Les autres accordent un appui sans condition à Ben Bella.

Dans l'entre-temps, le colonel Boumediène, commandant de l'armée régulière algérienne, a convoqué tous les chefs militaires appuyant Ben Bella à une conférence dans la ville de Setif, en Algérie orientale. On prévoit que Ben Bella assistera à la réunion.

Le vice-premier ministre Belkacem Krim, qui a négocié le cessez-le-feu avec les Français, a de nouveau dénoncé Ben Bella, mais n'a manifesté aucune sympathie pour les jeunes officiers inexpérimentés dont les troupes de guérilla contrôlent toujours la capitale.

Dans un communiqué, Krim a proposé une nouvelle série d'entretiens "fraternels" pour mettre fin à la dispute concernant la direction du gouver-

nement. Il a exprimé l'espoir que "le peuple ne sera pas mené à une guerre fratricide et qu'il s'opposera à tout règlement de la situation par la force".

Accusant Ben Bella de vouloir imposer le socialisme comme si cela pouvait se faire au touché d'une baguette magique, Krim a invité la population à vaincre les efforts tentés par ceux qui veulent instaurer un régime de pouvoir personnel et de dictature.

Krim a dit être favorable à certaines réformes dans des perspectives socialistes, mais il a vivement critiqué le bureau politique de Ben Bella pour la remise des élections qui avaient été d'abord fixées au deux septembre. Cette remise fut le dernier geste posé par le bureau politique avant qu'il ne renonce à gouverner la nation de ses quartiers à Alger, par suite de l'opposition des 20.000 hommes de guérilla qui contrôlent la ville.

Nasser menace la Ligue arabe de s'en dissocier

SHÛRA, Liban. — La République arabe unie s'est retirée, hier, de la réunion du Conseil de la Ligue arabe et a menacé de s'en dissocier définitivement à moins que la ligue ne condamne la "comédie de calomnies" de la Syrie contre le gouvernement du président Nasser.

Ce geste a fait tomber à leur plus bas niveau les relations entre les deux pays. A leur mieux, elles sont demeurées tendues depuis septembre alors que la Syrie a rompu son association avec l'Egypte au sein de la République arabe unie, après une participation de trois ans.

La Syrie et les 11 autres membres de la Ligue arabe ont tenu une conférence à huis clos, immédiatement après le départ de la délégation égyptienne, dirigée par Akram Deiri.

Deiri avait lu une déclaration écrite dans laquelle il affirmait que sa délégation était venue en sachant parfaitement qu'elle aurait à affronter une comédie. La réunion du conseil avait été convoquée pour discuter les plaintes de la Syrie qui accuse l'Egypte de s'ingérer dans ses affaires. "Les accusations syriennes sont un tissu de mensonges que nous ne pouvons plus tolérer", a dit Deiri. Quant à la ligue même, Deiri a dit qu'elle était devenue une honte pour les pays membres et que, dans la situation actuelle, elle ne peut rien faire pour les aspirations des peuples arabes dans leurs luttes.

Pour ces raisons, a-t-il précisé, la délégation de la République arabe unie quitte la réunion et se retirera définitivement de la ligue, à moins que le conseil n'adopte immédiatement une attitude ferme contre la comédie de calomnies que jouent les Syriens.

Un membre de la délégation syrienne, Amin Fouri, a dit que les Egyptiens s'étaient retirés parce qu'ils craignaient d'être eux-mêmes condamnés par le conseil de la ligue, qui est composé de l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, l'Arabie saoudite, le Soudan, la Tunisie, le Yémen, le Koweït et l'Algérie.

(Suite à la page 2)

SERVICE DE DÉCORATION

• Bureaux d'exécutifs • Edifices publics • Salles de conférence, etc.

ORIGINALITÉ DANS LA DÉCORATION



André Saint-Amour

Claude Ferland
Décorateur-EnsembleGilbert Godbout
Décorateur-EnsembleJ.A. ST-AMOUR MEUBLE DE DISTINCTION
LIMITÉE

DÉCORATION INTÉRIEURE

6575 RUE, SAINT-DENIS CR. 4-8341
"A votre service depuis plus d'un demi-siècle"

ESPAGNOL
OU ITALIEN

- à partir de la fin de septembre
- un soir par semaine
- choix de soirs, heures, endroits
- certificats et diplômes reconnus
- prix très raisonnables
- tous les privilèges du membre de l'ULA: soirées de films, dîner-causerie, excursions, bulletins, etc.

Cours donnés à deux endroits faciles d'accès:

Ecole Notre-Dame-de-l'Espérance
rue St-Denis, en face du carré St-Louis

Ecole de La Mennais
angle des rues Beaubien et St-Denis

DIX PROFESSEURS COMPETENTS

DEPUIS 1940, PRES DE 8.000 ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique

UN. 1-3918 (jour) DU. 8-6865 (soir et fin de semaine)

— CRATIS —

L. D.

L'Union des Latins d'Amérique, 14 est, rue St-Jacques, Mtl 1

Je désire des renseignements au sujet des cours ☐ d'espagnol ☐ d'italien

aussi votre diplôme explicatif donnant droit de participer à une soirée récréative et à un tirage de nombreux prix de présence.

Nom Tél.

Adresse

LES COURS DU GESU

(COLLÈGE SAINTE-MARIE)

COURS DU SOIR POUR ADULTES

offrent, à partir du 24 septembre, aux personnes intéressées aux questions d'histoire, de géographie et de politique, six cours:

- Connaissance de la terre
- Géographie humaine
- Civilisation orientale
- L'URSS face à l'Occident
- L'actualité mondiale: les pays sous-développés
- L'actualité politique internationale

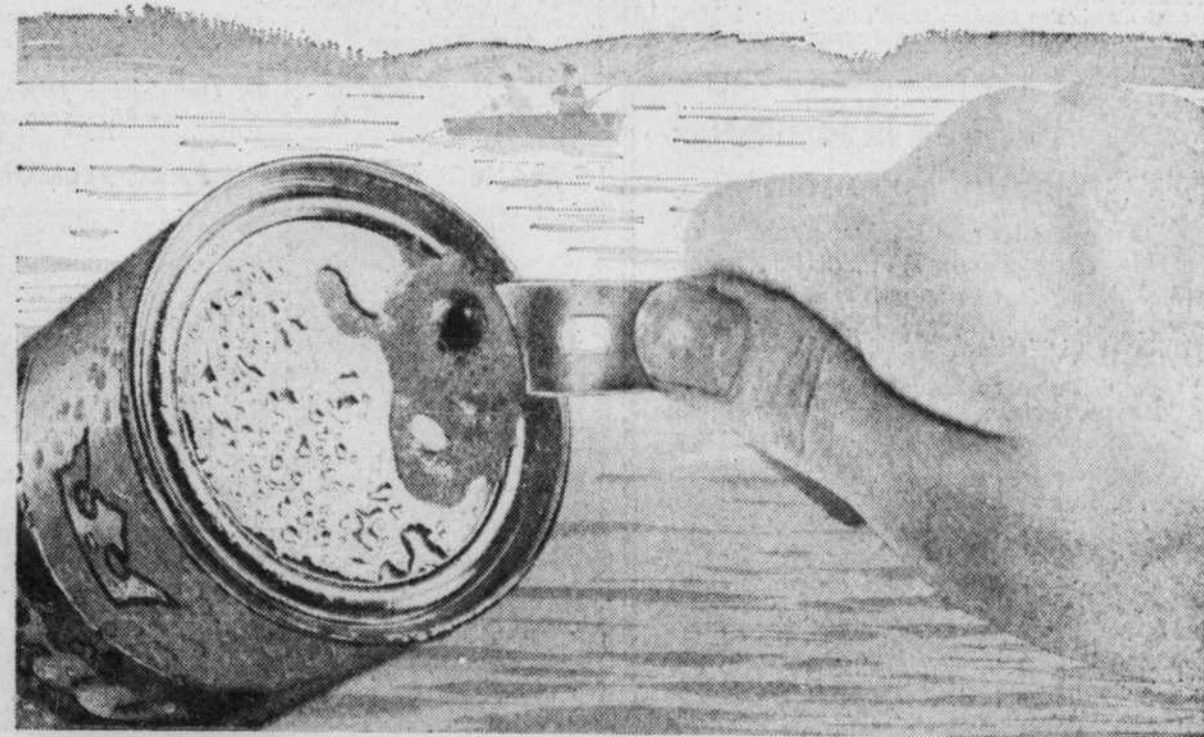
DEMANDER UN PROSPECTUS AUX: COURS DU GESU

1180, RUE BLEURY — MONTREAL 2
UN. 6-3611



EN CANETTES...

- Refroidit plus vite
- Facile à transporter
- Pratique



Durant la belle saison, nous vous suggérons de toujours avoir à la portée de la main une bonne provision de savoureuse bière **DOW** en canettes dans le pratique carton portatif de 12 canettes. Faciles à transporter, les canettes de bière **DOW** prennent moins d'espace et sont vraiment idéales pour la vie en plein air.



pour un PLAISIR GARANTI

AU REVOIR, MONSIEUR DUCOTEL !



Avec quatre théâtres d'été fonctionnant semble-t-il assez bien, l'art dramatique connaît chez nous un essor imprévisible il y a quelques années. La dernière-née de ces entreprises est, après Percé, Eastman et l'Estérel, le Théâtre des Prairies, situé à deux milles de Joliette dans la paroisse Notre-Dame-des-Prairies. Jean Duceppe y a installé un très beau théâtre rustique, formé de deux granges réunies. On y joue depuis quinze jours l'agréable comédie d'Albert Husson, "La Cuisine des anges", dans une mise en scène alerte et spirituelle de Georges Groulx. "La Cuisine des anges" avait été montée il y a neuf ans par le Théâtre du Nouveau Monde, au Gesù. Au Domaine des Prairies, la famille Ducotel revit sous les traits de Marcel Cabay (ci-dessus), de Lucille Cousineau et de Louise Marleau. Les rôles des trois bagnards sont solidement tenus par Georges Groulx, particulièrement brillant, Guy Provost et Hubert Loisel. Spectacle tous les soirs, sauf le vendredi.

Sélection d'aujourd'hui

Signalons ce soir à CBFT "Comment dites-vous", l'émission linguistique de Radio-Canada, à 7 h. 15, avec Gérard Dagenais et Jean Pelletier. A 7 h. 30, "Tête à tête" présentée pour une demi-heure les chansons de Guyane Guy et de Pierre Duda. A 9 h. 30, l'émission de variétés "Dans les rues de Québec" aura comme invité le chanteur Jules Bruyère. A 10 h. 30, nouvel épisode du téléroman de Jean-Robert Remillard, "Ab-soluto".

Le chœur des étudiants remarqué à Tanglewood

TANGLEWOOD, Mass. — Le chœur des étudiants de l'Université de Montréal s'est joint à la chorale du festival de musique de Berkshire, à Tanglewood, dans l'Etat du Massachusetts, pour interpréter la partie chantée de la "neuvième symphonie" de Beethoven. Au pupitre, Charles Munch, qui vient de quitter l'Orchestre symphonique de Boston, dirigeait les musiciens et les deux chœurs. M. Hugh Ross, directeur d'été de l'activité chorale du festival, a fait remarquer que l'interprétation des étudiants de Montréal avait été l'une des meilleures qu'il ait eues depuis une vingtaine d'années. Le chef d'orchestre Charles Munch doit venir à Montréal cet automne pour y diriger l'orchestre symphonique de Montréal.

UNIVERSITE DE MONTREAL COURS DU SOIR

A tous les adultes désireux d'accroître leur culture générale, l'UNIVERSITE DE MONTREAL offre les cours suivants :

Littérature et Civilisation

- 1) Colette, Christiane Rochefort, Françoise Sagan, Nathalie Sarraute
- 2) Camus et Sartre
- 3) Civilisation grecque
- 4) Peinture espagnole

Géographie humaine

- 5) Evolution de l'Afrique noire contemporaine

Psychologie

- 6) Psychologie de la personnalité
- 7) Psychologie de l'adolescent
- 8) Psychologie sociale

Sciences Sociales

- 9) Introduction à la sociologie
- 10) Anthropologie
- 11) Criminologie
- 12) Administration du personnel

LECTURE RAPIDE

Aucun titre académique n'est exigé pour l'admission à ces cours. Début des cours dans la première semaine d'octobre.

On peut s'inscrire immédiatement en écrivant à

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITE DE MONTREAL

C. P. 6128, Montréal 3

Téléphone : 733-9951, postes 396 - 397

À LA COMÉDIE-CANADIENNE

Les derniers concerts de la semaine de Jazz

Par Gilles Potvin

Les deux derniers concerts de la Semaine de Jazz du 27^e Festival de Montréal ont eu lieu dimanche et lundi à la Comédie-Canadienne, devant un public légèrement moins nombreux que celui des trois premiers concerts. Mais le succès n'en a pas été moindre, au contraire. Il semblait que plus les concerts s'accumulaient, plus l'enthousiasme du public grandissait. Dimanche, on a assisté aux débuts d'un orchestre réuni par le jeune saxophoniste-alto Lee Gagnon. L'ensemble ne travaille que depuis quelques mois, mais montre déjà de belles qualités d'ensemble et de cohésion. La majorité des arrangements sont dus à Vic Vogel qui en est le pianiste et joue aussi le trombone. L'orchestre de Lee Gagnon était la seule grosse formation du festival et, à en juger par l'enthousiasme du public, on s'est vite aperçu que la vogue du "combo" n'enlève pas au grand orchestre ses adeptes. Lee Gagnon et son groupe affectionnent la sonorité rutilante, bien cuivrée caractéristique d'un Stan Kenton ou d'un Harry James. L'orchestre compte d'excellents éléments, notamment un trompettiste — Al Penfold — vraiment remarquable sans oublier un jeune saxophoniste-baryton de grand talent. Lee Gagnon dirige avec souplesse, avec un penchant pour les gros effets sonores et rythmiques. Voilà une formation qui a été, le dirais-je, l'heureuse surprise de la Semaine de Jazz.

Esprérons que le groupe ne s'arrêtera pas là et continuera dans la bonne voie.

En seconde partie, dimanche, c'était l'énigmatique Jimmy Giuffrè et son trio, composé du pianiste canadien Paul Bley et du bassiste Steve Swallow. Giuffrè s'est fait connaître par une conception bien personnelle du jazz. Son style est dépouillé et rigoureux à l'extrême. On croirait à certains moments entendre des pages d'un Hindemith. Après l'exubérance de Lee Gagnon, cela formait un contraste des plus frappants.

Personnellement, je ne prise pas beaucoup ce genre, mais s'il dénote une conception originale et une recherche poussée du rythme qui est beaucoup plus suggérée que présente. Il n'en reste pas moins que Giuffrè est un virtuose remarquable, de même que ses collègues.

Lundi soir, c'était le concert final avec les débuts tant attendus du pianiste français Bernard Peiffer, établi aux États-Unis depuis huit ans. Peiffer a été une véritable révélation et le public a manifesté son admiration de façon non équivoque. On décèle immédiatement dans son jeu une formation classique des plus poussées, ce qui lui permet de réaliser au clavier la totalité de ses idées. À cela, il faut ajouter une imagination débordante et une préoccupation constante de la forme. C'est ainsi qu'il arrive à créer des

oeuvres d'une construction et d'une logique admirables, comme son "Blues pour Django" et son Prélude, Fugue et Trio, sur "Lullaby of Birdland".

Peiffer est un virtuose dans toute l'acceptation de ce mot. Le mécanisme est d'une perfection presque absolue et son contrôle de la sonorité en fait probablement un des tout premiers pianistes de jazz de notre époque, aux côtés d'un Art Tatum, d'un Fats Waller ou d'un George Shearing.

Le jazz de Peiffer est d'inspiration latine; pittoresque, brillant, quelquefois un peu facile, mais toujours contrôlé et logique. Peiffer, je crois, aura été, avec Chico Hamilton, un des grands noms de la deuxième Semaine de Jazz.

En première partie, Brother John Sellers a apporté une note originale au festival, en laissant entendre quelques "blues" et chansons du sud des États-Unis. Il a la voix caractéristique des grands interprètes de ce genre et son art, pour ce qu'il a de spontané, n'en est pas moins authentique. Il est accompagné par un jeune guitariste excellent, Karl Finger, et par le bassiste Don Habib.

Laissant à d'autres le soin de faire le bilan de cette seconde semaine de jazz, je dirai seulement qu'elle a été, à mon sens, très réussie et que la formule, pour audacieuse et risquée qu'elle soit, n'en est pas moins viable. Félicitations aux organisateurs.



CLAIRE GAGNIER, la populaire cantatrice canadienne, qui tiendra les premiers rôles dans le spectacle comprenant trois opéras canadiens en un acte que les Festivals de Montréal présentent sur la scène de la Comédie Canadienne pour trois soirs seulement, ce soir les 30 et 31 août, à 8 h. 30. Les oeuvres à l'affiche sont "Une mesure de silence", de Maurice Blackburn, "The Fool", de Harry Somers, et "Le Magicien", de Jean Vallerand. Jean Beaudet dirigera les oeuvres de Somers et Vallerand alors que Charles Reiner dirigera du piano celle de Blackburn. La distribution comprend en outre Jean-Louis Pellerin, ténor, Napoléon Bisson, baryton, Fernande Chiochio, contralto et Robert Serkin, basse. Jean Vallerand assure la mise en scène des trois oeuvres et les décors sont de Jean-Claude Rinfret.

À L'ESTÉREL

Du rire au rêve: deux comédiennes de l'Egrégore

Par Gaston Saint-Pierre

S'il pleut aujourd'hui et que la pluie vous oblige à courir vos vacances ou à les retarder, ne vous fâchez pas. Goûtez-moi votre air le plus détestable: j'avais fraternellement tout prévu l'autre samedi: il pleuvait.

L'Egrégore jouait Ionesco à l'Estérel ce soir-là, et la critique lui avait déjà dit tout son bien. "La leçon", la "Cantatrice chauve" et la pluie par-dessus; association non-ionsconienne, car le rire fusait malgré la température. Vous voilà "flagornant" les petites annonces. C'est peut-être d'Ubu-roi qu'il s'agit ce soir.

Des comédiens en vacances qui jouent pour passer le temps, pensez-vous? Allez-y voir! Les comédiens s'évanouissent dans la pluie. Il ne reste qu'un père Ubu, qu'une mère Ubu, qu'un professeur et qu'une élève dans "La leçon" et... "La Cantatrice chauve". Des interprètes qui rendent ces personnages, on ne remarque presque rien, sinon l'excellence de leur jeu, et parfois l'intonation d'une exclamation que l'on reconnaît. Et je suis loin de sacrifier à une figure de style. On s'amuse ferme au théâtre de l'Egrégore et on

quitte l'Estérel pour revenir en ville, la tête pleine de rires sonores et un sourire complice au coin des lèvres.

Dans cette nature merveilleuse, sur les rives du lac Masson, "deux ombres, un soir, s'en sont allées"... Kim Yaroshevskaja et Denise Morelle. Deux ombres qui prennent vite consistance lorsqu'on les voit jouer. Est-ce la mère Ubu, est-ce Denise Morelle, qui rit de ce rire énorme ou qui enfle son ventre de rouge comme un paysan? Est-ce Mrs Martin, est-ce Kim Yaroshevskaja qui minaudait avec cet art achevé du ridicule?

"Comme c'est bizarre, comme c'est curieux!" Elles ont un tel poids de vie qu'on ne sait plus.

Deux femmes vivent dans un cadre reposant, enchanteur. Le moiré du lac répond au velouté des collines qui le surplombent. Le silence de la nature apaise les inquiétudes, les tensions provoquées par le rythme trépidant de la ville. "Nous jouons beaucoup plus reposés qu'à la ville. Le jour, nous nous gorgeons d'air pur, de silence, de jeu. Et le soir, sur la scène, c'est l'éternel renouveau du théâtre qu'on retrouve avec plus de joie, plus d'ardeur."

"Et les méthodes de travail, la façon d'entrer en sensibilité avec un auteur, sont-elles différentes de celles dont vous avez l'habitude à la ville? Le fait d'assouplir vos muscles dans l'eau du lac Masson et puis, de sentir s'installer la nuit, influe-t-il sur votre façon de jouer?"

"Le théâtre... toujours le même partout, sur n'importe quelle scène. Le spectateur réagira de la même manière ici qu'à un théâtre de la ville. Le cadre ne change pas les méthodes de travail. Les répétitions sont plus détendues mais la fatigue éprouvée après un spectacle demeure la même."

Et Kim Yaroshevskaja d'ajouter: "Lorsque je

joue, j'aime plonger dans un personnage, faire corps avec lui. Il habite mon imagination, il invite ma sensibilité à le mieux comprendre, à l'aimer. Il a peut-être plus le loisir ici de s'installer!"

"Le metteur en scène n'entre-t-il pas parfois en conflit avec la conception que vous avez d'un personnage qui a forcé les retranchements de votre sensibilité?"

"Souvent. Mais plus le travail progresse, moins les heurts sont violents. Les observations du metteur en scène nous aident beaucoup à approfondir les auteurs que nous avons à interpréter. Il orchestre les sentiments et les passions que nous décelons chez les personnages à qui nous donnons chaque soir notre propre vie."

Mais les questions n'ont plus cours. Tout, la tranquillité ambiante, la plongée répétée dans un monde différent que l'on a fait sien

À OTTAWA

La conférence de presse du cirque de Moscou: un cirque

OTTAWA. — Le Cirque de Moscou a donné une conférence de presse qui ressemblait véritablement à un cirque.

Divers artistes, des représentants de l'ambassade et des interprètes gesticulaient à qui mieux mieux et parlaient avec animation, tous en même temps, en répondant aux questions des journalistes.

Une demi-douzaine des 55 artistes du Cirque devaient recourir aux services des interprètes, pour parler de leurs débuts nord-américains à Ottawa, hier. La tournée les conduira aussi à Toronto, Montréal et Québec.

Popov, le clown célèbre, l'âme du spectacle, a affirmé qu'il est un clown joyeux et son épouse, une très jolie femme, qui fait partie de l'orchestre, a certifié qu'il est très gai.

Quand on lui a dit que les Russes étaient considérés comme des gens sérieux, il a répliqué qu'on lui avait dit en France que les Anglais étaient sérieux, mais qu'il les avait trouvés très gais durant la tournée de l'Angleterre. Il a ajouté qu'il modifie rarement son numéro, et constate que l'humour est le même dans tous les pays.



Saviez-vous la nouvelle?... Le KON-TIKI s'est européen!

À L'ELYSEE

salle alain resnais

GATES OF HELL

en japonais, a-titres anglais

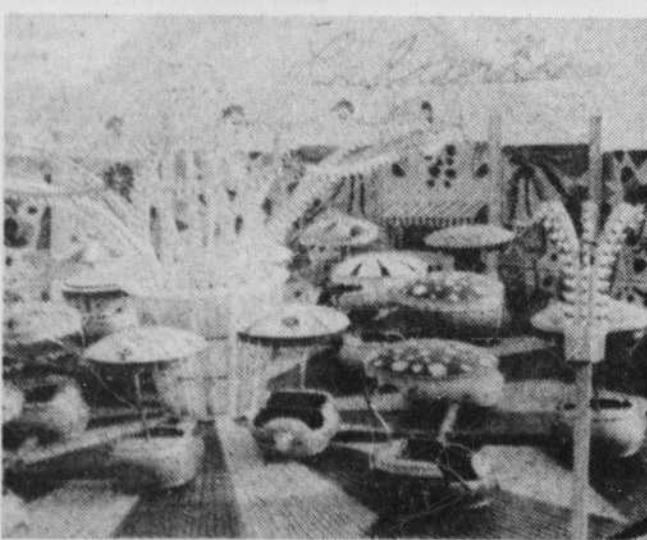
salle eisenstein

Pickpocket

en français

VI. 2-6053

LE MANÈGE CALYPSO AU PARC BELMONT



Présenté pour la première fois, cette année, au Parc Belmont, le manège Calypso s'est révélé, au dire des directeurs du Parc, l'un des plus populaires de l'année. Son mouvement rotatif, ses 800 étincelantes lumières rouges, ses décors gais et colorés nous rappellent l'Amérique latine, font de ce manège Calypso une promenade excitante et pittoresque. Si vous voulez expérimenter ce nouveau manège, il ne vous reste que cette semaine car le Parc Belmont ferme pour cette saison, à minuit, lundi, Fête du Travail, le 3 septembre.

ST-DENIS-BIJOU

Des anges aux figures sales

Il ne savent pas qu'ils jouent avec la mort!

KLARITOLNAY MARGIT BARA

QUAND LES CANONS SE SONT TUS

MONDY ROBERTS PORON DORLEAC

LES LOUPS DANS LA BERGERIE

Dès samedi, le 1er septembre!

JEANNE MOREAU

FRANÇOIS TRUFFAUT

Jules et Jim

un pur amour... à trois

A LA COMEDIE CANADIENNE

UN 1-3339



Mlle Lisette Désilets, fille de M. et de Mme Gérard Désilets, d'Actonvale et M. Jacques-André Brosseau, fils de M. et de Mme Marcel Brosseau, de Montréal, dont le mariage sera béni à l'église Saint-André, d'Actonvale, lundi, le 3 septembre. C'est M. l'abbé Maurice Lachaine qui recevra le consentement des nouveaux époux.



La mode européenne présentée par Eaton

La mode pour la prochaine saison froide fait en ce moment l'objet des préoccupations des élégantes autant que de l'industrie. Les grandes capitales rivalisent d'ingéniosité pour rendre la femme attrayante sous un aspect nouveau. Les défilés actuels en cours sont remarquables par le bon goût en général; en effet, on note plutôt des nouveautés susceptibles de plaire à toutes et à chacune.

La maison Eaton exhibe cette semaine des créations européennes ou d'inspiration européenne pour remplir une garde-robe complète, à partir du pyjama d'intérieur jusqu'au manteau de fourrure, en passant par les robes du jour et du soir, et les costumes de tissu ou de tricot, ces derniers étant, semble-t-il, installés à demeure et aussi élégants que pratiques. La silhouette n'a pas subi de grands changements, non plus que la longueur des jupes. Rien de sensationnel non plus, en fait de nouveaux tissus. Des couleurs hardies font leur apparition: du rose, beaucoup de rose, du plus tendre jusqu'au rose framboise écarlate; du bleu, du bleu gris jusqu'au marine, intercalés de bleu électrique, et de bleu gaulois très doux et profond.

Une robe longue d'hôtesse remet le crêpe en vogue, dans un ton de bleu nuit avec un corsage parsemé d'étoiles de paillettes, et une jupe sur le biais.

Pour les manteaux d'automne, la haute-couture française préconise le tweed noir et blanc, parfois recouvrant une robe blanche.

Pour les jours très froids de l'hiver prochain, chacune sera tentée par un superbe manteau d'astrakan brun, au dos blousant, et à la jupe circulaire, avec petit col de vision brun; tout ce qu'il faut pour subir patiemment la chaleur de ces jours-ci.

Pour faire connaître Shakespeare

NEW YORK — Des groupes d'étudiants d'écoles secondaires de l'Est des États-Unis ont actuellement la chance de mieux connaître Shakespeare.

Trois équipes de comédiens professionnels effectuent des tournées à travers différentes régions de l'Etat de New York, du New Jersey et du Connecticut. Ces manifestations artistiques sont présentées par le Théâtre de l'Education et par une troupe itinérante d'un Théâtre américain.

Un autre compagnie donne une version abrégée de "Jules César".

De plus, à New York, une collection de peintures et sculptures se rapportant à Shakespeare, dans le domaine théâtral et académique, par la Bibliothèque Folger Shakespeare, de Washington.

Ce don comprend 42 tableaux représentant des scènes tirées de pièces de théâtre d'après les versions d'Ellen Terry, sir Henry Irving, Edwin Booth et David Garrick.

On voit aussi un buste en marbre de Shakespeare qui avait été exécuté en 1851 pour l'exposition de Londres, sur la demande du prince consort.

Au moment où les écoles et collèges ouvrent leurs portes en septembre, un grand nombre d'élèves en auront beaucoup appris sur Shakespeare, grâce à ces tournées et expositions.

La Femme AU FOYER ET DANS LE MONDE



Deux-pièces en laine, de la collection Mirsa, une maison italienne qui se spécialise en tricot. La jupe et la partie inférieure de la marinière sont de teinte bleu marine, l'empilement et les manches sont vert irlandais. Un peu de broderie blanche orne le corsage. Porté avec un chapeau en velours gris perle. Présenté au défilé de mode du Salon de l'Ensemble, hier, chez EATON.

L'importance de l'étiquette syndicale dans la confection canadienne

L'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames présente à son kiosque de l'Exposition nationale de Toronto, un film intitulé "My Fair Label". Ce film a pour but de faire connaître l'étiquette syndicale de l'UNIOVD, symbole de qualité, de conditions de travail satisfaisantes et de fabrication hygiénique.

Le film, réalisé par George Strathairn de Montréal, fait appel à l'animation et à la photographie pour présenter, de façon intéressante, une image de la petite étiquette qui est cousue dans quelque 25.000.000 de vêtements fabriqués à travers le Canada chaque année.

"Nous avons essayé de créer une série de vignettes illustrant ce que représente l'étiquette de l'UNIOVD pour la clientèle a dit Mme Strathairn. "Quoique les vignettes elles-mêmes soient sérieuses de nature, nous avons utilisé la fantaisie afin d'attirer l'attention d'une façon plus efficace."

Des affiches postées dans l'édifice Reine Elizabeth au terrain d'exposition rappellent à l'auditoire que le court métrage "My Fair Label" met en vedette "La plus grande étoile canadienne de la mode: l'étiquette syndicale, ainsi que 20.000 figurants, faisant allusion aux membres canadiens de l'union."

Le thème du film est "Exigez l'étiquette syndicale", et, selon Mme Strathairn, artiste à la pige de Montréal, il met tout en oeuvre pour expliquer les "pourquoi" et les "comment" de la petite étiquette blanche et bleue cousue dans les robes, manteaux, costumes, tailleurs, costumes de bain, vêtements sport ainsi que plusieurs autres genres de vêtements pour dames et enfants fabriqués à Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, les grands centres du vêtement au Canada.

Bernard Shane, vice-président de l'UNIOVD au Canada, décrit le film comme "une autre initiative" de l'union dans sa campagne pour familiariser la femme canadienne avec la

L'ouvrière, mère de famille: un problème mondial

Mme Louis Couvreur, déléguée du Mouvement mondial des mères, à l'ONU, en visite au Canada

Le problème de la femme ouvrière d'usine et mère au foyer continue de préoccuper nombre d'associations féminines d'Europe et d'Asie comme de l'Afrique.

Dans une entrevue-éclair avec Mme Louis Couvreur, déléguée du Mouvement Mondial des Mères au Comité de liaison des organisations non gouvernementales à l'O.N.U., nous avons pu constater que ce problème de la femme ouvrière et mère est toujours d'actualité et les associations féminines internationales continuent de chercher les formules d'action qui permettraient aux mères des pays développés dont le sort est satisfaisant dans l'ensemble, d'aider celles dont les fardeaux dépassent souvent tout ce qu'on peut imaginer.

Une de leurs dernières études a été faite sur l'"hospitalisme", c'est-à-dire qu'on appelle le désarroi nerveux des enfants qui ont changé souvent de mains, d'institutions ou de foyers.

Là aussi, on a découvert que rien ne remplace, pour l'enfant, le fait de vivre avec sa mère, toutes ses premières années et ce n'est pas d'hier qu'on est arrivé à la conclusion qu'un foyer médiocre vaut mieux que la plus belle des crèches, et à la conviction que l'éducation des mères est capitale pour maintenir ou refaire la

santé morale dans la famille.

Reconnaître ces vérités en congrès ou en séance d'étude et les faire accepter par les intéressées elles-mêmes, et arriver à obtenir les lois sociales nécessaires pour favoriser l'application des principes découlant de ces vérités, c'est toute une affaire. D'autant plus que les déléguées ultra-féministes à l'O.N.U. et ailleurs, dans les congrès, ne demandent que l'égalité dans le travail à l'extérieur sans se préoccuper que l'ouvrière, mère de famille, a toujours deux tâches sur les épaules deux tâches qui provoquent, souvent très tôt, le surmenage et la fatigue nerveuse.

Le Mouvement Mondial des Mères, de fondation française, et maintenant accrédité auprès de l'O.N.U., de l'U.N.E.S.C.O. et de l'U.N.I.C.E.F., a donc pour but de chercher, de travailler à améliorer les conditions de vie des mères en général, mais spécialement en pays sous-dé-

veloppés ou fortement industrialisés et qui requièrent le travail à l'usine de la mère, à cause de l'insuffisance du salaire de l'ouvrier.

Le Mouvement Mondial des Mères, qui a eu comme instigatrice, Mme Andrée Butillat, une grande catholique sociale, est en plein développement, en pleine action. Ce mouvement est le résultat, le renouveau d'une action internationale menée dès 1933, et puisant sa source dans un congrès organisé à Paris par l'Union féminine, civique et sociale sur "le travail industriel de la mère et le foyer ouvrier".

En juin 1947, dans les locaux de l'U.N.E.S.C.O., et à l'issue d'un 3e congrès sur la mère, les déléguées de 28 nations fondèrent une organisation permanente de représentation des mères dans le monde, donc le Mouvement Mondial des Mères. Son but est d'ordre social et son orientation se trouve définie dans une déclaration de principes, "la Charte de la Mère, élaborée lors de la fondation du mouvement. C'est encore au M.M.M. que revient le mérite d'avoir obtenu de la législation française des allocations qui permettent à l'ouvrière nécessiteuse de rester au foyer pour ses jeunes enfants.

Mme Couvreur est venue au Canada établir des contacts avec divers organismes féminins au nom du M.M.M. Elle partait pour Ottawa hier.

Le Mouvement Mondial des Mères a été mis en vedette à plusieurs reprises dans la page féminine du "Devoir", à l'occasion d'un congrès ou autres activités.

La couture chez soi



Deux versions d'une jupe ample: par plis ou à godets. Deux longueurs de manches aussi, plus pratiques pour la prochaine saison. Col et revers arrondis.

Le patron imprimé no 9484 est offert pour les demi-tailles: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 4½ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50 au Service des Patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Les Poupées à l'Eglise

BOURNEMOUTH, Angleterre (P.C.) — Le révérend John Colbrook, vicar de l'Eglise anglicane de Bournemouth, en Angleterre, a demandé aux parents qui amènent de très jeunes enfants à l'église, d'apporter également leurs poupées.

"Durant le service religieux, il est encore préférable qu'un enfant joue avec son oursin, plutôt que de s'amuser à tirer les cheveux de la petite fille placée en avant de lui," dit-il.

Horaire de la radio CBF

- 11.30 - Les Joyeux Troubadours
- 12.00 - Jeunesse d'été
- 12.15 - Les visages de l'amour
- 12.30 - Le réveil rural
- 12.45 - Tu es roi chez toi
- 12.59 - Signal-horloge
- 1.00 - Radio-journal
- 1.15 - Nouvelles sportives
- 1.30 - La tête à l'ombre
- 1.45 - Arc-en-ciel
- 2.00 - Radio-journal
- 2.15 - Le Compil du disque
- 2.30 - A votre choix
- 2.45 - Radio-journal
- 3.00 - Les chefs-d'œuvre de la musique
- 3.15 - Chansonniers
- 3.30 - Aux trois pignons
- 3.45 - Métro-magazine
- 4.00 - Radio-journal
- 4.15 - Métro-magazine
- 4.30 - Entracte
- 4.45 - Nouvelles sportives
- 5.00 - Radio-journal
- 5.15 - Musique en dinant ou Reportage imprévu
- 5.30 - Rythmes sud-américains
- 5.45 - Radio-journal
- 6.00 - Opérettes
- 6.15 - Jazz de la B.C.C.
- 6.30 - Radio-journal
- 6.45 - Les mondes imaginés
- 7.00 - Concert du mercredi
- 7.15 - Trente minutes d'information
- 7.30 - Adagio
- 7.45 - Nouvelles sportives
- 8.00 - Aux portes de la nuit
- 8.15 - Radio-journal
- 8.30 - Blues et insomnies
- 8.45 - Radio-journal
- 9.00 - FIN DES ÉMISSIONS

9484

Le patron imprimé no 9484

Le patron imprimé no 9484 est offert pour les demi-tailles: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 4½ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50 au Service des Patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



Doux, souple, très féminin, les plumes ou duvet de barabou ont été choisis par le dessinateur Jerry Yates pour égayer cette cloche d'automne qui fait un chapeau très voyant. Sa collection complète a été présentée à Montréal récemment.

Humour de tous pays

M. Brown. — Tu vas construire un abri antinucélaire dans ton jardin?

M. Binks. — Je crois bien, mais je ne parviens pas à tomber d'accord avec ma femme.

M. Brown. — Pourquoi?

M. Binks. — Mais voilà. Elle veut absolument avoir un abri avec fenêtre pour voir ce qui se passe à l'extérieur!

Il y en a donc un

Un psychiatre raconta à un autre:

— J'ai un client tout à fait extraordinaire.

Ah! Qui? Quel symptôme présente-t-il?

— Il éprouve du plaisir à payer ses impôts.

L'avenir est à lui

— Pierrot, demande maman, pourquoi ne joues-tu pas avec ton train?

— Pour ne pas l'abîmer. Je veux le garder pour mes enfants.

— Et si tu n'as pas d'enfants?

— Alors, ce sera pour mes petits-enfants.

VOYAGE EXCEPTIONNEL

du 30 novembre au 23 décembre: Le Portugal, l'Espagne, la Côte d'Azur, Rome en plein concile, la canonisation du R. P. Pierre-Julien Eymard, Florence, Venise. Sept jours à Paris, et Joyeux Noël dans les beaux souvenirs.

Itinéraire composé et dirigé par François Gaudet-Smet

\$835.00

Pour renseignements, écrire à

CLAIRE VALLEE, Saint-Sylvestre (Nicotie) ou à Montréal, téléphone 4-8-2282

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Année scolaire 1962-63

L'ouverture des classes de

aura lieu le mardi, 4 septembre 1962 à 9 heures de l'avant-midi

LE SECRÉTAIRE PAUL-E. ALIN

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VARENNES comté de Verchères DEMANDE

Une institutrice pour l'anglais au cours secondaire, 8, 9, 10, 11e année. Deux institutrices pour le cours secondaire en 9e et 10e année. Une institutrice pour les sciences (Physique chimie) en 10e et 11e année. Un professeur d'éducation physique et capable de prendre charge d'O.T.J. de Varennes. Bons salaires à personnes qualifiées, convention collective de travail, 30 minutes de Montréal (C.T.P.). Dix années d'expérience reconnues.

Tél.: l'avant-midi OL. 2-2525

Petites annonces du "Devoir"

- CHAISES À VENDRE**
CHAISES ultra-modernes, \$5 à \$20, balance d'inventaire, 4767, Dagenais, 8h. a.m. à 8h. p.m., samedi jusqu'à midi. 30-8-62
- CHALET À VENDRE**
MAGNIFIQUE CHALET d'été situé au lac Abouette, près de St-Jacques. Vaste terrain. Puits artésien. 3 chambres à coucher, cuisine, grande salle et solarium. Prix raisonnable. S'adresser à: Jean-Paul Beauchamp (Montréal), MU. 1-0437, ou Jean-Paul Gauthier (St-Jérôme), GE. 8-3471. JNO
- COTTAGES À VENDRE**
OUTREMONT
IMMEUBLES M. — A-D. Préféréntiel, split-level, 9 belles pièces nouvellement décorées, salle de jeu, 3½ salles de bain, terrasse avec vue superbe sur la montagne, tapis mur à mur, tentures, appareils électriques, \$68,000. — CR. 3-3789. 30-8-62
- OUTREMONT**
ANCIEN MANOIR, 10 grandes pièces, parfaite condition, foyers artistiques, site idéal pour professionnel, beau terrain. — CR. 3-3789. 30-8-62
- OUTREMONT**
DANS ST-VIAEUR, près d'un parc, écoles, collèges, idéal pour grande famille, \$23,500. — CR. 3-3789. 30-8-62
- OUTREMONT**
Outremont cottage neuf, très approprié pour professionnels, 10 pièces, \$43,000. Pour renseignements et rendez-vous, RE. 1-6901 de 3h. à 7h. 4-9-62
- DEMANDE D'EMPLOI**
JEUNE licencié ès lettres avec spécialisation en espagnol et en français offre ses services comme professeur, Gilles Lavoie, R.R. No 4, Châteauguay, Qué. — Tél. LI. 3-5992. 30-8-62
- DIVERS**
ÉCOLE-CARRIÈRES, bijoutier - orfèvre, barbier, coiffeur, coiffeuse. Demandez prospectus, allocation de voyage et bénéfices. TRANS-CANADA BEAUTY INDUSTRIES, LTD. Moncton, N.B. 8-9-62
- ÉDUCATION**
COURS anglais, français, espagnol, moins de \$1.00 l'heure. Individuel ou petit groupe, jour ou soir. Club de conversation gratuit. Montréal Language School, 1040 ouest, Sherbrooke. — Tél. VI. 9-5871. 11-9-62
- INSTITUTEURS DEMANDÉS**
INSTITUTEURS demandés pour une classe régulière de français et pour enseigner le français dans les 10e années. — S'adresser au secrétaire-trésorier, C.P. 4077, Malartic, P.Q. 8-9-62
- LOGEMENTS À LOUER**
5255 Place de Neaux, près Bosquet, 5 pièces fermées. Neuf. Libre 1er oct. Cause départ. Tél. 254-0667. JNO
- ST-BRUNO, Appartements Lorraines**
Logements à louer, prix modérés, très bien situés, 28 rue Seigneuriel, St-Bruno, tél. 653-4296 ou OL. 3-4606. 3-9-62
- SECRÉTAIRE DEMANDÉE**
POUR ÉTUDE d'avocats spécialisés, doit être parfaitement bilingue et avoir expérience du travail judiciaire. — VI. 2-8752. 30-8-62
- TAILLEUR**
Faites transformer votre habit à devant croisé en un jolli complet à devant simple, dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 331 est, rue GUIZOT. — DU. 8-2338 J.N.O.
- TRANSPORT CAMIONNAGE**
ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs RA. 5-2421 J.N.O.
- VOITURE À VENDRE**
BUICK '58 — Toit rigide, 2 portes, radio, 35,000 miles, automatique, très bonne condition. Propriétaire, environ \$1,100. — Pharmacie Lamoureux, LA. 1-4606. 30-8-62
- VOYAGEUR DEMANDÉ**
MAISON bien établie dans le commerce d'articles d'église et de cierges demande voyageur pour clientèle en dehors de la ville. Auto requise. Écrire: Case 352, "Le Devoir", Montréal. 8-9-62
- TARIF**
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"LE DEVOIR" — VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 3 heures la veille de la publication).
ANNONCES ORDINAIRES
Tarif minimum de \$1.00 pour 5 lignes (25 mots).
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot. Les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 mots.
GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à deux lignes.
Naisances, services, service anniversaire, grands-mères, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum: \$1.00.

En une décennie, l'encours des Prévoyants a quintuplé, à \$312,000,000.

potins financiers

La Bourse de Londres avait l'allure erratique au début de ce semaine. Celle de N.Y. s'est comportée décidément à la baisse. Quant aux Bourses de Montréal et de Toronto, elles paraissent encore irrégulières.

Le prix du métal-argent a monté de nouveau, hier, sur le marché anglais, touchant le plus haut cours depuis 42 ans. L'industrie de la photographie serait cause d'une demande accrue pour ce métal.

The Hanna Mining Co. ferme Cannon Iron Ore Mine. C'est la 21ème entreprise à agir ainsi, car, la veille, Tobin Mine, appartenant à Republic Steel, en avait fait autant.

La mesure que nous approchons du congé de 3 jours francs en fin de semaine à l'occasion de la Fête du travail, il faut s'attendre à ce que Wall Street et nos marchés soient au ralenti, d'autant plus que les incertitudes économiques et internationales présentes ne sont pas un stimulant pour acheter. Rien d'étonnant qu'Arthur Wiesenberger & Co. conseille une politique d'accumulation de réserves, en vue de jours meilleurs évidemment à la bourse.

La moyenne des industriels de Dow Jones a baissé de 7,32 points hier sur la bourse de New York.

La monnaie brésilienne a baissé hier à 720 cruzeiros au dollar, contre 360, au dollar il y a à peine quelques mois.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La BCN et Crédit Québec Inc. ont obtenu une émission de \$250,000 à 6%

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Ste-Rose-de-Delegé, comté de Temiscouata, ont vendu récemment à la Banque Canadienne Nationale et au Crédit Québec, Inc., une émission de \$250,000 d'obligations à 6%, échéant en séries de dix ans, à un prix de 98.57, soit un loyer moyen de 6.3467%. L'emprunt comporte un solde de \$71,000, à renouveler en 1972 pour un terme additionnel dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$160,000. D'après le 1er septembre 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er septembre 1963 au 1er septembre 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 21 juin 1962, est contracté pour la construction d'une école élémentaire de douze classes. L'octroi de \$160,000, applicable au service de l'émission, est payable en quatre versements annuels et consécutifs de \$40,000, de 1963 à 1966 inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1961-1962, s'élevait à \$1,308,832, y compris \$521,432 pour les compagnies. Le 30 juin 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$39,000.

Une hausse de la Bourse semble attendue pour cet automne

On lit dans le dernier bulletin de Hugh Mackay & Co., affiliée à W. C. Pittfield & Co. qu'à en juger par le comportement des titres en bourse au cours de la semaine dernière, la reprise de l'été manifeste encore beaucoup de vigueur; à ces niveaux cependant, quelques prises de profits seraient rationnelles et justifiées, ce qui possiblement, préparerait le terrain pour une nouvelle hausse au cours de l'automne. Nous conservons notre optimisme quant à l'activité de la Bourse et des affaires pour le reste de l'année mais nous sommes très conscients de l'empressement des haussiers à liquider leurs titres et de la rapidité avec laquelle disparaît toute spéculation par suite d'une crise financière grave. De plus, il n'y a aucun indice présentement qui puisse nous indiquer que le gouvernement soit en mesure d'attaquer les problèmes primordiaux qui sont si apparents dans la crise actuelle. Les mesures d'urgence semblent avoir influencé la confiance actuelle et auront certainement un effet sur les résultats de notre balance de paiement, mais les placeurs devraient se poser la question à savoir ce qui arrivera une fois retirées ces mesures d'urgence. Un danger réel existe, c'est que nous soyons aveuglés par une fausse confiance. L'opinion publique actuelle et la spéculation sur le marché au cours de la semaine dernière sont des preuves de l'existence d'une telle confiance au moins dans certains milieux. Les problèmes financiers qui posent notre balance de paiement, demeurent encore un facteur important pour le développement et la prospérité de l'économie canadienne et nous croyons que tout placeur de fonds devrait suivre attentivement la politique du gouvernement à cet égard. Tant que cette politique demeurera imprécise pour ce qui est de sa portée à long terme, il serait mieux de garder des réserves et ne choisir pour le moment, que des titres qui devraient malgré ce problème, se bien comporter. Les titres de banque, qui ont subi des pertes beaucoup trop fortes à notre avis, sont présentement à des prix attractifs malgré qu'ils aient repris déjà une partie du terrain perdu.

Laurentide Financial Corporation affiche un actif accru de \$219,455,710 vs \$247,015 il y a 10 ans

Laurentide Financial Corporation Ltd. a eu des recettes nettes consolidées de \$2,361,469 au cours de l'exercice financier clos le 30 juin 1962, contre \$1,751,913 précédemment, soit donc l'équivalent de \$1.40 par action ordinaire — il y en avait 1,228,361 en cours — vs \$1.20 antérieurement, alors qu'il n'y avait que 1,196,548 actions en circulation. Il ressort du message transmis aux actionnaires, en même temps que le bilan, par M. Paul Saunders, président, qu'au cours du dernier exercice, la compagnie avait vu ses recettes nettes augmenter de 35% et ses bénéfices de 64% — ces derniers se totalisaient au 30 juin 1962 à \$190,669,930 contre \$141,954,371 antérieurement. De tels résultats font bien ressortir l'excellence de la direction — incidemment, l'un des nôtres, M. Roland Therrien, en est le vice-président senior — et ils augurent bien pour le présent exercice financier. La politique de diversification en cours fut un développement favorable au point que la compagnie a connu une croissance, dépassant le taux moyen pour les sociétés de financement au pays. On peut en juger par le fait que la société augmenta ses emprunts à courts termes de plus de \$22,000,000 l'an dernier et que ses emprunts non garantis furent de \$13,000,000. Comme la concurrence fut des plus vives dans le commerce de l'argent l'an dernier, il est donc logique d'en conclure que les résultats précités sont fort encourageants, d'autant plus que le président de Laurentide Financial Corp. s'attend à ce que les opérations continueront d'augmenter au cours du présent exercice financier au point que l'on prévoit la nécessité d'ouvrir de nouvelles succursales afin d'être en mesure de mieux accommoder les emprunteurs — incidemment, en plus d'avoir des bureaux à Vancouver, Calgary, Montréal, Toronto, Winnipeg, etc., au Canada, elle en possède à Los Angeles et San Francisco aux États-Unis et à Nassau, dans les îles Bahama. Le caractère international de ses activités contribue à la renommée du Canada à l'étranger. Au dire de M. Saunders, Laurentide Financial Corp. projette d'ouvrir 22 nouvelles succursales au Canada et 14 aux États-Unis, d'ici la fin de l'année 1962 et ce programme d'expansion serait continué en 1963. C'en est assez pour expliquer l'intention de la direction d'augmenter le capital — probablement de 1,000,000 d'actions ordinaires — afin d'être en mesure de faire face à des affaires de plus en plus considérables. On peut en juger par le fait que son actif atteignait les \$219,455,710 le 30 juin 1962, au regard de \$173,282,265 en 1961, de \$75,565,899 en 1959, de \$407,274 en 1955 et de \$247,015 seulement en 1953, soit à ses débuts. De tels chiffres comparatifs se passent de commentaires.

Marcel LÉMENT



M. Ian-H. Lute

M. Ian-H. Lute vient d'être nommé à la direction de la nouvelle section atlantique de la division des transports et approvisionnements de la compagnie Imperial Oil. Il a ses bureaux à Montréal et il est entré en fonctions le 1er septembre. La section atlantique comprend le Québec, la vallée de l'Outaouais et les provinces maritimes et elle se subdivise en deux régions; celles de Montréal et d'Halifax. M. Lute, entré à l'Imperial Oil en 1929, possède une grande expérience en matière de transport du pétrole. Nommé directeur adjoint du trafic en 1949, il avait accédé en 1961 au poste de directeur du trafic de la division des transports et approvisionnements.

BOURSE DE MONTRÉAL

La place locale hésite à quelque peu hier

Les valeurs étaient généralement en baisse, hier, aux Bourses Canadienne et de Montréal. Les pertes l'ont emporté sur les gains dans une proportion de huit contre cinq. Le volume des échanges a été réduit le compartiment des industrielles mais assez actif dans les sections des mines et des pétroles.

Les métaux essentiels étaient généralement en baisse. International Nickel a perdu 1 1/8 à 66 5/8, Hudson Bay

À noter...

La Banque Provinciale du Canada compte un nouveau président du conseil dans la personne de M. Roland Bock, à la tête de Bock & Tétrault Ltée, marchands de bois en gros, vice-président d'Eagle Lumber Cie, et membre des conseils d'administration de maintes entreprises commerciales et financières. Cette nomination fut fort bien vue du monde des affaires et de la finance, et elle est, en quelque sorte, le couronnement d'une carrière bien remplie, qui devrait servir d'exemple à notre jeune génération d'hommes d'affaires. Nos félicitations à M. Roland Bock.

East Sullivan, dont l'année fiscale se terminera le 31 du mois d'août montrera sans doute des profits supérieurs à ceux des dernières années. Pour les onze mois terminés, du présent exercice financier les profits d'opération sont de \$1,293,324.51 sans tenir compte des revenus placements. La réserve de minéral serait maintenue comme par le passé, pour une période de trois années.

10,000 actions ordinaires additionnelles de Consolidated Textile Mills Limited ont été ajoutées à la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière le 28 août 1962, sous réserve d'avis de leur émission, conformément à une option consentie à l'un des dirigeants de l'entreprise.

Northern Acceptance Corp. succède à Kwik Park Corporation et le capital-actions de cette dernière a été réduit de \$40,000 à \$8,000.

La Corporation d'Expansion Financière vient d'obtenir la permission de hausser son capital de \$3,600,000 à \$8,987,500; le capital-actions additionnel étant divisé en 487,500 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$9 chacune et en 1,000,000 d'actions privilégiées d'une valeur au pair de \$1.00 chacune.

Le rejet par la Cour Supérieure de la demande d'une injonction permanente par la Cité de Montréal aux fins d'arrêter une augmentation des taxes de gaz par la Corporation de Gaz Naturel du Québec expliquerait la fermeté des titres de cette compagnie hier en bourse. Il importe, toutefois, de ne pas perdre de vue que la finance de plusieurs millions de dollars, attendue pour cet automne et le fractionnement probable du capital-actions à raison probable de 1 pour 10 militant contre toute hausse accentuée des titres de cette compagnie.

Le département de la Justice aux E.-U. a demandé à une Cour fédérale d'émettre un ordre défendant à House of Seagram Inc., de fixer les prix de vente des liquors aux États-Unis, en vertu de la loi anti-monopole et à la loi sur le commerce de l'alcool. La loi anti-monopole, une action en même temps, une action contre l'entreprise.

Reitman's Canada Ltd. Giant Key Corp. de Oakville et Joseph Kleinstein d'Oakville, Ontario, annoncent conjointement la formation d'une entreprise de \$1,000,000. (La Reit-Way Ltd.) aux fins d'établir au Canada des magasins où l'on se sert soi-même.

Tenue du congrès annuel

Le congrès annuel des clubistes de la compagnie d'assurance-vie Les Prévoyants du Canada s'est tenu cette année dans le New Hampshire à The Balsams, près de Dixville Notch, et s'est terminé hier soir par le grand banquet traditionnel offert aux clubistes et à leur épouse.

Message du président

Dans son allocution, le président de la compagnie, M. Gérard White, a souligné le 20e anniversaire de la compagnie, en comparant les réalisations de la première décennie aux résultats atteints en 1962.

Le capital global des assurances en vigueur, en atteignant \$312 millions, a plus que quintuplé le montant de \$60 millions de 1952. L'actif est passé de \$3,300,000 à 16 millions, alors que les nouvelles affaires souscrites et payées en 1962 atteignaient \$42,000,000, à comparer avec \$7,000,000, en 1952. Au cours des dernières 10 années, le nombre des divisions a doublé ainsi que le nombre des représentants.

Conservation des affaires

M. White traita ensuite de l'importance de la conservation des affaires et fit remarquer: "Qu'un bon assureur, en préconisant une formule de service plus large et en continuant de travailler à l'édification de la compagnie idéale". (Comme nous y avons consacré notre éditorial du 22 courant, nous nous garderons donc d'y revenir ce matin.

Faisant allusion à l'entrée prochaine dans le domaine de l'assurance-générale, le président déclara que le rôle de l'assurance de carrière, au service réel, ordonné, efficace. Pour conclure que: "Heureusement chez nous, nous n'avons pas à déplorer le fleau des déchéances, ce qui nous a valu dans le passé et jusqu'à ce jour, l'estime et la considération de tous ceux qui sont engagés dans le commerce de l'assurance-vie".

M. Tancrède Sicard, C.L.U., a présidé le congrès. Le président du congrès, M. Tancrède Sicard, directeur des Agences, offrit ses félicitations aux congressistes qui ont atteint un nombre record et la proclamation du palmarès 1962 fut donnée par MM. Guy A. Paquet, C.L.U., et L.J. Tremblay, directeurs adjoints des agences.

M. Sicard rendit aussi hommage aux trois nouveaux C.L.U. à la compagnie: MM. Réginald Gastonguay, Matane; Marcel Ferron, Ottawa; Camil Ouellet, Montréal, ainsi qu'aux nombreux représentants qui ont obtenu le Certificat National de Compétence.

Personnalités présentes au Congrès. Parmi les personnalités présentes au congrès, on remarquait MM. Gérard White, C.A., président et gerant général, et Mme White, de Québec; Aimé Dery, L.S.C., vice-président, et Mme Dery, de Québec; l'hon. Edouard Asselin, C.R., C.L., et Mme Asselin, de Montréal; M. Roland Chagnon, C.A., de Montréal; M. Charles-Eugène Demers, et Mme Demers, de Québec; Dr. Richard Gaudet, F.A.C.S., F.I.C.S., et Mme Gaudet, de Sherbrooke; M. Lavery Sirois, L.L., notaire, et Mme Sirois, de Québec, tous membres du conseil d'administration; officiers de la compagnie: M. Tancrède Sicard, C.L.U., directeur des agences, et Mme Sicard; M. Guy A. Paquet, M.S.C., C.L.U., directeur adjoint des agences, et Mme Paquet; M. Jean-Jacques Tremblay, Dr. Ph. M.A., directeur adjoint des agences, et Mme Tremblay; M. C.H. Giguère, C.G.S., gerant général adjoint, et Mme Giguère; M. Adrien Tremblay, chef des placements; et Mme Tremblay; M. Jean-Louis Constantin, actuaire, et Mme Constantin; M. C.E. Angers, C.L.U., surintendant de l'assurance collective, et Mme Angers; M. Maurice Gagnon, M.S.C., contrôleur, et Mme Gagnon; M. Claude Poulin, comptable en chef, et Mme Poulin; M. Jacques Mousseau, instructeur; Dr. Richard Lessard, médecin-reviseur.

Bourses de Londres

Tenue irrégulière des cours sur le marché anglais

LONDRES — La séance d'hier à la Bourse de Londres a été marquée par le maintien du raffermissement des valeurs de tout repos. Les valeurs négociées en dollars étaient indicées à l'instar de l'allure de Wall Street hier. International Nickel et Consolidated Mining ont augmenté d'au moins un point.

Cours des changes

Afrique du Sud Rand 1.51 1/4
Allemagne Deut. Mark 2695
Angleterre Livre 3.01 1/2
Argentine Ps 0089
Australie Livre Aust. 2.41 1/4
Autriche Schilling 0.020
Belgique Franc 2.217
Brésil Cruzeiro 0.027
Chili Escudo 0.62
Danemark Couronne 1.539
Espagne Peseta 0.181
France Franc 2200
Hollande Florin 2989
Italie Lire 0.01737
Japon Yen 0.030
Mexique Peso 0.076
New York Dollar 1.07 1/2
Norvège Couronne 1.508
Nouv. Zél. Liv. N.Z. 3.01 1/4
Pérou Sol 0.403
Suède Couronne 2095
Suisse Franc 2492
Tchécoslovaquie Cour. 1511
Venezuela Bolivar 2377

Cours du dollar

Le dollar américain était à une prime de 7 3/32 pour cent, en devises canadiennes, hier, au moment de la fermeture des cours, c'est-à-dire inchangé par rapport à lundi.

La livre sterling était inchangée à \$3.01 3/4.

Dollar américain: offert \$1.07 23/32; demandé \$1.07 3/4.

NEW-YORK — Le dollar canadien était inchangé à \$0.92 3/4, en devises américaines, au moment de la fermeture des cours, hier. Il y a une semaine, il était à \$0.92 1/4.

La livre sterling était inchangée à \$2.80 5/32.

Bourse de New-York

Wall Street avait une tendance à être réactionnaire

NEW-YORK. — Les cours se sont tassés hier à la Bourse de New-York. Ce fut la décroissance la plus prononcée de l'été. Le virement fut modéré.

La cote commença à décliner au cours de l'après-midi après deux séances et demie marquées par une irrégularité continue. La liste plénière à un centre mort la majeure partie du temps. Lorsque les cours commencèrent à faiblir, dirent les courtiers, les commandes destinées à mettre fin aux pertes s'affirmèrent et il n'y avait pas assez de demandes pour restreindre la baisse.

Il s'ensuivit qu'un grand nombre de vedettes firent la culbute. IBM dégringola de 14 1/2 à 393 1/2, une semaine à peine après qu'il eut réussi à vaincre une résistance obstinée pour remonter à plus de 400.

Les courtiers considèrent le comportement du marché comme la conséquence de la prudence dont on fait preuve à la veille de la fête du travail, une répercussion de l'incertitude au sujet de la tournure que vont prendre les affaires et le marché durant les mois de l'automne et de l'hiver.

La moyenne industrielle de Dow Jones fléchit de 7.32 à 605.25. Celle de la Presse associée pour 60 titres déclina de 2.4 à 224.1, le recul le plus prononcé depuis le 8 juillet.

Le virement fut de 3,180,000 parts comparé à 3,140,000 lundi. Le volume régulier fait voir que l'on n'était pas empressé à se débarrasser de ses titres et les courtiers ont accueilli le déclin avec un calme relatif. Ils ont remarqué que le grand nombre de spéculateurs qui ont accumulé des profits au cours du ralliement de l'été, ont jugé le moment favorable pour réaliser leurs bénéfices. Ils ne voyaient rien dans la nouvelle qui pût justifier des craintes sérieuses.

Les chargements de chemins de fer

Ont accusé une légère augmentation

Les wagons chargés de marchandises, sur 23 lignes des classes 1 et 2, durant la période de sept jours terminée le 14 août ont augmenté de 1.5 p. 100 sur un an plus tôt (72,017 wagons contre 70,940 pour 22 lignes). Les chargements durant la période 1er janvier-14 août ont donc atteint 2,175,954 wagons, soit une augmentation de 3.7 p. 100 sur les 2,098,892 d'un an plus tôt. Les arrivages de l'étranger ont diminué de 21,944 à 20,415 wagons durant la période de sept jours et de 760,785 à 752,507 wagons durant la période de cumul.

Les principales marchandises qui ont nécessité plus de wagons durant la semaine en question ont été les suivantes: minéral de fer, 10,651 wagons (9,510, un an plus tôt); billes, poteaux, pieux et piliers, 2,009 (891); carton et panneaux muraux, 887 (434); et marchandises diverses, 7,498 (7,112). Les marchandises transportées en moins grande quantité comprennent: les "autres" céréales, 1,181 wagons (1,532); le charbon, 2,321 (2,919); le bois d'oeuvre, le bois de charpente et les contreplaques, 4,229 (4,611); et les marchandises incomplètes, 6,332 (6,799).

Denrées alimentaires

MONTREAL. — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, caegots de bois: extra-gros 43 à 43 1/2; A-gros 43; A-moyen 41; A-poulette 31; B 32; C 24. Beurres: arrivages courants, admissible 52 50 3/4, 93 51 3/4; frais, de crémères, enveloppés 53 à 54; frais en gros, admissible 92 51; 93 52.

Fromage: livrés à Montréal, cire, arrivages courants, quercu becois blanc 32 3/4; coloré 33 1/2; en gros, quercu blanc 33 1/2. Pommes de terre: Nouvelles du Québec .90 à \$1 les 75 livres, .75 à .80 les 50 livres.

Les éleveurs ont conduit ce matin au marché 164 bovins, 73 veaux, 37 porcs et 24 agneaux et moutons. Les arrivages d'hier s'élevaient comme suit: 1,087 bovins, 1,201 veaux, 411 porcs et 294 agneaux et moutons.

Les bonnes vaches variaient de \$17 et \$17.50, les moyennes, de \$15.50 à \$17, les communes de \$14 à \$15.50 et les sujets destinés à la mise en conserve de \$11 à \$14. Les bons taureaux se vendaient \$19, les moyens et les communes de \$15.50 à \$18.50. Les bons veaux rapportaient de \$27 à \$31, les moyens de \$22 à \$26 et les veaux d'herbe et de lait, de \$17 à \$19. Les agneaux cotaient de \$16 à \$18 et les moutons \$3. Les prix des porcs n'ont pas été déterminés.

Cours en recherche opérationnelle

Nouveau programme en vigueur à l'université de Montréal

L'Université de Montréal par l'entremise du service de l'Extension de l'enseignement vient d'élargir le programme des cours du soir en Recherche Opérationnelle qu'elle a présenté durant les années précédentes. Le programme est mis au point avec la collaboration du département de mathématique et du département d'économie.

Ce développement marque une nouvelle étape dans le rapprochement entre les universités et l'industrie. Cette collaboration croissante est un des traits les plus saluants de notre époque. Le besoin d'un programme de ce genre s'est fait particulièrement sentir à la suite de l'augmentation très rapide du nombre des personnes de langue française occupant des postes techniques dans les entreprises publiques et privées au Québec.

Le programme consiste en un cours d'introduction de 50 heures et en un cours avancé divisé en deux séries de conférences de 50 heures chacune, qui peuvent être suivies soit séparément soit parallèlement. Des travaux pratiques accompagnent chacune des deux séries de cours avancés. Les frais d'inscription sont de \$40 pour 50 heures de conférences, y compris les travaux pratiques.

Le cours d'introduction a pour but de familiariser les cadres industriels et administratifs avec les méthodes de la Recherche Opérationnelle, c'est-à-dire, avec les techniques mises au point pour résoudre les problèmes quantitatifs créés par la complexité croissante des organisations industrielles, commerciales et gouvernementales. Il s'adresse plus particulièrement à ceux qui, de par leur profession, sont amenés à établir des contacts étroits avec les spécialistes en Recherche Opérationnelle sans pour cela devenir des experts dans ce domaine. Par conséquent, le cours ne fait appel qu'à des connaissances mathématiques générales.

Par contre, les deux séries du cours avancé s'adressent à ceux qui se destinent à appliquer systématiquement les méthodes de Recherche Opérationnelle. Il est donné au niveau des études graduées et requiert une certaine préparation en mathématiques. La difficulté principale rencontrée par les organisateurs d'un tel programme découle du désir d'assurer son caractère opérationnel, celui du jeudi soir.

M. Papion, ingénieur professionnel, diplômé de l'Université de Nantes, est attaché à la compagnie Northern Electric à titre de spécialiste en recherche opérationnelle. Il donnera le cours d'introduction (le mardi soir) et l'autre cours avancé (celui du lundi soir).

En charge des cours

Le nouveau programme des cours du soir en recherche opérationnelle, mis au point par l'Université de Montréal, a été confié aux professeurs Tadek I. Matuszewski et Claude M. Papion. M. Matuszewski est professeur agrégé au département des sciences économiques de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal où il est plus spécialement chargé du cours d'économie. Le professeur Matuszewski donnera l'un des deux cours avancés en recherche opérationnelle, celui du jeudi soir.

M. Papion, ingénieur professionnel, diplômé de l'Université de Nantes, est attaché à la compagnie Northern Electric à titre de spécialiste en recherche opérationnelle. Il donnera le cours d'introduction (le mardi soir) et l'autre cours avancé (celui du lundi soir).

Par ordre du Conseil d'Administration

ANTONIO RAINVILLE

Le Directeur général

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Montréal, le 14 août 1962

Le programme de la Recherche Opérationnelle, mis au point par l'Université de Montréal, a été confié aux professeurs Tadek I. Matuszewski et Claude M. Papion. M. Matuszewski est professeur agrégé au département des sciences économiques de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal où il est plus spécialement chargé du cours d'économie. Le professeur Matuszewski donnera l'un des deux cours avancés en recherche opérationnelle, celui du jeudi soir.

M. Papion, ingénieur professionnel, diplômé de l'Université de Nantes, est attaché à la compagnie Northern Electric à titre de spécialiste en recherche opérationnelle. Il donnera le cours d'introduction (le mardi soir) et l'autre cours avancé (celui du lundi soir).

En charge des cours

Le nouveau programme des cours du soir en recherche opérationnelle, mis au point par l'Université de Montréal, a été confié aux professeurs Tadek I. Matuszewski et Claude M. Papion. M. Matuszewski est professeur agrégé au département des sciences économiques de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal où il est plus spécialement chargé du cours d'économie. Le professeur Matuszewski donnera l'un des deux cours avancés en recherche opérationnelle, celui du jeudi soir.

M. Papion, ingénieur professionnel, diplômé de l'Université de Nantes, est attaché à la compagnie Northern Electric à titre de spécialiste en recherche opérationnelle. Il donnera le cours d'introduction (le mardi soir) et l'autre cours avancé (celui du lundi soir).

En charge des cours

Le nouveau programme des cours du soir en recherche opérationnelle, mis au point par l'Université de Montréal, a été confié aux professeurs Tadek I.

Les démarches de Radio-Canada pour diffuser le match de la coupe Grey

(Suite du mémoire de Radio-Canada au BGR concernant le projet de réglementation pour la diffusion du match de la coupe Grey.

Dans un communiqué en date du 19 juillet, le BGR affirmait: "La retransmission des matches de football ne cesse de poser des problèmes depuis que les droits de diffusion en 1961 et 1962 ont été vendus par les clubs de football de l'Est à une station de radiodiffusion privée."

C'est un euphémisme de dire que Radio-Canada est conscient de ces problèmes.

L'automne dernier, les dirigeants de Radio-Canada ont rencontré à Toronto les représentants des clubs de football de l'Est et de l'Ouest en vue d'en arriver à une solution à long terme de ce problème. Les pourparlers n'ont pas abouti.

Au début de l'année, Radio-Canada a repensé la situation. Elle était d'avis que la cession des droits du football entre le CTV pour l'Est, et Radio-Canada pour l'Ouest, n'était qu'un ferment d'ennuis et jetterait du discrédit sur le football, comme ce fut le cas l'an dernier. Radio-Canada a renoncé à soumissionner pour les droits de l'Ouest afin de permettre au CTV, déjà titulaire des droits du football de l'Est, d'établir un programme de retransmission qui aboutisse au point de jonction des deux calendriers. Radio-Canada était convaincu que cette démarche était, pour cette année du moins, dans l'intérêt du public.

Par contre, de toute évidence, le public voulait que Radio-Canada retransmette le match de la coupe Grey parce que seule elle avait les installations de réseaux et les stations nécessaires à la diffusion du match dans toutes les parties du pays.

Il nous fallait décider de la valeur de notre soumission pour les droits de la coupe Grey, compte tenu du fait que le CTV avait la faculté de la couvrir.

D'abord, Radio-Canada aurait pu faire une offre que le CTV n'aurait pu concurrencer. Nous avons rejeté cette solution pour plusieurs raisons.

Ensuite, nous pouvions, comme par le passé, faire une soumission fondée sur la valeur marchande de l'émission.

Enfin nous pouvions aborder le problème dans une optique tout à fait nouvelle.

Compromis

Nous avons opté pour un compromis entre ces deux dernières solutions afin de permettre à tous les Canadiens de voir le match de la coupe Grey sans exclure la participation du CTV.

Radio-Canada a décidé de faire une offre pour les droits non exclusifs de diffusion.

Radio-Canada a donc envoyé un télégramme à M. Sydney Halter, commissaire de la Canadian Football League, le 5 avril 1962. Le télégramme contenait en partie ceci:

"... La plupart des gens conviennent que le match de la coupe Grey 1962 devrait être accessible à tous les téléspectateurs du Canada. Grâce aux efforts de Radio-Canada au cours des dernières années, le match de la coupe Grey est devenu un événement annuel de notre vie nationale. Dans tous les coins du pays, les gens comptent voir cette compétition à leur écran. Puisque Radio-Canada est le seul organisme de diffusion capable de desservir un auditoire national grâce à ses réseaux anglais et français de télévision, et puisque d'autre part nous désirons continuer à présenter cet événement capital du football canadien à notre auditoire, nous nous faisons une offre qui nous permettra, nous espérons, de servir les intérêts de notre auditoire."

"Dans les circonstances actuelles, il peut y avoir certains avantages à céder les droits non exclusifs de diffusion de la coupe Grey à tout organisme de radio-télévision qui les désire. De cette façon, nous pourrions éviter les difficultés qu'a suscitées l'an dernier la cession des droits exclusifs à un réseau qui ne pouvait assurer la retransmission du match à l'échelle nationale. C'est aussi la seule solution qui permettrait aux

téléspectateurs de nos deux groupes ethniques de voir le match.

"Nous espérons que notre proposition recueillera d'emblée vos suffrages de même que ceux de la radio-télévision en général. L'offre que nous vous faisons porte donc sur les droits non exclusifs de diffusion qui permettront à Radio-Canada de retransmettre le match de la coupe Grey tout en laissant à la Canadian Football League la liberté d'accorder les mêmes droits à toute autre station, groupe de stations ou réseau."

Nous espérons que cette proposition vous agréera, sinon force nous est de faire, pour obtenir les droits exclusifs de retransmission à la télévision, une offre qui sera à la fois réaliste et capable de soutenir la concurrence."

Deux offres

A ce télégramme, Radio-Canada avait annexé deux offres: La première, de \$125,000, visait l'acquisition des droits non exclusifs, laissant ainsi à la Canadian Football League la faculté de céder les mêmes droits au CTV.

L'acceptation de cette offre, faite en avril dernier, aurait éliminé tous les problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui.

Le CTV et la Canadian Football League ont refusé cette offre.

Restait l'offre de \$175,000, pour les droits exclusifs de la coupe Grey. Le CTV a refusé cette offre, mais nous croyons qu'il est important de déterminer en quoi l'intérêt du public est négligé.

Le CTV aurait pu acquérir les droits non exclusifs de la coupe Grey pour aussi peu que \$50,000 ou \$75,000. Pourquoi donc le réseau a-t-il choisi de verser \$100,000 de plus qu'il n'était nécessaire?

Il ne saurait y avoir que deux raisons.

Où bien le CTV tenait à présenter en exclusivité ses stations la joute de la coupe Grey. Quel cas faisait-il alors des quelque 40 ou 50 p. 100 de Canadiens qui ne sont pas dans le rayonnement de ses stations?

Où bien encore le CTV estimait-il ne pas pouvoir avoir de commanditaires pour la saison régulière à moins de leur promettre l'accès exclusif à la joute de la coupe Grey en servant des réseaux de Radio-Canada. Mais ici encore, quel cas fait-on de l'intérêt du public?

Le Bureau se souvient sans doute d'une réunion à huis clos, tenue il y a déjà quelque temps, à laquelle Radio-Canada a été invité afin de discuter des problèmes du football. Nous avions l'impression que M. Caldwell avait discuté du même sujet avec le Bureau plus tôt dans la journée.

Un des membres du Bureau nous a alors demandé si Radio-Canada consentirait encore à verser, au titulaire des droits, \$125,000 pour les droits non exclusifs ou \$175,000 pour des droits exclusifs. Radio-Canada a répondu que oui, qu'elle renouvelait son offre. Vu l'intérêt témoigné par le Bureau à cette seconde offre de Radio-Canada, nous avons présumé que le Bureau en avait aussi fait part à M. Caldwell, titulaires des droits.

Si tel est le cas, c'est dire que le CTV a donc refusé une seconde fois une solution qui aurait permis de mettre le match de la coupe Grey à la disposition de toutes les stations de télévision. Quel était son motif? Soit un souci d'exclusivité, soit la prédominance de l'intérêt commercial sur l'intérêt du public.

L'offre du CTV et de M. Bassett

Le 7 juin, M. John Bassett remettait un communiqué à la presse. Le Toronto Telegram de M. Bassett publiait alors un article dont je cite quelques extraits:

"Le réseau CTV et la station CFTO-TV annoncent aujourd'hui qu'ils ont mis gratuitement le relais du match de la coupe Grey à la disposition de tout le réseau de Radio-Canada, même dans les zones de concurrence."

"Nous voulons que le plus grand nombre de Canadiens possible puissent voir la partie,

de dire M. John Bassett, président du conseil d'administration de la station CFTO, et comme il nous est impossible d'atteindre les régions aussi éloignées que Terre-Neuve, nous faisons cette offre à Radio-Canada. Il serait injuste que des Canadiens soient privés de notre plus grand spectacle sportif, quand on songe que le réseau ABC diffuserait le match aux Etats-Unis."

"Radio-Canada a offert au réseau privé \$125,000 afin d'obtenir des droits "partagés" de diffusion."

Nous n'avons pas besoin de l'argent de Radio-Canada, de dire M. Bassett. Nous lui offrons l'émission gratuitement. Que peut-on demander davantage? Radio-Canada n'a qu'à prendre le relais du match et le diffuser sur ses propres installations."

"La seule condition que nous y mettons, c'est la protection de nos annonceurs. Radio-Canada devra s'entendre avec les commanditaires qui patronnent les matches de football toute la saison, ou il lui faudra transmettre l'émission sans commanditaire" (fin de la citation).

La nouvelle était intéressante. Radio-Canada avait le choix de transmettre l'émission soit avec la commande des annonceurs du CTV, soit sans commanditaire.

Le même jour, M. Bassett communiquait par écrit cette offre au BGR et en faisait tenir copie à Radio-Canada. Puisque nous avons remis au Bureau tous les documents pertinents, peut-être suffirait-il d'en donner un seul extrait. Je rapporte textuellement les termes mêmes de M. Bassett:

"... par conséquent, la seule condition de cette offre, c'est que Radio-Canada diffuse le match sans commanditaire à moins qu'elle ne parvienne à s'entendre avec nos commanditaires..."

"Après mûres réflexions, Radio-Canada a décidé d'accepter le match sans commanditaire à ses réseaux anglais et français."

Telles étaient les conditions de Radio-Canada, et elles ont été acceptées. Le 12 juin, M. Bassett écrivait à Radio-Canada, puis le 13 juin M. Gordon Keeble, vice-président exécutif du CTV, nous écrivait à son tour. M. Bassett, par sa part, disait:

"Nous éliminerons de notre réseau tous les messages commerciaux comme tels." Il nous faisait cependant remarquer que le Service des ventes de Radio-Canada pourrait, selon toute probabilité, trouver peut-être auprès des commanditaires du CTV.

M. Keeble, par sa part, disait ceci: "Il est très improbable que Radio-Canada doive diffuser l'émission sans commanditaire puisque les annonceurs qui patronnent les rencontres régulières de football ainsi que les éliminatoires tiennent, tout comme Radio-Canada et le CTV, à assurer à la finale la diffusion la plus vaste possible. Ils sont disposés à payer l'utilisation des installations nécessaires à cette fin" (fin de la citation).

Cette lettre ne contredit rien l'offre de M. Bassett: Radio-Canada restait libre de diffuser l'émission avec ou sans commanditaire.

Ce n'est qu'un mois plus tard, que Radio-Canada recevait un télégramme de M. S. W. Caldwell "rappelant" à Radio-Canada que le CTV ne lui avait pas accordé le droit de diffuser la rencontre sans commanditaire.

Comment expliquer cette affirmation de M. Caldwell, à la lumière des lettres de M. Bassett et Keeble? Nous ne pourrions que conclure que le CTV revenait sur sa décision, faisant pour un troisième fois, obstacle aux efforts de

Radio-Canada en vue de mettre le match de la coupe Grey à la portée de tous les Canadiens.

Radio-Canada tient donc absolument à faire remarquer au Bureau que les obstacles au bien commun sont bien imputables au CTV et non à Radio-Canada, et que le projet de règlement vise donc la mauvaise cible.

Si, pour une raison ou l'autre, le CTV ne peut respecter l'offre qu'il nous a faite le 7 juin, à savoir mettre gratuitement à la disposition de Radio-Canada le relais de la joute sans commanditaire, il peut y avoir une autre solution.

Le Bureau a exprimé l'espoir qu'on pourrait trouver, maintenant et plus tard, une solution au problème de la coupe Grey. En ce qui concerne l'avenir, Radio-Canada tient à réitérer l'offre de sa collaboration et communiquera ultérieurement au Bureau ses vues sur la question. Toute solution cependant doit évidemment prévoir que les événements jugés d'intérêt national soient diffusés par Radio-Canada. Radio-Canada est mandatée par le Parlement afin de fournir un service national de radiodiffusion. En vertu de son mandat, elle est le seul organisme au Canada capable d'assurer à une émission une diffusion vraiment nationale. Rien ne porte à croire, pour le moment, que cette situation va changer et nous croyons que le service national doit servir l'intérêt du pays.

(A suivre)

Radio-Canada en vue de mettre le match de la coupe Grey à la portée de tous les Canadiens.

Radio-Canada tient donc absolument à faire remarquer au Bureau que les obstacles au bien commun sont bien imputables au CTV et non à Radio-Canada, et que le projet de règlement vise donc la mauvaise cible.

Si, pour une raison ou l'autre, le CTV ne peut respecter l'offre qu'il nous a faite le 7 juin, à savoir mettre gratuitement à la disposition de Radio-Canada le relais de la joute sans commanditaire, il peut y avoir une autre solution.

Le Bureau a exprimé l'espoir qu'on pourrait trouver, maintenant et plus tard, une solution au problème de la coupe Grey. En ce qui concerne l'avenir, Radio-Canada tient à réitérer l'offre de sa collaboration et communiquera ultérieurement au Bureau ses vues sur la question. Toute solution cependant doit évidemment prévoir que les événements jugés d'intérêt national soient diffusés par Radio-Canada. Radio-Canada est mandatée par le Parlement afin de fournir un service national de radiodiffusion. En vertu de son mandat, elle est le seul organisme au Canada capable d'assurer à une émission une diffusion vraiment nationale. Rien ne porte à croire, pour le moment, que cette situation va changer et nous croyons que le service national doit servir l'intérêt du pays.

Radio-Canada en vue de mettre le match de la coupe Grey à la portée de tous les Canadiens.

Radio-Canada tient donc absolument à faire remarquer au Bureau que les obstacles au bien commun sont bien imputables au CTV et non à Radio-Canada, et que le projet de règlement vise donc la mauvaise cible.

Si, pour une raison ou l'autre, le CTV ne peut respecter l'offre qu'il nous a faite le 7 juin, à savoir mettre gratuitement à la disposition de Radio-Canada le relais de la joute sans commanditaire, il peut y avoir une autre solution.

Le Bureau a exprimé l'espoir qu'on pourrait trouver, maintenant et plus tard, une solution au problème de la coupe Grey. En ce qui concerne l'avenir, Radio-Canada tient à réitérer l'offre de sa collaboration et communiquera ultérieurement au Bureau ses vues sur la question. Toute solution cependant doit évidemment prévoir que les événements jugés d'intérêt national soient diffusés par Radio-Canada. Radio-Canada est mandatée par le Parlement afin de fournir un service national de radiodiffusion. En vertu de son mandat, elle est le seul organisme au Canada capable d'assurer à une émission une diffusion vraiment nationale. Rien ne porte à croire, pour le moment, que cette situation va changer et nous croyons que le service national doit servir l'intérêt du pays.

Radio-Canada en vue de mettre le match de la coupe Grey à la portée de tous les Canadiens.

Radio-Canada tient donc absolument à faire remarquer au Bureau que les obstacles au bien commun sont bien imputables au CTV et non à Radio-Canada, et que le projet de règlement vise donc la mauvaise cible.

Si, pour une raison ou l'autre, le CTV ne peut respecter l'offre qu'il nous a faite le 7 juin, à savoir mettre gratuitement à la disposition de Radio-Canada le relais de la joute sans commanditaire, il peut y avoir une autre solution.

Le Bureau a exprimé l'espoir qu'on pourrait trouver, maintenant et plus tard, une solution au problème de la coupe Grey. En ce qui concerne l'avenir, Radio-Canada tient à réitérer l'offre de sa collaboration et communiquera ultérieurement au Bureau ses vues sur la question. Toute solution cependant doit évidemment prévoir que les événements jugés d'intérêt national soient diffusés par Radio-Canada. Radio-Canada est mandatée par le Parlement afin de fournir un service national de radiodiffusion. En vertu de son mandat, elle est le seul organisme au Canada capable d'assurer à une émission une diffusion vraiment nationale. Rien ne porte à croire, pour le moment, que cette situation va changer et nous croyons que le service national doit servir l'intérêt du pays.

Radio-Canada en vue de mettre le match de la coupe Grey à la portée de tous les Canadiens.

Radio-Canada tient donc absolument à faire remarquer au Bureau que les obstacles au bien commun sont bien imputables au CTV et non à Radio-Canada, et que le projet de règlement vise donc la mauvaise cible.

Si, pour une raison ou l'autre, le CTV ne peut respecter l'offre qu'il nous a faite le 7 juin, à savoir mettre gratuitement à la disposition de Radio-Canada le relais de la joute sans commanditaire, il peut y avoir une autre solution.

Le Bureau a exprimé l'espoir qu'on pourrait trouver, maintenant et plus tard, une solution au problème de la coupe Grey. En ce qui concerne l'avenir, Radio-Canada tient à réitérer l'offre de sa collaboration et communiquera ultérieurement au Bureau ses vues sur la question. Toute solution cependant doit évidemment prévoir que les événements jugés d'intérêt national soient diffusés par Radio-Canada. Radio-Canada est mandatée par le Parlement afin de fournir un service national de radiodiffusion. En vertu de son mandat, elle est le seul organisme au Canada capable d'assurer à une émission une diffusion vraiment nationale. Rien ne porte à croire, pour le moment, que cette situation va changer et nous croyons que le service national doit servir l'intérêt du pays.

Radio-Canada en vue de mettre le match de la coupe Grey à la portée de tous les Canadiens.

Radio-Canada tient donc absolument à faire remarquer au Bureau que les obstacles au bien commun sont bien imputables au CTV et non à Radio-Canada, et que le projet de règlement vise donc la mauvaise cible.

Si, pour une raison ou l'autre, le CTV ne peut respecter l'offre qu'il nous a faite le 7 juin, à savoir mettre gratuitement à la disposition de Radio-Canada le relais de la joute sans commanditaire, il peut y avoir une autre solution.

Le Bureau a exprimé l'espoir qu'on pourrait trouver, maintenant et plus tard, une solution au problème de la coupe Grey. En ce qui concerne l'avenir, Radio-Canada tient à réitérer l'offre de sa collaboration et communiquera ultérieurement au Bureau ses vues sur la question. Toute solution cependant doit évidemment prévoir que les événements jugés d'intérêt national soient diffusés par Radio-Canada. Radio-Canada est mandatée par le Parlement afin de fournir un service national de radiodiffusion. En vertu de son mandat, elle est le seul organisme au Canada capable d'assurer à une émission une diffusion vraiment nationale. Rien ne porte à croire, pour le moment, que cette situation va changer et nous croyons que le service national doit servir l'intérêt du pays.

Radio-Canada en vue de mettre le match de la coupe Grey à la portée de tous les Canadiens.

Radio-Canada tient donc absolument à faire remarquer au Bureau que les obstacles au bien commun sont bien imputables au CTV et non à Radio-Canada, et que le projet de règlement vise donc la mauvaise cible.

Si, pour une raison ou l'autre, le CTV ne peut respecter l'offre qu'il nous a faite le 7 juin, à savoir mettre gratuitement à la disposition de Radio-Canada le relais de la joute sans commanditaire, il peut y avoir une autre solution.

Le Bureau a exprimé l'espoir qu'on pourrait trouver, maintenant et plus tard, une solution au problème de la coupe Grey. En ce qui concerne l'avenir, Radio-Canada tient à réitérer l'offre de sa collaboration et communiquera ultérieurement au Bureau ses vues sur la question. Toute solution cependant doit évidemment prévoir que les événements jugés d'intérêt national soient diffusés par Radio-Canada. Radio-Canada est mandatée par le Parlement afin de fournir un service national de radiodiffusion. En vertu de son mandat, elle est le seul organisme au Canada capable d'assurer à une émission une diffusion vraiment nationale. Rien ne porte à croire, pour le moment, que cette situation va changer et nous croyons que le service national doit servir l'intérêt du pays.

Radio-Canada en vue de mettre le match de la coupe Grey à la portée de tous les Canadiens.

Radio-Canada tient donc absolument à faire remarquer au Bureau que les obstacles au bien commun sont bien imputables au CTV et non à Radio-Canada, et que le projet de règlement vise donc la mauvaise cible.



Ces jours derniers avait lieu la clôture du club des jeunes au centre Notre-Dame. Mme Yvette Lévesque a présidé à la remise des trophées et des cartes de membres pour la saison régulière. Dans le groupe, on remarque Mme Lévesque, assistante du président Yvan Coutu, les instructeurs et professeurs: B. Licha, Mlle G. Dufresne, Mlle A. Pelletier, Mme L. Larose, Mlle G. Contant, Mmes Boileau, Hogue, Legrand, Latraverse et Doré.

AU PARC RICHELIEU

Don offert aux enfants infirmes

A l'issue de la course principale, ce soir, au parc Richelieu, les directeurs de la UHHA (association des propriétaires de chevaux) présenteront un trophée et un don à la société de secours aux enfants infirmes. La société sera représentée, dans le cercle des vainqueurs, par le président J.S. Gilham, et le président sortant de charge, le juge Roland Paquette de la cour municipale.

Dans la course principale à l'effluve au gala de la soirée des dames, le bouillant F. W. Adios, conduit par Real Bardier, sera le favori, à 5 pour 2.

Ce parfait "cheval de boue" n'a pas eu tellement de succès contre les "grands de l'ambly" et par conséquent il a été placé dans une classe légèrement inférieure. Mais il devra être à son meilleur pour devancer ses rivaux Indian Prince, Pansy Brewer,

les championnats canadiens juniors. Ils seront rejoints par le capitaine de l'équipe Maurice Leclerc et partiront pour le lac Placid, N.Y., et Boston pour revenir la fin de semaine de la fête du Travail.

Denis Crotty, Claude Savaria et Keith Carpenter sont à Poughkeepsie, disputant la victoire à quatre des meilleurs équipes coupe Davis juniors américaines. Yvon Leblanc revient d'une excellente tournée en Ontario.

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

Leblanc est actuellement au meilleur de sa condition et tâchera de se tenir en condition les deux prochaines semaines en pratiquant avec les meilleures raquettes du Québec dont Robert Bédard, joueur n° 1 du pays, et participera tout probablement au tournoi ouvert du Lakeshore pour ensuite se joindre au cinq autres membres de l'équipe et conclure l'entraînement de l'équipe au gymnase Maisonneuve la semaine du 3 septembre. La confiance règne au sein de l'équipe canadienne et tous sont confiants de surprendre les experts et même remporter la "coupe d'argent Pepsi-Cola".

PREMIERE COURSE

C-1 Ambly - \$800
1. Bernice Marquet - R. Caldwell
2. The Marshall - G. Lachance
3. Lotta - P. Caldwell
4. Lady Sockway - M. Dostie
5. Beck Hanover - C. Watters
6. Miss Longbird - M. Picard
7. Tag, Girl - Del MacTavish
8. Mac's Star - T. Horton
Aussi éligible
General Will - H. Lamarte

DEUXIEME COURSE
C-2 Ambly - \$800
1. Rondelle - P. Sauvé
2. Successa - L. Pelletier
3. Sudmite - A. Grise
4. Miss Longbird - M. Picard
5. Governor's Pride - E. Stambury
6. Jerry Patchen - R. Gingras
7. Successa Alma - P. S. Guay
8. Indian Captain - P. S. Guay
Aussi éligible
General Will - H. Lamarte

TROISIEME COURSE
C-2 Ambly - \$1,100
1. Colleen - H. Piet
2. The Tippler - A. Hanna
3. Blaze Haven - J. Hébert
4. Mr. Sanda - A. Grise
5. Commander Pick - A. Grise
6. Melinda Volo - P. Robillard
7. Afion Barry - R. Savigneau
8. True Gold - R. Bardier
Aussi éligible
Bay Townshend - R. Caldwell

QUATRIEME COURSE
C-2 Trot - \$1,100
1. Ottawa Duke - J. Cyrène
2. Colone Rodney - J. Cyrène

CINQUIEME COURSE
B-3 Ambly - \$1,600
1. Skipper - R. Babin
2. Count Pick - N. Bardier
3. Prim - R. Savigneau
4. Mifflin Hanover - C. St-Jacques
5. Ben Direct - R. Bardier
6. Vernon's Star - J. Jodoin
7. Smitty Rainbow - M. Gingras
8. Mr. Hushby - V. Larose
Aussi éligible
R. Grandmison

SIXIEME COURSE
C-2 Ambly - \$1,100
1. Tayote - D. MacTavish
2. Dory Diamond - T. Horton
3. Bobby King - P. Caldwell
4. Deena K Blue - R. Elliott
5. Peter W - M. Waples
6. Miss Princess Alice - J. Jodoin
7. Bardie - R. Côté
8. Chucks Delivery - P. Robillard
Aussi éligible

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 579074

PAUL L. BROCHU, comptable, demeurant

Un joueur de football meurt, victime de stimulants

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

Pendant que mon camarade Jean-Paul Cofsky passe ses vacances à Forest Hills où il surveillera les meilleures raquettes au monde, j'ai assisté et participé à un tournoi de tennis qui a failli bouleverser le programme de tous les villageois de Brébeuf. Il s'agissait d'une semi-finale de doubles-messieurs, dont les âges additionnés devaient bien grimper à quelque 170 ans. Auparavant, on avait assisté à des doubles mixtes où ces dames maniaient la raquette avec la vigueur qu'elles acquièrent à balayer les planchers et où les hommes essayaient de dérouiller des muscles engourdis depuis une vingtaine d'années au volant d'une voiture ou à jouer au bridge ou au cœur. Mais cette semi-finale eut un cachet et un intérêt peu ordinaires. L'équipe des jeunes, — total d'ans, 88, — l'a emporté non sans subir une opposition farouche et imprévue de deux vieux joueurs de "couteaux".

Comme il arrive au cours de ce genre de tournoi, les plus sportifs au monde, on a à peu près tout vu. Des as perdant leurs services, des négligés des papiers, des "baloues" qui ressemblaient à des "Texas Leaguers", des couteaux, je devrais dire des poignards éplucher de belles balles neuves, des vieux renards manquant des coups faciles, des coups à la volée faisant perdre la face à l'adversaire, des vieilles jambes trouvant des ressorts insoupçonnés, des éclats de mécontentement dignes de Henri Rochon, des arbitres ayant de la difficulté avec leurs lunettes à double foyer. Surtout il y avait la galerie se séparant nettement d'un côté ou l'autre du filet selon ses allégeances et poussant la passion non seulement à applaudir les bons jeux de ses favoris mais en saluant avec exubérance les mauvais coups de l'adversaire. Contrairement toutefois aux as McKinley ou Ralston, tous les participants ont accepté de bonne grâce les décisions des arbitres et accueilli la défaite avec esprit sportif.

Toujours à Brébeuf. La pêche va au ralenti. L'eau est trop chaude. Trop basse, etc. Les alibis habituels. Pour ne pas m'en laisser imposer par qui que ce soit, j'ai fait comme tout le monde et décidé d'aller fouiller les ruisseaux. Les truites sont moins longues, mais il y en a. Je ne vous dirai pas où il est situé, ce ruisseau. C'est la règle du jeu dans les Pays d'en haut. Les gens de la place ont toujours une bonne provision de poissons frais. Mais si vous leur demandez où ils vont pêcher, leur réponse devient d'un vague déconcertant. Il s'agit d'un secret bien gardé. Mon site favori de pêche m'a gagné par le décor. Au bout d'un ruisseau serpentant sous les épinettes et des sapins, on aboutissait à un bassin frissonnant au pied d'une chute à la Montmorency. La première fois que je découvris cet oasis, je revins à la maison avec 16 épinettes pour ma terrasse et quatre minuscules truites.

Mon épouse, comme à peu près toutes ses consœurs, n'aime pas voir son autre moitié partir pour la pêche. Prise devant l'alternative de me voir partir seul et de rester seule pendant que je pouvais me noyer, (quel ruisseau!), me faire attaquer par un ours, me faire manger par les marigouins, elle décida de m'accompagner. Je lui préparai une ligne de pêche. Elle apporta un journal. Elle chaussa, sagement, ses souliers de plage, qui devaient un peu plus tard lui salir les orteils dans ce que des vaches mal élevées laissent parfois un peu partout. Dans la solitude du bois embaumant des parfums champêtres, dans l'ombre fraîche des grands pins, elle jetait enfin sa ligne à l'eau, avec un hameçon appâté d'un gros ver. Quand elle tournait les pages de son journal, la ligne accomplissait des "sarpas" qui non seulement effarouchaient les poissons du ruisseau, mais chassait même ceux que j'espérais attirer à quelques verges plus loin.

Finalement elle accepta mes objurgations en faveur de la quiétude et abandonna sa canne à l'immobilité. Je venais de sortir une petite mouchetée quand elle laissa partir un cri strident qui dut inquiéter tous les oiseaux à un mille à la ronde. Un grand frisson de chair de poule courut le long de mon échine. Je croyais qu'elle était tombée à l'eau, ou s'était assommée sur un rocher. Je me précipitai à son secours. Elle me rassura en me disant qu'elle croyait avoir un poisson au bout de sa ligne. Il ne s'agissait évidemment pas d'une baleine ou d'un maskinongé comme son cri eut pu le faire croire. Elle sortit du ruisseau une petite truite de quatre pouces et demi. Victoire. Depuis ce moment, la pêche a gagné une autre adeptes. Notre excursion de pêche s'est terminée avec quatre truites et une grenouille.

Ottawa a eu raison des Lions, 18-7

VANCOUVER (P.C.) — Les Rough Riders d'Ottawa ont tiré bénéfice de l'interception d'une passe des Lions de la Colombie-Britannique qu'ils ont convertie en touché et ils ont remporté leur troisième victoire d'affilée dans la Ligue Canadienne de football, lundi soir, par le compte de 18-7.

Cette interception a été réussie par le demi-arrière défensif Jim Conroy alors qu'il ne restait que 16 secondes de jeu avant la fin de la première demie et Conroy a progressé de 30 verges pour donner une avance de 8-0 aux Riders.

Les Lions, encouragés par la présence de 29.243 amateurs de football à l'Empire Stadium, sont venus de l'arrière au troisième quart et réduit l'avance des Riders à 8-7. Mais les punitions, tout comme la forte défense du club d'Ottawa, les ont empêchés de reprendre le dessus et le tout s'est terminé par le 2e touché des Riders alors qu'il ne restait plus que 13 secondes de jeu. C'est Russ Jackson qui a franchi la ligne des buts ayant eu à parcourir huit verges. Moe Racine a converti les deux touchés de son club et a réussi un botté de placement de 36 verges au troisième engagement.

On sait que Wills a réussi trois lancers lors de la victoire des Dodgers sur les Mets dimanche dernier. Il a ainsi atteint le total de 72 et n'a plus besoin que de huit autres vols pour atteindre son premier objectif, soit le record de la L.N. établi par Bob Bescher, du Cincinnati, en 1910.

Selon Wills, s'il est le moins chanceux et réussit à battre le premier record dans les prochaines six parties, alors il tentera d'atteindre la marque de Ty Cobb, soit 96 buts volés.

Cobb a établi cette marque des ligues majeures en 1915.

Bob McArdle avait pris des pilules pour se "donner du pep" — Enquête provinciale demandée — Autopsie par le Dr R. Fontaine — Versions du gérant général et de l'instructeur.

MONTREAL. — Le chef de police Gaétan Bélisle, de Laval-Ouest, a demandé à la Sûreté provinciale d'instituer une enquête au sujet de la mort de Robert Bob McArdle, un joueur de football âgé de 28 ans. Le chef de police Bélisle a émis l'opinion qu'il est possible que le joueur de football ait succombé à une trop forte dose de stupéfiant.

Le chef de police a précisé qu'une enquête préliminaire a révélé que McArdle, qui est décédé dimanche, avait coutume de prendre des excitants lorsqu'il jouait au football ou qu'il était exténué par le travail.

Le limier a toutefois refusé de fournir plus de précisions sur ce qu'il entendait par des "pilules pour donner du pep".

Verdict médical

Le Dr Guy Laurent, de Laval-Ouest, qui a examiné l'athlète lorsque ce dernier s'est affaissé après avoir été retiré du jeu au cours d'une partie de football contre les Hurricanes de Laval-Ouest, a dit qu'il avait succombé à une trop forte dose d'excitants.

Un plaqueur avec les Braves de Trois-Rivières de la Ligue intermédiaire de football, McArdle était secouru par des convulsions quand il a été transporté d'urgence à l'hôpital de Sainte-Thérèse, dimanche.

L'enquête faite par le chef Bélisle a révélé que l'athlète avait absorbé huit comprimés durant la partie de dimanche. Il a ajouté que l'instructeur des Braves de Trois-Rivières, Eddie McLeod, a admis que c'était une coutume trop répandue chez ses joueurs de prendre des comprimés de sucre avant un match.

McArdle qui demeurerait à Verdun était le père de quatre enfants.

Il est mort 48 heures après son hospitalisation. Selon le Dr Fontaine, l'absorption de stimulants a causé une excitation qui a été fatale au joueur McArdle, par une chaleur de 90 degrés, qu'il faisait dimanche.

C'était la première partie qu'il jouait cette année. Il a joué trois saisons pour les Shamcats de Verdun, champions du Q.R.F.U. senior.

L'autopsie

En dernière heure, on apprend qu'une autopsie pratiquée hier a révélé que McArdle est mort à la suite d'un choc probablement provoqué par une trop forte dose de stimulants.

Le Dr Rosario Fontaine, expert médico-légal pour la province, a déclaré après l'autopsie qu'il ne pouvait identifier le stimulant pris par McArdle.

"Nous ne comprenons pas ce qui est survenu, a déclaré le Dr Fontaine. McArdle était un beau spécimen d'athlète; il avait le cœur bon et il était très fort."

Il faisait 108 degrés de température quand il a été admis à l'hôpital après s'être évanoui au cours de la partie de dimanche.

Electricien de métier, McArdle revint au jeu cette année sur les instances de l'instructeur Bob McLeod. "Nous avons tenu une pratique de trois heures, il y a une semaine, a dit celui-ci, et Bob était en parfaite forme. Plus tard, toutefois, McArdle se plaignit de maux de tête. Mais pour la partie de dimanche, il était prêt."

Oscar Trépanier, propriétaire et gérant général des Braves de Trois-Rivières, déclare que certains de ses joueurs ont vu McArdle absorber quatre pilules de benzédrine avant la partie et deux pendant que la partie était en cours.

"Les joueurs croyaient qu'ils s'agissait de benzédrine, dit Trépanier. Mais ce pouvait être autre chose."

Il s'est dit que quelque chose n'allait pas rond pour McArdle, car ce dernier voulait se battre avec l'entraîneur pour aucune raison valable, après le premier quart de la rencontre.

"Plus tard, j'ai remarqué qu'il avait les yeux vitreux et qu'il ne me reconnaissait pas", dit Trépanier. "Il ressemblait à quelqu'un qui est ivre; c'est pourquoi je l'ai retiré de la ligne." McArdle se rendit au banc des joueurs où il s'assit. "Même durant le premier quart, il courait partout comme un halluciné. J'ai seulement cru qu'il était excité."

L'instructeur McLeod ne savait pas que McArdle prenait des stimulants.

"Voyons, dit-il, certains joueurs mangent des tablettes de chocolat; d'autres prennent des oranges, d'autres des pilules, les sucres pour se stimuler."

Ordinairement, ce ne fait pas grand-chose. Quant à moi, j'aime les oeufs brûlés."

"Mais je sais une chose, dit McLeod. Aucun de mes joueurs, à ma connaissance, mais j'ai 30 joueurs dans mon équipe et je ne puis les suivre à tous les instants."

Le chef de police Bélisle a déclaré que McArdle avait été



BASEBALL

HIÉR

Ligue Nationale
New York 2 Philadelphia 0
Chicago 6 Pittsburgh 7
Houston 6 St-Louis (soir)
Cincinnati 1 Los Angeles (soir)
Milwaukee 4 San Francisco (soir)
Ligue Américaine
Cleveland 1 New York 2
Baltimore 0 Washington 4
Detroit 2 Boston (soir)
Minnesota 4 Chicago (soir)
Los Angeles 4 Kansas City (soir)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Milwaukee 4 San Francisco
New York 4 Philadelphia (soir)
Cincinnati 1 Los Angeles (soir)
Chicago 6 Pittsburgh (soir)
Houston 6 St-Louis (soir)
Ligue Américaine
Detroit 2 Boston
Cleveland 1 New York 2
Los Angeles 4 Kansas City (soir)
Minnesota 4 Chicago (soir)
Baltimore 0 Washington (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	83	48	31 1/2
San Francisco	82	48	32 1/2
Cincinnati	81	51	41 1/2
Pittsburgh	76	55	38 1/2
St-Louis	71	60	34 1/2
Milwaukee	71	61	33 1/2
Philadelphia	62	72	48 1/2
Chicago	49	82	37 1/2
Houston	47	84	35 1/2
New York	33	98	25 1/2

LIGUE AMERICAINE

	P.	Moy.	Diff.
New York	77	55	38 1/2
Los Angeles	73	58	35 1/2
Minnesota	74	59	34 1/2
Chicago	68	63	31 1/2
Detroit	61	65	30 1/2
Baltimore	65	65	30 1/2
Philadelphia	63	68	27 1/2
Boston	62	71	46 1/2
Kansas City	60	72	45 1/2
Washington	50	82	37 1/2



A l'issue du tournoi de tennis pour le championnat en simples de Saint-Laurent, catégorie fillettes, M. Raymond Vidal, régisseur des sports de la cité de Saint-Laurent, présente la trophée emblématique du championnat à Mlle Claude Panneton. Celle-ci a défait son adversaire, Mlle Micheline Alepins, en trois sets: 10-8, 2-6, 9-7. Ces deux jeunes demoiselles, qui en sont à leur première année dans le tennis de compétition, ont présenté à cette occasion un jeu très régulier qui a été fort apprécié des nombreux spectateurs.

Denis Picard, champion à Longueuil

Les tournois de fin de saison du Club de tennis municipal de Longueuil avancent à grands pas. Les simples masculins de classe B ont donné lieu à de chaudes rencontres dont voici le résumé en quart de finale: l'équipe composée de Jos. Bissonnette et de son fils Pierre a défait l'équipe Saint-Germain-Labelle en deux sets consécutifs. En semi-finale, le duo Mousseau-Papineau a défait l'équipe Simatos-Larose, en deux sets également. Dans l'autre semi-finale, une équipe de dernière heure formée de Pierre Joncas et Jean-Guy Marcoux a éliminé les deux Bissonnette. La finale fut sans contredit la partie la plus contestée de cette série alors que le duo Mousseau-Papineau a défait l'équipe Joncas-Marcoux par 3-6, 9-7 et 6-2. Cette semaine se joueront les simples et doubles féminins et les simples et doubles masculins et féminins.

A NEW-YORK (A)

Cleveland 000 10-1 3 0
New York 000 25-2 3 0
Grant et Romano; Stafford et Howard.
G-Stafford (11-8) P-Grant (6-7) Circuits.
Cleveland — Lupione (12) New York — Ahtle (25)

A PITTSBURGH

Chicago 204 000 600-6 9 0
Pittsburgh 102 010 215-7 9 0
Buhl, Anderson (7), Elston (7) et Barragan, Thacker (8); Law, Lambie (4), Olivo (8) et Burgess. G-Olivo (5-1) P-Elston (4-8) Circuits.
Chicago — Landrum (1) Pittsburgh — Virdon (6) Masez (13)

A PHILADELPHIE

Première joute: 100 000 100-2 7 0
New York 000 000 000-0 3 1
Philadelphia 000 000 000-0 3 1
Jackson et Ignatino; Short, Ralschun (9) et Oddie.
G-Jackson (7-17) P-Short (8-8)

A WASHINGTON

Baltimore 000 000 000-0 6 2
Washington 100 010 025-4 9 0
Fisher, Pappas (7) et Triandou, Rudolph et Retzer.
G-Rudolph (8-8) P-Fisher (6-6) Circuits.
Washington — Bright (16)

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE
C-3 Trot — \$800
Ariel, Orvit 5.00 3.40 2.00
Patoka Ed 5.00 3.40
Miss Claudens 4.50
Temps 2:09

DEUXIEME COURSE
C-3 Amble — \$800
Tenn Commander 16.90 7.20 4.40
Ira Set Patch 3.80 2.40
Wilson Frost 3.60
Temps 2:07.4
Parti double \$20.10

TROISIEME COURSE
Amble (Conditions) — \$1,000
Luck Shot 3.50 2.60 2.70
Voie Dares 6.10 4.50
Irene Royale 4.80
Temps 2:03.4

QUATRIEME COURSE
C-3 Amble — \$1,100
Irish Peter 23.40 12.00 6.90
Just Barry 13.30 7.90
Bold Boy 7.90
Temps 2:09.10

CINQUIEME COURSE
B-1 et B-2 Trot — \$2,600
Hi Jet 9.40 5.20 3.30
Ryzphell 13.40 3.50
Intrusion 2.80
Temps 2:03

SIXIEME COURSE
C-2 Amble — \$1,100
Success Knight 12.90 5.00 3.10
Gallant Adios 4.00 3.70
Mighty Nica 4.70
Temps 2:06.1

SEPTIEME COURSE
C-1 Trot — \$1,400
Riddellworth 12.00 5.70 2.80
Gay Connie 3.20 2.30
Texas Start 2.70
Temps 2:07.3
Quinnella: \$13.70

AVEC LES RANGERS

Doug Harvey a signé son contrat

NEW YORK PA — Doug Harvey a officiellement accepté les termes de son contrat pour la saison 1962-63, a déclaré hier le gérant général Muzz Patrick, des Rangers de New York.

Il a ajouté que Harvey lui avait confié qu'il en était satisfait et qu'il s'installait lui-même un programme d'entraînement avant de se rapporter au camp des Rangers, lequel débutera à Vancouver le 12 septembre.

On sait que Harvey, gagnant du trophée Norris comme le meilleur joueur de défense, a conduit les Rangers dans les éliminatoires de la coupe Stanley l'an dernier en tant que joueur-pilote. Il avait annoncé sa retraite il y a deux mois.

Le vétérinaire aura la permission de rendre visite à sa famille à Montréal entre les parties des Rangers. On croit justement que le fait de déménager sa famille à New York avait été la raison principale de sa retraite.

Harvey recevrait environ \$30,000 pour la saison.

Entre-temps, on attend toujours la nomination de l'instructeur. Trois candidats ont été sur les rangs, soit Patrick lui-même; Emile Francis, pilote du Guelph de l'AHO, l'an dernier; et Bert Olmstead, vétérinaire ailier gauche obtenu des Maple Leafs de Toronto en juin dernier.

Le tournoi de Moncton

MONCTON. — Voici les comptes après 18 trous du tournoi pour le championnat junior interprovincial de golf.

Colombie-Britannique (366)	41-59-80
Ian Dault, Vancouver	41-59-80
Brian McCormick, Kelowna	39-39-78
Wayne Ollmer, Vancouver	36-36-72
Doug Reid, Vancouver	39-37-76
Alberta (324)	
Frank Sutton, Calgary	43-41-84
Doug Waskie, Edmonton	43-41-84
Gary Sloan, Edmonton	37-44-81
Norm Gray, Calgary	40-35-75
Saskatchewan (318)	
Andy Black, Regina	42-38-80
D. Hemenick, P-Albert	37-39-76
Danny Jutras, P-Albert	42-42-84
Brian Bamford, Saskatoon	39-36-73
Manitoba (306)	
Gavin Spinks, Winnipeg	40-43-83
Jerry Moore, Winnipeg	37-29-76
Dave Vincent, Sandy Hook	36-41-77
Ken Fulton, Winnipeg	35-33-70
Ontario (316)	
Norm McGill, Toronto	38-38-76
Gary Black, St. Catharines	31-43-84
Brian Wilcox, Toronto	35-35-88
B. Jamieson, Peterborough	42-36-78
Quebec (311)	
Brian Darling, Montréal	34-41-76
Ted Fletcher, Montréal	42-41-83
G. Trachy, Trois-Rivières	39-42-78
B. Tremblay, Montréal	36-39-73
N-Brunswick — Ile-du-P-E (314)	
Gordon Leslie, E. John	41-39-80
D. Waddingham, Calais, N.E.	37-38-73
E. Reeve, St. John	37-41-78
C. Crowley, Campbellton	41-44-85
Nouvelle-Écosse (314)	
P. McMahon, Dartmouth	42-40-82
B. Austin, N. Glasgow	42-40-82
L. O'Hearn, Dartmouth	43-38-72
Jack Bryant, Halifax	37-40-77

TRANSMISSION
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
jusqu'à 24 mois pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles
Entrez, remarquez gratis
Service de téléphone 24 heures par jour
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.
ST-GREGOIRE
LA. 7-4518-9

CE SOIR 8h.15 DIMANCHE
(PAS DE COURSES LE JEUDI) 2 h. 15
C'est un départ!
PARC RICHELIEU

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...
PRENEZ UNE
KINGSBEER
LA PREMIERE...LA MEILLEURE...DEPUIS TOUJOURS

D'UN OCEAN A L'AUTRE

L'Opération "sweepstake" est lancée

CALGARY. — L'Opération "Sweepstake" a maintenant recueilli 36.000 signatures de personnes favorisant l'établissement d'une loterie nationale pour le Canada.

Mme June Newman, présidente du groupe qui a déclenché le mouvement, dit que ces signatures ont été recueillies dans cinq villes de l'Ouest canadien, soit Calgary, 18.500 signatures; Vancouver, 10.000; Trail, 1.000; Victoria, 3.000 et Prince-Rupert, 4.000. Mme Newman a dit que l'Opération "Sweepstake" est prête à lancer une campagne nationale.

Art Smith, député de Calgary-Sud à la Chambre des communes, a dit qu'il a rédigé un projet de loi lequel, s'il est adopté, rendra légale une loterie nationale pour les hôpitaux au Canada.

Les causes devant les tribunaux

HALIFAX. — Le bâtonnier canadien, Me S. E. Fennell, de Cornwall, Ont., a réclamé des mesures immédiates destinées à remédier à l'accumulation des causes devant les tribunaux.

Le président sortant de charge du Barreau canadien a souligné que la situation avait atteint des proportions si exagérées que dans certains centres, au lieu de faire l'objet de l'admiration générale, notre système juridique a acquis une mauvaise réputation. Qui plus est, certaines personnes, notamment chez les gens moins fortunés, sont bien obligées d'accepter des règlements qu'elles considèrent inadéquats, a dit le bâtonnier.

Prononçant l'allocution inaugurale du 44e congrès annuel du Barreau canadien qui se déroule à Halifax, M. Fennell a noté qu'en certains endroits au Canada, il faut au moins trois ans avant qu'une cause soit entendue devant les tribunaux. "Ce retard injustifiable équivaut en lui-même à un déni de justice. Les conséquences sont incalculables", a conclu le bâtonnier.

Les véritables pionniers sont ignorés

PORT ELGIN, Ont. — Le Dr G. Elmore Reaman, directeur de l'éducation des adultes à l'université de Waterloo, a déclaré, hier, que les manuels d'histoire d'Ontario prèdisposent en faveur des Britanniques.

Il dit que les manuels ignorent les véritables pionniers de l'Ontario, les Allemands palatins, les huguenots français, les quakers et les puritains anglais, et donnent tout le crédit aux colons britanniques arrivés plus tard.

"Je ne dirai pas que cela a été fait délibérément, mais c'est tout comme", a déclaré le Dr Reaman, dans le discours d'ouverture de la deuxième conférence internationale sur les relations entre groupes raciaux. Cette conférence a lieu sous les auspices du Conseil du bien-être de l'Ontario.

"La justice avant l'économie"

HAMILTON. — Les fonctionnaires fédéraux, réunis en leur 23ième congrès à Hamilton, enverront au gouvernement fédéral un télégramme protestant contre le programme d'austérité du gouvernement qu'ils qualifient de préjudiciable aux employés civils.

La Fédération des fonctionnaires fédéraux est d'avis que la décision du gouvernement de ne pas augmenter les salaires des fonctionnaires a pour effet d'imposer à 50.000 d'entre eux une portion indue du programme d'austérité que le citoyen ordinaire n'est pas appelé à porter.

"La justice doit venir avant l'économie", a déclaré M. Stanley Stonier, secrétaire provincial de la Colombie-Britannique.

Emprunt fédéral de \$250,000,000

TORONTO. — Le "Star" de Toronto affirme que le gouvernement canadien se propose de négocier un emprunt à longue échéance de \$250 millions de dollars sur le marché de New-York pour augmenter ses réserves de devises américaines.

Dans une dépêche en provenance d'Ottawa, le quotidien torontois précise que cet emprunt avait d'abord été étudié, il y a deux mois, soit peu après les élections du 18 juin, mais que le projet avait été abandonné après des sondages préliminaires sur le marché de New-York. On ignore si l'emprunt serait remboursable en devises américaines ou s'il offrirait le choix d'un remboursement en dollars canadiens.

Le "Star" ajoute que le gouvernement d'Ottawa ira de l'avant avec ce projet d'emprunt parce qu'il lui permettra de rembourser partiellement l'emprunt des devises étrangères; il encouragera l'entrée au Canada de capitaux étrangers; il démontrera aux provinces et municipalités canadiennes que le gouvernement central ne s'oppose aucunement à ce qu'elles contractent des emprunts aux Etats-Unis.

Candidat libéral contre M. Douglas

MAILLARDVILLE. — M. Warren Clark, l'un des adversaires du député néo-démocrate Erhart Regier aux élections générales dans la circonscription de Burnaby-Coquitlam, a été choisi de nouveau candidat libéral de ce comté de la Colombie-Britannique. Cette nomination porte à trois le nombre des candidats qui brigueront les suffrages dans cette élection dont la date n'a pas encore été déterminée. Le Crédit social a nommé M. René J. Gamache, mesureur de bois de 49 ans, candidat officiel de ce parti. Les conservateurs n'ont pas encore arrêté leur choix.

Adolescents au volant des tracteurs

SAINT-JEAN-PORT-JOLI. — La Fédération de l'Union catholique des cultivateurs du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a demandé au gouvernement provincial d'émettre des permis spéciaux pour autoriser les adolescents de 12 à 16 ans à conduire de la machinerie de ferme sur les routes secondaires et ceux de 16 ans et plus à emprunter les routes numérotées aux commandes de ces instruments. La même résolution demande également que le conducteur d'un véhicule-moteur ne soit pas obligé d'avoir sur lui son permis de conduire et l'immatriculation de son instrument.

Station de relais de TV à Regina

OTTAWA. — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion s'est prononcé en faveur de la requête soumise par la station CHAB-TV, de Moose-Jaw, qui désire renoncer à son affiliation au réseau d'Etat, CBC, pour s'affilier au réseau de postes privés, CTV, et construire une puissante station de relais à Regina. Si cette recommandation est entérinée par le gouvernement fédéral, la première fois dans les années de la télévision canadienne qu'une station de TV amènera un poste de relais dans une ville voisine plus peuplée.

La Fédération des Canadiens français de l'Ouest propose un régime d'équivalences à la Com. Parent

OTTAWA. — Un système d'équivalence, qui permette aux jeunes et aux diplômés québécois d'être reconnus d'une province à l'autre, est proposé dans le mémoire de la Fédération canadienne-française de l'Ouest à la Commission Parent. Cette Fédération groupe les organisations canadiennes-françaises des trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Le mémoire précise que les responsables de l'éducation de la province de Québec devraient s'entendre avec les responsables des autres provinces pour établir ce système d'équivalence. Il cite comme exemple le fait que dans l'Ouest, l'on croit communément que pour enseigner le français au niveau universitaire, il faut avoir reçu une éducation en France ou au moins être diplômé d'une université européenne.

Les diplômes

On suggère qu'un tel système d'équivalence ou reconnaissance mutuelle des diplômes pourra servir dans les deux sens, permettant à des maisons d'éducation du Québec de retenir les services de professeurs formés dans les autres provinces.

Se défendant de vouloir dire "à nos frères du Québec" quoi faire, le mémoire exprime "son admiration pour ce qui s'est fait dans le Québec dans le passé, pour la franchise avec laquelle on admet que tout n'est pas parfait, pour l'intelligence que l'on apporte à corriger ce qui doit être corrigé..."

Subventions fédérales

Cependant, la Fédération, dans son mémoire, exprime une opinion sur le problème brûlant au Québec des subventions fédérales à l'éducation. "Sans aucune hésitation, notre Fédération reconnaît le principe de l'autonomie provinciale dans le domaine de l'éducation. Mais elle se demande si ce principe doit s'appliquer lorsqu'il s'agit des institutions privées."

"Lorsque nos universités de l'Ouest acceptent des subventions très substantielles versées par le gouvernement fédéral

L'OTTAWA JOURNAL

Le poste français doit aller à R-Canada

OTTAWA (DNC) — Un journal anglophone et d'allégeance conservatrice reconnue, écrit en éditorial aujourd'hui que si "le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion est convaincu que la région d'Ottawa a besoin d'un autre poste radiophonique, elle doit sans hésitation l'accorder au réseau français de Radio-Canada."

On sait que le BGR doit rendre une décision d'ici quelques jours concernant l'établissement d'un nouveau poste. Radio-Canada et deux entreprises privées veulent établir un poste français et une société privée veut établir un poste anglais.

"The Ottawa Journal dit que toute autre décision ne ferait que doubler les services déjà existants. Par ailleurs, continue l'éditorialiste, l'établissement par Radio-Canada d'un poste de langue française ajouterait quelque chose à ce qui existe déjà au bénéfice de la population d'expression française et bilingue qui habite la région. Tout autre poste privé d'expression française ou anglaise ne ferait que simplement doubler, au grand désavantage des auditeurs, les programmes des postes existants."

"L'Ottawa Journal" conclut en disant que le BGR ne doit pas automatiquement plier devant Radio-Canada, mais il ne doit pas non plus présider au démantèlement d'une radio nationale de première classe.

Un seul cas de peste porcine est signalé dans le Québec

OTTAWA (DNC). — On n'a repéré qu'un seul foyer de peste porcine depuis au-delà d'une semaine, selon un porte-parole de la division de l'hygiène vétérinaire, au ministère de l'Agriculture du Canada.

Il s'agit d'une ferme du comté de Saint-Maurice, où une soixantaine de porcs ont été atteints sur-le-champ. C'est le deuxième signalé depuis le 10 août. Les vétérinaires fédéraux ont confiance que l'épidémie déclenchée vers la mi-juillet tire à sa fin. L'avant-dernier foyer d'infection impliquait un troupeau d'une quarantaine de porcs dans le comté de Glengarry en Ontario.

Entre temps, les vétérinaires de la division fédérale

comptent lever le décret interdisant la présence de porcs aux expositions de l'Ouest de l'Ontario, pour qu'on ne rapporte aucun nouveau cas d'ici le 1er septembre. Ils maintiendront toutefois le régime de quarantaine en vigueur sur tout lieu d'enchères publiques au Québec et en Ontario. Ce régime vise à la fois les porcs d'engrais et les porcelets.

Le foyer répertorié dans le comté de Saint-Maurice porte à 17.972 le nombre de porcs sacrifiés et à \$594.247 la somme des indemnités versées aux propriétaires.

Le nombre de troupeaux infectés s'élève jusqu'à 80, dont 43 au Québec et 37 en Ontario.

Les Anglo-Saxons perdent la suprématie en Ontario

PORT ELGIN (Ont.). — La prépondérance anglo-saxonne en Ontario est-elle vraiment en recul? Oui, répond M. Alan Thomas, directeur de l'Association canadienne d'éducation des adultes.

Devant un groupe de délégués à une conférence sur les relations entre les divers groupes ethniques, à Port Elgin, lundi dernier, M. Thomas a fait observer que les Anglo-Saxons occupent encore la majorité des postes clés et tiennent une place prépondérante en éducation parce qu'ils ont horreur de perdre du terrain dans ces domaines.

Le conférencier a toutefois affirmé que les Anglo-Saxons ne font pas aussi bonne figure sur les plans intellectuel et culturel.

Il s'est dit d'avis que la classe majoritaire anglaise manœuvre de manière à ce que les Canadiens français et tous les autres se liguent les uns contre les autres pour mieux les dominer.

Il a souligné que jusqu'à maintenant, les Canadiens anglais étaient assurés de pouvoir ranger à leur point de vue les Néo-Canadiens.

"Les Anglo-Saxons, dit-il, craignent maintenant des transformations dans la répartition de la population par groupes ethniques."

Les Anglo-Saxons comprennent actuellement 59 pour cent de la population, les Canadiens français 11 pour cent, et le troisième groupe, autres nationalités — représente 30 pour cent de la population, a noté M. Thomas.

Ingrérence indue

"Notre fédération ne croit donc pas que la province de Québec se rendrait coupable d'ingérence indue en venant en aide à ces institutions. Elle n'exercerait que son droit de pratiquer la charité", dit le mémoire.

Sur le plan de l'éducation nationale, le mémoire dit: "...Encore faut-il que les éducateurs se rappellent que la patrie ce n'est pas la province mais le Canada tout entier". Il réclame une connaissance plus complète de la patrie qui est le Canada tout entier, ainsi que la connaissance du fait français en dehors du Québec. Il déplore que trop de visiteurs du Québec "soient surpris de constater que l'Ouest ne soit pas peuplé exclusivement d'indiens, de trappeurs et de 'cowboys'."

Minorités

Il recommande que la province de Québec, d'autre part, fasse mieux connaître dans le reste du pays son traitement des minorités en éducation, qui apparaît comme le meilleur. Il pose aussi certaines questions, se demandant par exemple s'il ne serait pas opportun de fonder au Québec une école d'administration gouvernementale pour former des fonctionnaires supérieurs. Il demande aussi: où sont les manuels de classe qui relèvent tout ce qui s'est fait au Québec dans le domaine de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique et du théâtre?



SAINT-JEAN. — Le capitaine d'aviation SERGE MORIN, fils de M. et de Mme J.-A. Morin, 10446, rue Jeanne-Mance, Montréal, a été nommé l'officier d'état-major adjoint pour l'aviation au Collège militaire royal de Saint-Jean, à partir du mois de septembre. Il était parmi les cadets de la première entrée à ce collège lors de sa fondation en 1952, et vient de terminer une période de service comme pilote d'avions Sabre avec l'escadron 422ième, en Allemagne occidentale.

La concentration agricole s'accroît

D'un autre côté le nombre des fermes de 560 à 750 acres a augmenté légèrement. Celui des fermes de 760 à 1.119 acres a augmenté de 5.000 et celui des fermes de 1.200 acres et plus a augmenté de plus de 6.000.

Les statistiques révélées hier ne fournissent pas les points de comparaison pour la province de Québec.

Cependant, en analysant le rapport de la Commission Gordon qui cite des statistiques des recensements antérieurs, il est possible de constater que la province de Québec comptait 134.336 fermes occupées en 1951, selon le recensement de cette année-là; or, en 1961, le nombre total de toutes les fermes recensées se chiffre par 95.777.

En 1951, d'après le rapport de la Commission Gordon, la

superficie des 134.336 fermes de la province de Québec s'établissait à 124 acres tandis que la superficie moyenne des fermes recensées en 1961 s'établissait à 148 acres.

Les chiffres publiés hier indiquent aussi que la proportion des terres défrichées par rapport à la superficie totale de toutes les fermes s'est accrue au cours de la période 1956-61.

Par contre, la superficie totale de toutes les fermes a diminué de 0,8 pour cent par tout le Canada.

La superficie totale des terres défrichées a diminué dans les provinces de l'Est, soit toutes les provinces à l'est du Manitoba, mais elle a augmenté dans les provinces des prairies et en Colombie-Britannique. Le Nouveau-Brunswick a accusé la plus forte

baisse de terre défrichée soit 22,8 p.c.

La superficie totale en culture a diminué partout dans le Canada. Toutes les provinces, sauf le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont contribué à cette baisse.

C'est dans la province de Québec que la diminution du nombre de fermes semble avoir pris de larges proportions.

La province de Québec ne comptait plus que 95.777 fermes en 1961 comparative-ment à 134.336 en 1951, à rapprocher de 144.000 en 1941.

Ainsi que les recensements précédents notaient une faible réduction du nombre de fermes dans le Québec accompagné d'une faible augmentation de la superficie moyen-

ne, le dernier recensement note une tendance progressive vers la centralisation. Cela signifie que depuis dix années, l'agriculture québécoise commence à se ressentir des effets de la mécanisation dont le processus fut plus lent chez nous qu'en Ontario et les autres provinces de l'Ouest du Canada.

En 1957, la Commission Gordon prévoyait l'évolution de cette tendance. Cet agrandissement des fermes par la fusion de fermes voisines, lierait dans le rapport sera lent au début dans le Québec, mais il se poursuivra sans arrêt. En 1980, la ferme moyenne pourrait avoir 130 acres, surtout dans les basses terres du Saint-Laurent et dans les hautes terres des Apalaches.

Robichaud: trois défis à relever

FREDERICTON. — "Une politique protectionniste, mettrait le Canada en péril. La marée de l'histoire favorise une politique de libre échange". C'est ce qu'a déclaré, hier, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, qui adressait la parole au congrès de l'Institut canadien des comptables agréés, qui célèbre cette année son jubilé d'or.

Trois défis

Les Canadiens devront relever les trois défis auxquels ils doivent actuellement faire face, a poursuivi le premier ministre. Il y a, en premier lieu, la crise financière économique qui est plus ou moins reflétée par les soi-disant mesures d'austérité. Puis il y a les conséquences de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun européen et, en troisième lieu, les besoins pressants de procéder au développement du pays.

"La dévaluation du dollar et les tarifs trop élevés appliqués à certaines catégories d'importations provoqueront des représailles", a poursuivi M. Robichaud. Il y a aussi le danger que ces mesures ne soient temporaires ou, plutôt, qu'elles le seront tout comme les bureaux temporaires du gouvernement fédéral construits à Ottawa en 1940 et encore utilisés à pleine capacité.

Le chômage

"Le programme d'austérité permettra peut-être de restaurer la confiance dans le dollar et parvenir à une stabilité financière, mais le prix qu'il faudra payer se traduira peut-être par un niveau de chômage plus élevé."

"Au cours de la dernière décennie, enchaîna-t-il, l'importance excessive donnée à la stabilité des prix aux dépens de la croissance économique a eu pour effet de produire des bourées d'expansion de courte durée lesquelles ont chaque fois été enrayerées par les sursauts de la hausse des prix."

Les Maritimes

"Cette situation est plus particulière aux Maritimes où, en raison d'un certain décalage, notre économie vient à peine de démarrer lorsque les sursauts des prix font leurs ravages."

Au travail

Même s'il était supposé être en vacances à la résidence d'été qu'il avait lui-même cons-

truite dans la vallée de la Gaspésie, au nord d'Ottawa, le Dr Steacie travailla à son bureau d'Ottawa jusqu'à la dernière semaine, venant passer une heure au bureau tous les jours.

La raison de ces visites quotidiennes était la lutte qu'il avait entreprise contre le programme d'austérité du gouvernement qui menaçait de réduire son personnel de 15 pour cent durant les deux prochaines années.

M. Steacie a été président de la Société royale du Canada, en 1954, de l'Institut de chimie du Canada, en 1949-50; et de la Société Faraday, en 1959. Il a été vice-président de l'Union internationale de la chimie pure et appliquée en 1951-53.

Doctorat en chimie

Il retourna à McGill, en 1920 et reçut son diplôme en génie chimique en 1923. Il obtint sa maîtrise puis son doctorat en chimie physique, en 1924 et 1926 respectivement. Par la suite, il enseigna à McGill et fut envoyé en Allemagne et en Grande-Bretagne pour faire des recherches en 1934-35. Il entra au Conseil national des recherches en 1939, fut nommé vice-président en 1950 et président deux ans plus tard.

Les funérailles de M. Steacie auront lieu jeudi après-midi en l'église anglicane St-Bartholomew d'Ottawa.



Vol de banque raté

Un individu a été arrêté à la suite d'un vol à main armée alors qu'un comptable de la banque poursuivait le suspect sur une distance d'une couple de pâtés de maison, dans une automobile qu'il a hélé sur la rue.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re} MONTREAL

Dupuis Spécial du mercredi

collégiens...

COUPE-VENT

SUEDE SOUPLE
(peau véritable)

- brun rouille
- vert Loden

prix ord. 14.98

MOINS QU'A 1/2 PRIX AUJOURD'HUI

6.98

Une doublure soyeuse complète le confort de ce coupe-vent nécessaire dès les jours plus frais et pluvieux.

BAS PRIX NON ENCORE VU POUR UN TEL MODELE

Garçons de 6 à 18 ans
Tours de poitrine: 24 à 36

(Imperfections minimales n'affectant pas l'apparence ni la durée)

Téléphonez dès la 1ère heure
VI. 2-6171

Nous ne pouvons pas garantir le choix dans la couleur désirée pour les commandes téléphoniques.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 668